

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1ER CYCLE

Université de Corse Pasquale Paoli

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 12/03/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Agnès Mazars-Chapelon, Présidente

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Corse Pasquale Paoli, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et listées ci-après.

- **Arts, lettres, langues (ALL)**
 - Licence Arts
 - Licence *Langues étrangères appliquées*
 - Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
 - Licence *Lettres, langues*
- **Droit, économie, gestion (DEG)**
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des Entreprises et des Administrations*
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de Commercialisation*
 - Licence *Administration publique*
 - Licence *Droit*
 - Licence *Économie et gestion*
 - Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
 - Licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales*
 - Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*
 - Licence professionnelle *Métiers du commerce international*
 - Licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*
- **Sciences humaines et sociales (SHS)**
 - Licence *Histoire*
 - Licence *Information, communication*
 - Licence *Sciences de l'éducation*
- **Sciences, technologie, santé (STS)**
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil - construction durable*
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Hygiène sécurité environnement*
 - Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet*
 - DEUST *Analyse des milieux biologiques*
 - Licence *Sciences de la vie*
 - Licence *Sciences pour l'ingénieur*
 - Licence *STAPS - Éducation et motricité*
 - Licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie*
 - Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de Corse Pasquale Paoli a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Mme Agnès Mazars-Chapelon, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Anne Désert, maître de conférences en physique à Le Mans Université.

Ont participé à cette évaluation :

M. Christophe Chesa, directeur du groupe CH CHESA CONSEILS ;

M. Bruno Cognié, maître de conférences en écologie et environnement à l'université de Nantes ;

M. Clément Gautier, étudiant à l'université Rennes 2 ;

Mme Stéphanie Mailles Viard Metz, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation à Aix Marseille Université ;

M. Bruno Mazières, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Limoges ;

M. Enrico Monti, maître de conférences en études anglophones à l'université de Haute-Alsace ;

M. Clency Perrine, maître de conférences en sciences pour l'ingénieur à l'université de Poitiers ;

Mme Solène Ringler, maître de conférences en droit privé à l'université d'Angers.

Mme Ariel Eggrickx, conseillère scientifique, et Mme Maeva Moukala, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Corse est volontairement pluridisciplinaire pour permettre au plus grand nombre d'étudiants de poursuivre des études supérieures sur le territoire insulaire. Elle se compose de six formations relevant du périmètre des bachelors universitaires de technologie (BUT), d'un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), de 13 licences générales et de sept licences professionnelles (LP).

Ces formations sont réparties sur quatre domaines : 10 dans le domaine Sciences, technologies, santé - STS (quatre formations relevant du périmètre du BUT, 1 DEUST, 3 licences générales et 2 licences professionnelles), 10 dans le domaine Droit, économie, gestion (2 BUT, 3 licences générales et 5 licences professionnelles), 4 licences générales dans le domaine Arts, lettres, langues et 3 licences générales dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS). Elles sont proposées par la faculté de Droit et science politique (FDSP), la faculté des Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS), l'École de management et d'économie - Institut d'administration des entreprises (EME-IAE), la faculté des Sciences et techniques (FST), l'Institut universitaire de technologie (IUT).

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation est de façon générale cohérente avec les axes stratégiques de l'établissement et le territoire socio-économique de la Corse. L'offre de formation proposée aux étudiants du territoire est diversifiée et pluridisciplinaire, avec des LP et des formations relevant du périmètre des BUT destinées à préparer les étudiants à l'insertion professionnelle immédiate et des licences aux poursuites d'études en master. Cette offre de formation est aussi attractive avec près de 25 % des étudiants non originaires de la Corse. L'université de Corse déploie des dispositifs d'information et d'orientation à destination des bacheliers, ainsi que des dispositifs pour favoriser la réussite. Cette offre de formation est en cohérence avec la plupart des axes stratégiques de la convention tripartite signée avec l'État et la Collectivité de Corse pour 2018-2022, mettant l'accent sur l'attractivité, la pluridisciplinarité, l'insertion professionnelle en interaction avec le territoire, et le renforcement des dispositifs d'orientation et de réussite. Cependant, le volet «Favoriser la mobilité des étudiants» pénalisé par la crise sanitaire est encore peu développé,

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

La répartition des formations au sein de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Corse est cohérente avec l'ambition et les orientations définies conjointement dans le cadre de la convention tripartite signée par l'État, la collectivité de Corse et l'université. Elle est composée pour près de la moitié de formations visant une insertion professionnelle immédiate des étudiants et à répondre aux besoins du territoire, et pour l'autre moitié de licences générales dans différents domaines : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Santé ; Sciences humaines et sociales ; et Sciences, technologies. Cette offre de formation pluridisciplinaire permet de répondre aux besoins du territoire, tant des étudiants que du monde socio-économique. Pour mieux répondre aux besoins de formation d'enseignants sur le territoire, un nouveau mode de partenariat entre le secondaire et le supérieur a été mis en place en 2020 avec la création d'un parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche (MESR) en collaboration avec l'Académie de Corse, le lycée Pascal Paoli de Corte et l'université de Corse (FLLASHS et INSPE). Ce parcours PPPE est ouvert depuis septembre 2021 au sein de la licence *Lettres, langues* qui bénéficie d'une équipe pédagogique mixte. L'université de Corse a mis en place la réforme des études de santé depuis la rentrée universitaire 2020 avec la licence *Sciences de la Vie - Accès Santé* (L SV AS). Ce choix d'une seule proposition Accès Santé est pertinent au regard du nombre limité de places proposées dans les études de santé. Enfin, l'université de Corse est engagée avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse, la Collectivité de Corse et le Groupement de coopération sanitaire «IFSI Corse» pour l'universitarisation du cursus infirmier et la délivrance du grade de licence.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'université de Corse met en place des dispositifs d'information et d'orientation ciblant principalement les futurs bacheliers et étudiants du territoire, ce qui est conforme à ses objectifs. Les formations sont en général attractives, avec plus de 25 % d'étudiants provenant d'autres académies que la Corse. Il existe des passerelles avec les formations des partenaires (classe préparatoire aux grandes écoles - CPGE ; brevet de technicien supérieur - BTS) et le continuum entre le 1^{er} et 2^e cycle est en général pertinent. Pour les formations du 1^{er} cycle, des manifestations et des rencontres avec les lycées sont organisées à l'échelle régionale. Pendant la période du COVID, des actions de conseil à l'orientation ont été proposées en 2021 à distance grâce à la création

d'une plateforme et d'un salon virtuel. Les équipes pédagogiques des formations du 1^{er} cycle s'appuient sur ces dispositifs et ne proposent généralement pas de dispositif spécifique à leur formation. Ce mode d'organisation est tout à fait adapté à la taille du territoire. L'établissement est aussi engagé dans le dispositif des Cordées de la réussite avec 16 établissements du secondaire de l'Académie de Corse, soit la quasi-totalité des établissements en Corse.

De par la diversité des formations proposées par l'établissement, l'attractivité des formations du 1^{er} cycle est contrastée et varie également entre les LP et les formations relevant du périmètre des BUT, qui sont sélectives, et les licences générales, moins sélectives. Afin de répondre aux besoins du territoire et des étudiants, l'établissement propose une offre de formation pluridisciplinaire et variée. Il mesure annuellement l'attractivité de son offre de formation en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions lors de la Commission de la formation et de la vie universitaire du mois de septembre. Ces dernières années, l'université a accueilli en moyenne chaque année 25 % d'étudiants ayant eu leur baccalauréat dans une autre Académie que la Corse, ce qui révèle également une attractivité au niveau national.

L'offre de formation du 1^{er} cycle est complétée par une offre du deuxième cycle constituée de 19 masters permettant ainsi d'assurer un continuum 1^{er} – 2^e cycle pertinent sur le territoire. Des efforts ont été engagés avec la création d'un master LEA pour assurer des débouchés aux étudiants du cursus licence LEA ; cependant une réflexion devra être menée pour améliorer le continuum notamment dans les domaines porteurs de l'informatique et de la gestion. Des passerelles existent entre les formations de l'IUT et les licences générales, ainsi qu'entre le Parcours accès spécifique santé (PASS) et plusieurs formations de l'université (licence SV, formations relevant du périmètre du BUT *Génie Biologique*, DEUST AMB). Les licences professionnelles accueillent des étudiants issus des BTS proposés dans les lycées du territoire et plus largement au niveau national, et des passerelles existent pour les étudiants de CPGE.

Afin d'assurer un meilleur continuum, l'établissement a développé des partenariats pertinents sur son territoire et au niveau national pour soutenir son offre de formation du 1^{er} cycle. Des partenariats existent au niveau régional avec notamment les collectivités territoriales, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le groupement de coopération sanitaire « IFSI Corse », le Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) Provence-Alpes-Côte d'Azur - Aix-en-Provence (PACA). Des formations ont développé des partenariats au niveau national avec les universités comprenant une unité de formation et de recherche (UFR) de Santé pour les poursuites d'études dans ce domaine ou bien un partenariat avec l'Office central de la coopération à l'École pour la formation des futurs professeurs des écoles, ou encore plusieurs partenariats avec des instituts d'études politiques (IEP).

Les équipes pédagogiques portent beaucoup d'attention à l'orientation des lycéens et des étudiants et ont une bonne connaissance des profils des candidats et étudiants inscrits dans les formations. Pour les licences générales, on ne note pas de problème de recrutement dans la majorité des licences avec même des augmentations d'effectifs dans les licences *Droit*, *Sciences de la Vie*, *Information et Communication*, *SPI*. Cependant, la situation des licences *Lettres*, *langues* et *Administration Publique* et de la LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales* est quant à elle plus préoccupante du fait de leurs très faibles effectifs. En outre, un déficit d'attractivité est constaté dans certains DUT (et désormais BUT) pour les bacheliers technologiques, déficit à mettre cependant en regard avec le vivier limité de lycéens inscrits en bac technologique sur le territoire et la stratégie des BTS visant à capter les meilleurs étudiants. L'ouverture du DU « *Passeport pour Réussir et s'orienter* » (DU PARÉO) labellisé par le MESR prévue pour la rentrée 2022 est une initiative intéressante pour faciliter la réorientation des étudiants en décrochage en 1^{re} année.

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants pour favoriser la réussite sont déployés de façon inégale dans le 1^{er} cycle. La mise en œuvre des contrats pédagogiques de réussite, la diversification des pratiques pédagogiques et le déploiement de l'approche par compétences sont variables. L'établissement gagnerait à encourager la diffusion auprès de l'ensemble des formations de l'expérience des formations les plus avancées. Des dispositifs d'accompagnement classiques sont déployés au niveau de l'établissement à destination des étudiants du 1^{er} cycle. Cependant, malgré une restructuration complète de la Direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) en 2020 afin de pouvoir répondre notamment aux évolutions liées à la Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (Loi ORE), on constate que les équipes pédagogiques s'en emparent diversement. La mise en œuvre du contrat pédagogique de réussite auprès des étudiants inscrits en régimes spéciaux d'études et sous condition « oui si » prévue en 2019 est effective, mais il apparaît que très peu de contrats ont été signés durant la période d'évaluation. Sa dématérialisation via l'application Conpere réalisée à la rentrée 2020 puis déployée auprès de tous les étudiants de premier cycle à la rentrée 2021 est connue et attendue par les équipes pédagogiques. Des dispositifs « oui si » sont mis en œuvre dans plusieurs licences avec notamment pour la licence *SPI* un allongement de la première année en 2 ans (dispositif testé et arrêté), et pour les licences de la FLLASHS la mise en place de la certification Voltaire et d'ateliers d'expression écrite et orale, ainsi que du contrôle continu intégral conformément aux souhaits de l'établissement. Ces pratiques devront être répliquées dans les autres formations après adaptation en fonction de leurs spécificités et des retours d'expérience.

Les maquettes des formations du 1^{er} cycle regroupent les unités d'enseignement dans des blocs de connaissances et de compétences disciplinaires ou transversales. Conformément au cadrage national, les BUT

sont précurseurs dans cette démarche avec pour les plus avancés (notamment BUT GEA), le déploiement de ressources et de situations d'apprentissage et d'évaluation conçues dans le programme pour être pilotées par plusieurs enseignants de différentes disciplines tout au long de la formation en trois ans. Cependant, l'approche par compétences est à finaliser pour l'ensemble des formations; à ce titre, l'établissement souhaite que l'approche par compétences développée dans les BUT puisse servir de modèle pour la construction de la nouvelle offre. En collaboration avec le Service du pilotage de l'offre de formation, la Direction du système d'information et du numérique a développé un outil portfolio accessible via le campus numérique depuis avril 2022. Les dossiers d'autoévaluation des formations du 1^{er} cycle font état d'un début d'utilisation du portfolio par les étudiants à partir de l'année universitaire 2022-2023, et de la création d'une commission afin d'accompagner les étudiants et les enseignants pour le bon fonctionnement de cet outil. La mise en ligne de supports de cours via le campus numérique est évoquée par les formations notamment pendant la crise COVID, mais un retour aux enseignements en présentiel est maintenant préféré pour la plupart des enseignements. Depuis 2020, une formation est proposée à l'ensemble des enseignants afin de favoriser l'hybridation des enseignements dans les formations. Pour les nouveaux maîtres de conférences, conformément aux préconisations du ministère, une formation est obligatoire au cours de la première année de stage et proposée sous la forme du DU « Devenir Acteur de l'Université ». Cependant, il est difficile d'en apprécier les apports dans les pratiques pédagogiques. Afin de développer l'accueil de publics en formation continue, il serait intéressant d'organiser une mise en ligne des supports de cours, mais aussi de développer le distanciel.

Les taux de réussite dans les formations du 1^{er} cycle sont globalement conformes aux taux nationaux avec des taux supérieurs dans les licences professionnelles et les formations relevant du périmètre des BUT qui sont des formations sélectives. Seul le DEUST *Analyses des milieux biologiques* déplore un taux de réussite relativement faible : moins de 50 %. Les équipes pédagogiques ont le souci de la réussite de leurs étudiants et les responsables de formation sont fortement investis, notamment dans les licences professionnelles qui font appel à de nombreux intervenants extérieurs.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche est en général satisfaisant, mais l'établissement n'a pas mis en place un cadrage systématique de la formation à et par la recherche en 1^{er} cycle. L'intégration d'unités d'enseignement relevant de la formation à et par la recherche est à l'initiative des équipes pédagogiques et varie en fonction des formations et des disciplines, avec par exemple des travaux pratiques réalisés dans les laboratoires de recherche du projet FEUX (BUT *Génie Biologique*), des projets d'économie appliquée (Licence *Économie gestion*, parcours *Data management*). Des stages en laboratoires de recherche sont possibles au sein de l'université ou en dehors. En général, les enseignants-chercheurs (EC) interviennent pour plus de 40 % dans les enseignements. Aucun EC ne dispense d'enseignements dans la LP *ABF-chargé de clientèle* et dans le DUT *Techniques de commercialisation* (intégré désormais dans le périmètre du BUT), ce qui n'est pas acceptable pour des formations universitaires; il faudra intégrer des EC dans ces équipes pédagogiques. L'établissement est conscient de ses faiblesses en matière de cadrage de l'offre de formation sur l'adossement à la recherche en 1^{er} cycle, mais il ne fait pas de proposition pour y remédier et ne fait notamment pas état d'une politique de ressources humaines (RH) permettant d'augmenter le taux d'enseignants-chercheurs dans les formations de 1^{er} cycle ayant un faible taux d'encadrement. Il est indispensable d'apporter des réponses pour les formations ayant une participation d'EC inférieure à 20 % dans les enseignements : licences *Arts*, *LEA*, *Sciences de l'éducation*; LP *ABF*, *Techniques du son et de l'image*; formations relevant du périmètre du BUT *Techniques de commercialisation*.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

La professionnalisation est très satisfaisante dans les LP, qui accueillent de nombreux intervenants professionnels, et dans les formations relevant du périmètre des BUT, qui sont aussi très largement ouvertes à l'alternance. Elle est présente dans les licences générales principalement via les stages. L'offre de formation du 1^{er} cycle développe des actions, telles que les stages, la participation de professionnels aux enseignements et aux conseils de perfectionnement, afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en étroite interaction avec les besoins du territoire. Les LP et les formations relevant du périmètre des BUT intègrent dans leurs maquettes des stages en partenariat avec les milieux professionnels, des intervenants professionnels dans près de 50 % ou plus des enseignements (LP), et des représentants du monde socio-économique dans leurs conseils de perfectionnement. Six licences professionnelles sur sept sont ouvertes à l'apprentissage avec, pour l'année 2020-2021, des pourcentages d'étudiants en alternance dans les formations variant entre 100 % (ABF), près de 90 % (MACT; MEE), près de 50 % (Métiers du Tourisme) et 30 % (Métiers de l'immobilier). Pour la LP *Métiers du commerce international*, le pourcentage d'alternants est en forte baisse durant la période, passant de 40 % à 10 %, a priori à cause du Covid. Seule la LP *Technique du son et de l'image* fonctionnant en mode projet n'est pas en mesure de concilier formation initiale et formation en alternance, mais elle présente un taux d'intervenants professionnels très élevé (72 %). Les BUT vont proposer l'apprentissage dès la deuxième année, sauf le BUT *MMI* ayant fait le choix pour des raisons pédagogiques de ne proposer l'apprentissage qu'à partir

de la 3^e année. Pour les licences générales, l'accent est mis sur les stages qui sont obligatoires dans toutes les licences excepté dans la licence *Droit* où il demeure optionnel. Les équipes pédagogiques ont été à l'écoute des recommandations précédentes du Hcéres et ont pour la plupart allongé la durée du stage (généralement positionné en L3) qui varie actuellement selon les licences entre 4 et 8 semaines (voire 10 semaines en LEA). Les licences STAPS et LLCER incluent un stage en L2 et en L3. Il faut également relever une présence forte de professionnels pour la licence *Arts* (42 %) et une professionnalisation des enseignements adaptée aux débouchés professionnels locaux pour la licence STAPS grâce aux certifications proposées aux diplômés. Les conseils de perfectionnement des licences générales impliquent rarement des professionnels du domaine, ce à quoi il faudra remédier dans la nouvelle offre. Chaque année, la DFCU propose à tous les étudiants de l'université de participer sur inscription, en présentiel ou en distanciel, à des ateliers et à des web-conférences sur la préparation à l'insertion professionnelle. En complément, tous les étudiants de l'université ont la possibilité, sur rendez-vous, d'être accompagnés vers leur insertion professionnelle (élaboration du CV, de la lettre de motivation, test de personnalité professionnelle, etc.). Les acteurs du monde socio-économique sont impliqués dans la majorité des formations, à travers des partenariats plus ou moins formalisés, l'offre de stages et de contrats d'alternance, l'intervention de professionnels prépondérante dans les formations relevant du périmètre des BUT et dans les LP, la participation de professionnels dans les conseils de perfectionnement des LP et le dispositif PEPITE. La DFCU réalise les enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois, avec un taux de retour variable selon les formations. Les données disponibles (cohorte 2018-2019) montrent en général un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, voire très satisfaisant dans les licences professionnelles avec un taux de diplômés en recherche d'emploi proche de 0 %. Les comptes rendus des conseils de perfectionnement des LP confirment ce constat, la majorité des étudiants étant très satisfaite quant à l'adéquation de leur formation avec leurs objectifs professionnels.

Le taux de poursuite d'études à l'issue des LP est conforme aux statistiques nationales (inférieures à 20 %). Deux LP intégrées à un BUT (*Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement* pour le BUT *Génie Biologique*, et *Métiers de l'entrepreneuriat* pour le BUT GEA) ont un taux de poursuite d'étude proche de 50 %, dans des formations de l'établissement ou sur le continent en écoles d'ingénieurs ou masters. Le DEUST *Analyses des Milieux Biologiques* a un taux de poursuite d'études élevé, conséquence du souhait des étudiants d'obtenir un diplôme de niveau BAC +3 (voire BAC+5).

En licence générale, le suivi des étudiants est analysé lors des conseils de perfectionnement. Le nombre d'étudiants entrés sur le marché du travail est logiquement faible pour ce type de formation. Le taux de poursuite d'études pour une grande partie des licences avoisine 90 %. Cependant, ce taux est logiquement plus faible pour la licence *Arts* (56 % dont seulement 5 % dans l'établissement) qui ne bénéficie pas de l'existence de master dans son domaine dans l'établissement ; ce taux avoisine 50 % en licence *Économie - Gestion*, ce qui est à mettre en lien avec une articulation actuellement limitée avec les masters du domaine. On note une augmentation des poursuites d'études en licence LEA liée à la création du master LEA. L'offre de poursuites d'études est riche pour les étudiants de la licence *Sciences de la Vie* et ceux de la licence *Droit*, avec pour chacune de ces licences 5 masters proposés au sein de l'établissement.

La formation continue est très peu présente dans les formations du 1^{er} cycle, pour lesquelles il y a peu de demandes, faute d'adaptation des formations à ces publics, voire aussi de coordination avec le Service commun de formation continue (SCFC). L'approche par compétence pourrait permettre de développer l'offre de formation modulaire et l'accueil de public en FC. De rares validations des acquis de l'expérience (VAE) sont mentionnées dans certaines formations, par exemple en LP *Hygiène-Sécurité-Environnement*, en LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* et en licence STAPS, ce qui est manifestement très insuffisant. L'établissement considère cette situation comme problématique et déplore que la Formation tout au long de la vie ne soit traduite que partiellement dans l'offre de formation proposée par le Centre de formation des apprentis (CFA). De plus, les diplômés d'universités (DU) ne s'appuient actuellement que très partiellement sur l'offre de formation accréditée et le travail en cours d'autoévaluation des formations de l'université est mené sans réelle concertation avec le SCFC. L'établissement ayant déjà fait ces constats, il est préconisé d'impulser plus d'échanges entre les DU, le SCFC et les formations accréditées afin de saisir l'opportunité que présente l'approche par compétences pour développer l'accueil de public en formation continue, voire aussi une offre de formation modulaire à destination des entreprises. Il est également préconisé de clarifier le statut des publics en reprise d'études qui ne relèvent pas de la formation initiale.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

Malgré les actions du service des relations internationales (SRI) et certains partenariats internationaux existant de longue date notamment avec le Canada, l'internationalisation des formations du 1^{er} cycle est en général plutôt limitée. L'ouverture à l'international du 1^{er} cycle est très faible malgré les événements d'information et de sensibilisation à la mobilité organisés par le Service des relations internationales et malgré les multiples sources de financement de la mobilité internationale étudiante sortante : Aides à la mobilité internationale du MESR,

Mesure 7 du Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante (SARVE) de la Collectivité de Corse, Bourse Improving pour la réalisation d'un stage en entreprise ou laboratoire de recherche de longue durée à l'international proposée chaque année par la Fondation de l'université de Corse. Dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, la pandémie a eu un impact négatif sur les mobilités et freiné les projets en cours. Cependant, il apparaît très peu de partenariats internationaux antérieurs à la pandémie et le taux de mobilité aussi bien sortante qu'entrante est, sauf dans de rares exceptions, très faible même avant la pandémie : près de 2,4 % de mobilité sortante pour l'ensemble des licences, et 4,7 % pour l'ensemble des LP en 2018-2019. L'ouverture à l'international est plus développée en licence *Arts, LEA* et *LLCER*, avec environ 7 % de mobilités sortantes hors Covid, mais aussi en licence *Lettres, langues* avec 20 à 39 % de mobilités sortantes hors Covid et en LP *Métiers du commerce international* avec 8 à 9 stages à l'international pour 15 à 22 inscrits. On note une volonté de rayonnement à l'international pour la licence *Économie et gestion*. Pour les formations relevant du périmètre des BUT, il existe un partenariat historique avec les Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Lévis et de Sherbrooke au Canada qui proposent des enseignements en français. L'établissement, conscient des faiblesses en matière d'ouverture à l'international dans le 1^{er} cycle, veut mener une réflexion sur sa politique de certification et sur les moyens nécessaires à son déploiement dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation pour la période 2023-2027. Pour le comité, il est primordial que des actions soient mises en œuvre à court terme pour développer la dimension internationale de l'offre de formation.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le circuit de prise de décision pour le fonctionnement et la soutenabilité des formations est classique à l'université de Corse. Pour faire évoluer l'offre de formation, les équipes pédagogiques disposent des outils et des indicateurs leur permettant de connaître le volume horaire des étudiants, volume équivalent aux travaux dirigés (TD). Cependant, en ce qui concerne les moyens attribués, il est relevé un manque d'enseignants permanents, et notamment d'enseignants-chercheurs, dans plusieurs formations (licences *Arts, LEA* et *STAPS*, LP *ABF*, LP *Techniques du son et de l'image* et LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*), ce qui nuit à l'adossement à la recherche inhérent aux formations universitaires et induit une fragilité des équipes pédagogiques. Pour les ressources liées à l'alternance, une gestion mutualisée est mise en œuvre au niveau de l'établissement.

Les modalités des conseils de perfectionnement ont évolué récemment avec la charte votée en CFVU en février 2022. Les conseils de perfectionnement disposent des informations relatives au devenir des diplômés, et depuis 2021 des résultats des questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. On peut notamment relever via les comptes rendus des conseils de perfectionnement, un investissement fort des responsables pédagogiques, une bonne analyse des besoins d'évolution des formations via une écoute attentive des étudiants et des professionnels dans les LP et un suivi du devenir des étudiants satisfaisant. Plusieurs formations font le constat d'un taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des étudiants trop faible et souhaitent la mise en place d'enquêtes à 12 mois. Quelques conseils de perfectionnement restent cependant non conformes car ils n'incluent pas d'étudiants par exemple : LP associées au BUT *Métiers du Multimédia et de l'Internet* et au BUT *Génie Civil*, LP *Technique du son et de l'image*.

Conclusion

Points forts

- Offre de formation riche, pluridisciplinaire et en cohérence avec la stratégie de l'établissement ;
- Taux de réussite globalement satisfaisants, voire très satisfaisants dans les LP ;
- Bonne professionnalisation des formations grâce à l'alternance, à la mise en place de stages et à l'environnement socio-économique favorable ;
- Bonne articulation avec l'offre de formation de master.

Points faibles

- Adossement à la recherche limité pour plusieurs formations ;
- Quelques formations en manque d'attractivité et/ou avec de très faibles effectifs ;
- Internationalisation globalement très peu présente dans les formations du 1^{er} cycle ;
- Déficit de propositions en formation continue et nombre de demandes de VAE très faible.

Recommandations

- Mettre en place de nouveaux partenariats internationaux pour faciliter les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et mobiliser les financements obtenus via la Convention signée avec l'État et la collectivité territoriale corse ;
- Progresser dans l'approche par compétences pour toutes les formations, et ainsi renforcer la formation continue et faciliter les VAE ;
- Mettre en place un cadrage facilitant l'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche ;
- Renforcer la communication sur les formations et les liens avec les lycées afin de rendre plus attractives les formations en déficit d'effectifs.

Points d'attention sur les formations

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

Arts, lettres, langues :

- Licence LEA

Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration publique*
- LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*

Sciences, technologies, santé :

- DEUST *Analyses des milieux biologiques*

Rapports des formations

LICENCE ARTS

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Arts* se décline en trois parcours : Arts plastiques, Arts appliqués et Arts du spectacle. Un tronc commun pluridisciplinaire dans le domaine des arts lie les trois parcours et des passerelles sont fréquentes entre les parcours *Arts plastiques* et *Arts appliqués*. Une approche par compétences a été initiée en 2018 et une spécialisation progressive est mise en place. La formation portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales accueille 120-150 étudiants par an sur l'ensemble du cycle, dont environ deux tiers de femmes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle répond à l'axe stratégique « Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité » de la convention d'application tripartite 2018 - 2022 entre l'État, la collectivité de Corse et l'université de Corse Pasquale Paoli. Elle a répondu au quatrième programme d'investissements d'avenir (PIA 4) « Excellences sous toutes ses formes » en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine. La formation se démarque assez clairement des autres mentions de licence de l'établissement. Des partenariats locaux ont été mis en place avec un lycée, deux classes préparatoires aux écoles supérieures d'art (CPES) et un conservatoire.

La formation est ouverte à l'international. Plusieurs partenariats existent avec des universités/écoles d'art dans six pays différents. Le service des relations internationales organise des événements d'information et de sensibilisation à la mobilité et le flux de mobilité étudiante (presque uniquement sortante) a été de dix étudiants en 2018-19.

La formation à la recherche est limitée. La formation à la recherche demeure minoritaire dans une formation qui compte seulement trois enseignants-chercheurs, la plupart des enseignants appartenant au corps du secondaire. Des cours de méthodologie de travail universitaire (36 h) et de méthodologie de la recherche documentaire (12 h) sont prévus au programme, sans implication du personnel documentaire.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est très élevé pour une mention de licence : 20 professionnels pour 668 heures d'enseignement. Un stage obligatoire de quatre semaines (5 crédits ECTS) est intégré à la formation. La formation n'est pas ouverte en alternance, mais elle est accessible en formation continue (un seul stagiaire sur la période). Le protocole « pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat » (Pepite) est utilisé comme voie de professionnalisation (neuf étudiants ont profité du dispositif dans la période analysée) et des projets tutorés sont prévus en deuxième année pour les trois parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. La mention *Arts* est structurée en trois parcours : Arts plastiques, Arts appliqués et Arts du spectacle (1610 heures de formation). Un tronc commun aux trois parcours (bloc de compétences transversales) a été défini pour chaque semestre, variable entre sept crédits ECTS (semestres 1 et 2) et quatre crédits ECTS (semestre 3). On y retrouve des cours méthodologiques, d'accompagnement numérique, de technique d'expression, de philosophie, ainsi que des cours de langues étrangères et de corse. Un tronc commun pluridisciplinaire dans le domaine des arts lie aussi les trois parcours (22 crédits ECTS sur les trois premiers semestres), avec des cours d'histoire pour la plupart : histoire de l'art, du théâtre, des danses. Un tronc commun beaucoup plus développé existe entre les deux parcours *Arts plastiques* et *Arts appliqués*, qui partagent le 50 % des enseignements, voire plus, et ont un même responsable. La différenciation entre les deux parcours se fait en deuxième et troisième année, avec une orientation vers le design en arts appliqués.

Une approche par compétences est amorcée et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette. On observe une spécialisation progressive dans les blocs disciplinaires.

La formation a mis en place une diversification des pratiques pédagogiques, ainsi qu'une hybridation des enseignements. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement variés, dont : salle d'E-learning, salle immersive de réalité virtuelle, salle de spectacle Spaziu et le FABLab, salles de pratiques. L'hybridation des enseignements, déjà présente avant le Covid, a été renforcée à travers la formation pour les enseignants : création de capsules vidéos et podcasts, etc. Plus de 1600 heures peuvent être suivies partiellement ou totalement à distance dans les trois parcours.

La formation comprend des enseignements dispensés en langues étrangères. La formation prévoit des cours dans une langue étrangère au choix entre anglais, espagnol et italien (78 h). Des certifications en langue étrangère de type CLES et de langue corse, passées par plus d'une trentaine d'étudiants en 2018-2019, ont connu un arrêt avec la crise sanitaire, tout comme la certification PIX. Le portfolio n'a pas été mis en place dans la période analysée, mais un outil a été mis en place par la direction du système d'information et du numérique en avril 2022 pour tous les étudiants de l'université.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'attire que de façon exceptionnelle un stagiaire de la formation continue. Sur la période, la formation n'a eu qu'un seul stagiaire de la formation continue et aucune demande de validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et suit de près ses différents publics. La formation affiche une bonne attractivité et accueille en première année un nombre croissant d'étudiants (58 en 2018, 79 en 2021), avec environ 60 % de néobacheliers, pour la plupart issus d'un bac général. Le parcours *Arts appliqués* accueille la moitié des inscrits. Des campagnes d'informations sont organisées : salons, visites dans les lycées, etc. Le taux d'abandon est très bas, environ cinq étudiants par an. L'analyse des dossiers Parcoursup prévoit des propositions d'inscription en OUI SI (Certification Voltaire, ateliers d'expression écrite et orale). Un plan régime spécial d'études (RSE) est mis en place, ainsi qu'un suivi des étudiants en situation particulière. Le contrat pédagogique de réussite a été mis en œuvre en 2021 pour la totalité des étudiants.

La formation affiche de bons taux de réussite. Le taux de réussite en L1 est d'environ 50 %, montant à plus de 80 % en L2 et L3. Dès 2019, la formation a intégré des aménagements spécifiques : assiduité avec émargement, évaluation en Contrôle Continu Intégral (CCI), aménagements Parcoursup (Oui si) et contrats pédagogiques.

La formation dispose d'informations sur la poursuite en master et le devenir des diplômés. Les enquêtes d'insertion à 30 mois du diplôme connaissent un bon taux de réponse (75 % en moyenne) et montrent une légère majorité de poursuites d'études (57 %), dont seulement 5 % au sein de l'établissement, signe de l'absence du continuum avec la formation. On observe quelques réorientations dans d'autres cursus de niveau équivalent, par exemple dans le design. Parmi les étudiants ne poursuivant pas leurs études, plus des deux tiers ont un emploi à 18 ou 30 mois malgré le caractère aléatoire de l'insertion dans le milieu artistique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 45 personnes, dont 16 permanents comprenant seulement 3 enseignants-chercheurs et 20 professionnels. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un DU axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. La formation (environ 1600 heures étudiant) prévoit un certain nombre de mutualisations (tronc commun disciplinaire et méthodologique aux trois parcours, UE transversales). Le pilotage est assuré par deux responsables et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisés pour l'harmonisation des enseignements, la modification de contenus, volumes horaires, groupes.

La formation a mis en place récemment un processus d'évaluation interne permettant une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement a eu lieu en 2022 (aucun conseil n'a eu lieu entre 2019 et 2021) et a vu la participation d'acteurs culturels importants de la région. Le conseil a analysé les flux des étudiants, qui sont généralement en hausse, hors un fléchissement dans le parcours d'Arts plastiques et plusieurs réorientations vers le parcours Arts appliqués). Le conseil s'est penché également sur les résultats du questionnaire d'évaluation des enseignements (QEE) complétés par les L1 et L2 et du questionnaire d'évaluation des formations (QEF) par les L3. Ces questionnaires (reproposés dématérialisés depuis 2021, après deux ans d'arrêt) sont programmés par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU), mais ils connaissent un taux de réponse assez faible (40 %) pour l'année 2021. Il en ressort une demande d'une communication plus efficace entre étudiants et équipe pédagogique (qui semble être liée à une utilisation réduite de l'espace numérique de travail de la part des étudiants) et la volonté de renforcer les liens avec le secteur professionnel.

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation, en particulier du parcours *Arts appliqués*
- Forte professionnalisation à travers les intervenants professionnels et le stage
- Bons taux de réussite

Points faibles

- Baisse d'attractivité du parcours *Arts plastiques*
- Faible taux d'enseignants-chercheurs et manque d'adossement à la recherche
- Absence de certifications

Recommandations

- Renforcer les liens avec la recherche
- Développer ou renforcer les quelques passerelles possibles avec des licences professionnelles et masters de l'établissement
- (Re) mettre en place des certifications linguistiques et informatiques
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes de satisfaction

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* est une formation pluridisciplinaire et professionnalisante, articulée sur deux parcours linguistiques : *Anglais-espagnol* et *Anglais-italien*. L'enseignement des langues vivantes s'accompagne d'enseignements de droit et économie et un stage obligatoire vient supporter la professionnalisation. Une approche par compétences a été initiée en 2018 et une spécialisation progressive dans les deux langues vivantes est mise en place. La formation portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille 80-100 étudiants (environ 75 % de femmes) par an, sur les trois années du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle est la seule de l'université de Corse Pasquale Paoli permettant la maîtrise de plusieurs langues vivantes et prépare à des formations de niveau master qui valorisent cette compétence : *LEA, Management sectoriel* (orienté tourisme), *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Par nature pluridisciplinaire, la licence *LEA* est ainsi complémentaire à d'autres mentions de la composante. La formation a répondu au PIA 4 «Excellences sous toutes ses formes» en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine.

La formation affiche une bonne ouverture à l'international. Plusieurs partenariats existent avec des universités en Espagne et en Italie, mais aussi une université norvégienne. Le service des relations internationales organise depuis 2018-2019 des événements d'information et de sensibilisation à la mobilité et le flux de mobilité étudiante (entrante et sortante) est de 10-20 étudiants par an avant la crise sanitaire.

La formation affiche un faible adossement à la recherche. En ligne avec la vocation professionnalisante de la formation, la partie de la recherche demeure minoritaire dans la formation ; quelques enseignements sont consacrés à la méthodologie de travail et de la recherche documentaire. Cinq enseignants-chercheurs (EC) assurent 15 % des enseignements de la formation. Une partie importante des enseignements linguistiques est assurée par des enseignants du second degré.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Trois professionnels interviennent dans la formation, assurant quelque 100 heures de cours, en droit et traduction spécialisée. La licence intègre deux stages (L2 et L3) pour un total de 10 semaines et 11 crédits ECTS. Dans le cadre de ces stages, il est demandé de rédiger deux rapports dans deux langues différentes. Des modules de préparation à la recherche de stage sont inscrits dans la formation et le dispositif Pepite (Pôles étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) est présenté aux étudiants souhaitant développer un projet d'entrepreneuriat. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne développe pas la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. La formation est structurée en deux parcours linguistiques : *Anglais-espagnol, Anglais-italien*. Une approche par compétence est amorcée et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette. Une spécialisation progressive est mise en place dans les blocs disciplinaires, notamment pour les cours dans les trois langues vivantes. Ces blocs comprennent également les matières non linguistiques (droit et économie) qui font la spécificité et la pluridisciplinarité de la licence *LEA*. Dans le bloc des compétences transversales, on retrouve des cours de méthodologie, d'introduction au numérique, ainsi que des cours dans la troisième langue vivante et de corse.

La formation a mis en place une diversification partielle des pratiques pédagogiques. Les enseignants sont libres de mobiliser ou non des pratiques plus innovantes : apprentissage en petits groupes, pédagogie inversée, approche audiovisuelle, ateliers de discussion. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement variés : salle d'E-learning, laboratoires de langues, salle immersive de réalité virtuelle. L'hybridation des enseignements n'est pas mise en place (hors crise sanitaire), mais une formation pour la création de capsules vidéos et podcasts est proposée aux enseignants. Il n'y a pas de projets tutorés dans le cadre de la formation.

La formation comprend de nombreux enseignements dispensés en langues étrangères. La quote-part de cours en langue étrangère (plus de 75 %) est importante, en ligne avec la spécificité d'une formation plurilingue. Des certifications en langue étrangère de type CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) et de langue corse, passées par un bon nombre d'étudiants en 2018-2019 (41 sur 103 étudiants dans le cycle), ont connu un arrêt avec la crise sanitaire. Le portfolio n'a pas été mis en place à ce jour et très peu d'étudiants passent la certification Pix.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a pas d'offre spécifique pour le public de la formation continue. Sur la période, la formation n'a eu qu'une demande de validation des acquis professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est assez attractive et suit de près ses différents publics. Des campagnes d'informations sont mises en œuvre (salons, visites dans les lycées, etc.), mais on observe une baisse des inscriptions surtout pour les néo-bacheliers, baisse déjà constatée en 2019-20 avant la crise sanitaire. Le nombre d'admis est inférieur à la capacité d'accueil (30-50 admis pour une capacité de 80 places), malgré un nombre de demandes croissantes. La justification fournie porte sur les exigences linguistiques de la formation dans deux langues étrangères. L'analyse des dossiers Parcoursup prévoit des propositions d'inscription en OUI SI (en hausse, avec un dispositif spécifique indiqué en maquette) et un compte-rendu de l'attractivité de la formation est présenté à la CFVU à la rentrée. Un plan régime spécial d'études (RSE) est mis en place, ainsi qu'un suivi des étudiants en situation particulière. Le Contrat pédagogique de Réussite a été mis en œuvre en 2021 pour la totalité des étudiants.

La formation affiche de bons taux de réussite. Le taux de réussite en L1 est de 55 %, montant à 87 % en L2 et 95 % en L3. Dès 2019, la formation a intégré des aménagements spécifiques : assiduité avec émargement, évaluation en Contrôle Continu Intégral (CCI), aménagements Parcoursup (Oui si) et contrats pédagogiques.

La formation dispose d'informations sur la poursuite en master et le devenir des diplômés. Un conseil de perfectionnement (un seul en 2022 sur la période examinée) analyse les données de l'enquête menée systématiquement au niveau de l'université sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés de licence, avec un bon taux moyen de réponse. Il en découle que le nombre de diplômés poursuivant des études a augmenté de manière significative avec l'ouverture des formations de master dans la composante, qui absorbent à ce jour la totalité de la demande de poursuite d'études. Pour les autres étudiants, l'insertion professionnelle est proche de 100 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 39 personnes, dont 21 permanents. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un Diplôme d'université (DU) axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage et un DU sur les enseignements hybrides a été également mis en place. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. Le pilotage est assuré par un responsable et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements, la modification des contenus ou des volumes horaires.

La formation a mis en place récemment un processus d'évaluation interne permettant une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement a été réuni en 2022 (aucun conseil n'a eu lieu entre 2019 et 2021) ; l'équipe y a analysé les résultats du questionnaire d'Évaluation des Enseignements (QEE) complétés par les L1 et L2 et du questionnaire d'Évaluation des Formations (QEF) par les L3. Ces questionnaires (reproposés dématérialisés depuis 2021, après deux ans d'arrêt) sont programmés par la direction de la Formation et de la vie universitaire (DFVU) et connaissent un taux de réponse de 60 %. Le conseil de perfectionnement a analysé également l'enquête des diplômés 2019 et envisagé le renforcement de l'aspect commercial-marketing dans la formation. Face à la demande de plus de professionnalisation évoquée dans les évaluations des étudiants, le responsable souligne la différence entre les formations universitaires et les écoles de commerce ou BTS.

Conclusion

Points forts

- Professionnalisation avec deux stages obligatoires
- Plusieurs partenariats internationaux
- Taux de réussite et suivi des étudiants

Points faibles

- Absence de projets tutorés
- Faibles effectifs et difficulté pour le recrutement de néo-bacheliers
- Faible présence d'enseignants-chercheurs dans la formation

Recommandations

- Prévoir des dispositifs de renforcement dans la deuxième langue de travail (espagnol, italien) pour accueillir de grands débutants, en raison des difficultés pour recruter des bacheliers avec le niveau exigé dans des langues
- Mettre en place des projets tutorés, surtout en deuxième et troisième années
- Valoriser l'approche par compétence en développant une offre de formation modulaire

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* est une licence avec deux parcours linguistico culturels : *Anglais, Corse*. Une approche par compétences a été initiée en 2018 et une spécialisation progressive est mise en place. La formation portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille quelque 130 étudiants par an sur les trois années du cycle (60 % en parcours *Anglais*, 40 % en parcours *Corse*), dont environ 55 % de femmes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation répond à l'axe stratégique «Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité» de la convention d'application tripartite 2018-2022 entre l'État, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse Pasquale Paoli. Elle a répondu au PIA 4 «Excellences sous toutes ses formes» en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine. La formation est en cohérence avec les autres mentions de licence proches et se différencie de celles-ci par les langues travaillées (*anglais et corse*). Le parcours *Anglais* est complémentaire à la licence *LEA*, avec laquelle il mutualise certains cours. Le parcours *Corse* a un continuum en master de la même mention, alors que pour le parcours *Anglais*, le continuum se fait plutôt avec le master *MEEF*. Les deux parcours ouvrent également la voie à d'autres mentions de master.

La formation est ouverte à l'international. Plusieurs partenariats existent avec des universités en Italie et une en Espagne (pour le corse) et des universités britanniques et une norvégienne (pour l'anglais). Le service des Relations internationales organise des événements d'information et de sensibilisation à la mobilité et le flux de mobilité étudiante (sortante uniquement) a été de neuf étudiants en 2019-20 (parcours *Anglais*), avant la crise sanitaire.

La formation est adossée à la recherche. La formation à la recherche demeure présente, notamment dans les cours «*Méthodologie*» et «*Méthodologie de la recherche documentaire*». Quatorze enseignants-chercheurs (EC) assurent 688 h d'enseignement dans la mention, avec une grande différence entre les deux parcours : 13 EC assurent 568 h en parcours corse, alors que 3 EC assurent 120 h en parcours d'anglais. Un personnel de la documentation est chargé du cours de méthodologie de la recherche informationnelle et documentaire.

La formation intègre quelques éléments de professionnalisation. Quatre professionnels interviennent dans la formation (112 h) et un stage obligatoire de quatre semaines (cinq crédits ECTS) est intégré à la formation. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne développe pas la formation continue. Le protocole Pepite (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est aussi utilisé comme voie de professionnalisation. Le parcours corse a développé un partenariat avec l'école de journalisme de Montpellier pour monter un Diplôme universitaire (DU) en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. La licence *LLCER* est structurée en deux parcours : *Anglais, Corse*. Une approche par compétence est mise en place et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette. Un tronc commun aux deux parcours (bloc de compétences transversales) a été défini pour chaque semestre. La maquette comprend des cours méthodologiques, d'introduction au numérique, ainsi que des cours dans la troisième langue vivante et, uniquement pour le parcours *Anglais*, des cours de corse obligatoires comme dans toute licence de l'établissement.

Le parcours Corse permet le choix, au niveau du bloc de compétences disciplinaires, entre trois majeures (langue, littérature ou civilisation) et au niveau du bloc de compétences technologiques, préprofessionnelles et professionnelles entre deux majeures (bilingue ou information-communication). Une spécialisation progressive est mise en place dans les blocs disciplinaires, selon un principe d'initialisation-consolidation-spécialisation, ainsi qu'une approche programme qui favorise la progression des contenus pédagogiques (en lien avec la préparation des concours).

La formation a mis en place une diversification partielle des pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement variés : salle de E-learning, laboratoires de langues, salle immersive de réalité virtuelle. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement via des plateformes : Gymcoursu, 7speaking, Flowchase. L'hybridation des enseignements n'est pas mise en place (hors crise sanitaire) et il n'y a pas de projets tuteurés dans le cadre de la formation.

La formation comprend des enseignements dispensés en langues étrangères. La totalité des enseignements de spécialité dans les deux parcours est dispensée dans la langue du parcours (anglais ou corse) : 1 300 heures environ. Des certifications en langue étrangère de type CLES et de langue corse, passées par 75 % des étudiants en 2018-2019, ont connu un arrêt avec la crise sanitaire. Le portfolio n'a pas été mis en place dans la période analysée et très peu d'étudiants ont passé la certification PIX. Il n'y a pas de projets tuteurés dans le cadre de la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a pas d'offre spécifique pour le public de la formation continue. Sur la période, un étudiant a bénéficié d'une validation des acquis professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et suit de près ses différents publics. La formation accueille en première année 50-60 étudiants (avec environ 70 % de néobacheliers, pour la plupart issus d'un bac général) et affiche une bonne attractivité locale. Des campagnes d'informations sont mises en œuvre : salons, visites dans les lycées, etc. L'analyse des dossiers Parcoursup prévoit des propositions d'inscription en OUI SI. Un plan régime spécial d'études (RSE) est mis en place, ainsi qu'un suivi des étudiants en situation particulière. Le Contrat pédagogique de Réussite a été mis en œuvre en 2021 pour la totalité des étudiants.

La formation affiche de bons taux de réussite. Le taux de réussite en L1 est de 68 %, montant à 80 % en L2 et 87 % en L3. La crise sanitaire a eu un impact négatif surtout sur la réussite des étudiants admis en « OUI-SI ». Dès 2019, la formation a intégré des aménagements spécifiques : assiduité avec émargement, évaluation en Contrôle Continu Intégral (CCI), aménagements Parcoursup (Oui si) et contrats pédagogiques.

La formation dispose d'informations sur la poursuite en master et le devenir des diplômés. Les enquêtes d'insertion à 30 mois du diplôme connaissent un taux de réponse très élevé : 90 % en moyenne, encore plus pour le parcours Corse. Les résultats montrent une majorité de poursuites d'études (70 %), dont la moitié au sein de l'établissement : master MEEF ou master LLCER pour le parcours Corse. L'insertion professionnelle est très satisfaisante ; sur les neuf diplômés entrés dans le marché de l'emploi, un seul est en recherche d'emploi à 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 64 personnes, dont 41 permanents. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un D.U. axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. La formation (environ 1 700 heures étudiant pour le corse et 1 560 pour l'anglais) prévoit un certain nombre de mutualisations (tronc commun aux trois parcours, UE transversales). Le pilotage est assuré par deux responsables et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements, la modification de contenus et de volumes horaires. Les deux parcours donnent l'impression d'être assez indépendants.

La formation a mis en place récemment un processus d'évaluation interne permettant une démarche d'amélioration continue. Deux conseils de perfectionnement (un par parcours) ont eu lieu en 2022 ; aucun conseil n'a eu lieu entre 2019 et 2021. Les conseils ont analysé les chiffres de la formation, qui sont stables, et les résultats du questionnaire d'Évaluation des Enseignements (QEE) complétés par les L1 et L2 et du questionnaire d'Évaluation des Formations (QEF) par les L3. Ces questionnaires (reproposés dématérialisés depuis 2021, après deux ans d'arrêt) sont programmés par la Direction de la Formation et de la Vie universitaire (DFVU) et connaissent un taux de réponse assez faible (49 %) pour l'année 2021-2022. Il en ressort une satisfaction générale, avec un bémol sur les enseignements d'informatique et la qualité de la connexion sur le campus (parcours *Anglais*) et sur l'information autour des objectifs professionnels de la formation (parcours *Corse*).

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation
- Taux de réussite et suivi des étudiants
- Richesse d'options dans le parcours *Corse*

Points faibles

- Absence de projets tuteurés
- Faible taux d'enseignants-chercheurs dans le parcours *Anglais*
- Diversification partielle des pratiques pédagogiques

Recommandations

- (Re) mettre en place des certifications linguistiques et informatiques
- Introduire des projets tuteurés en deuxième et troisième années
- Renforcer le nombre d'enseignants-chercheurs dans le parcours *Anglais*
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes de satisfaction

LICENCE LETTRES, LANGUES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Lettres, langues* ouverte en 2018-2019 est une licence bi-disciplinaire articulée dans la forme Majeure-Mineure. Trois parcours sont proposés : *Majeure Lettres, Majeure Italien, Majeure Espagnol*, avec un quatrième qui ouvre ses portes en 2022 : *Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)*. Les combinaisons Majeure - Mineure proposées prévoient toujours la présence de la composante Lettres : *Majeure Lettres-Mineure Espagnol* ou *Italien, Majeure espagnol-Mineure Lettres, Majeure Italien-Mineure Lettres*. La formation portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLASHS) accueille entre 20 et 40 étudiants par an sur les trois années du cycle (environ 80 % de femmes).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle répond à l'axe stratégique «Promouvoir la réussite et l'insertion en capitalisant sur l'accréditation de l'offre de formation et en favorisant la transversalité et l'interdisciplinarité» de la convention d'application tripartite 2018 - 2022 entre l'État, la Collectivité de Corse et l'université de Corse Pasquale Paoli. Elle a répondu au Programme d'investissements d'avenir (PIA) 4 «Excellences sous toutes ses formes» en 2021-2022, dans le but de créer une école de valorisation du patrimoine. La formation est en cohérence avec les autres mentions de licence proches et se différencie de celles-ci par les langues travaillées (espagnol et italien, par rapport à la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, LLCER*, axée sur l'anglais ou le corse) et par un focus littéraire (par rapport à la licence *Langues étrangères appliquées, LEA*). Sa particularité est l'aspect bi-disciplinaire de ses trois parcours.

La formation est ouverte à l'international. Plusieurs partenariats existent avec des universités en Espagne et en Italie. Le Service des Relations internationales organise des événements d'information et de sensibilisation à la mobilité et le flux de mobilité étudiante (entrante et sortante) a été de 10-15 étudiants par an avant la crise sanitaire.

La formation est bien adossée à la recherche. La formation à la recherche est présente, notamment dans les modules «Méthodologie de la recherche documentaire» et «Méthodologie du travail universitaire». Huit enseignants-chercheurs (EC) assurent plus de 40 % des enseignements de la formation et les étudiants sont amenés à participer aux séminaires et aux journées organisées par l'UMR Lisa.

La formation intègre de façon limitée des éléments de professionnalisation. Même si aucun professionnel n'intervient dans la formation, la maquette inclut des modules de préparation à l'insertion professionnelle et à la recherche de stage, et un stage d'un mois (5 crédits ECTS) est prévu au semestre 6. Le protocole Pepite (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est aussi utilisé comme voie de professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs et les compétences visés. La formation est structurée en trois parcours (*Majeure Lettres, Majeure Italien, Majeure Espagnol*), auxquels s'ajoute, à partir de la rentrée 2022, le *Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)*. Une approche par compétence est mise en place et les acquis attendus pour chaque matière sont précisés dans la maquette. Un tronc commun aux trois parcours a été défini pour chaque semestre, dont la durée peut varier de 66 h (semestre 2) à 24 h (une seule matière) aux semestres 5 et 6. Une spécialisation progressive est mise en place dans les blocs disciplinaires, selon un principe d'initialisation-consolidation-spécialisation.

La formation a mis en place une diversification des pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur des espaces d'enseignement variés : salle d'E-learning, laboratoires de langues, salle immersive de réalité virtuelle. De plus, les étudiants participent de différentes façons à l'organisation des Festivals du film italien et espagnol (Jury étudiant, rédaction de fiches de film, de chroniques) et aux Journées d'étude et colloques. L'hybridation des enseignements n'est pas mise en place (hors crise sanitaire) et il n'y a pas de projets tuteurés dans le cadre de la formation.

La formation comprend de nombreux enseignements dispensés en langues étrangères. Dans le bloc des compétences transversales, on retrouve des cours méthodologiques, d'introduction au numérique, ainsi que des cours dans la troisième langue vivante et le corse. La moitié des enseignements en *Majeure Espagnol* ou *Majeure Italien* est dispensée en langue étrangère. Des certifications en langue étrangère de type CLES et de langue corse, passées par dix étudiants en 2018-2019, ont connu un arrêt avec la crise sanitaire. Le portfolio n'a pas été mis en place à ce jour et la certification Pix (annulée pour cause de pandémie) a été passée par un seul étudiant sur la période analysée.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne développe pas la formation continue. Elle accueille au maximum un stagiaire de la formation continue par an. Il n'y a aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est assez attractive et suit de près ses différents publics. La formation accueille en première année entre 15 et 25 étudiants par an (avec environ 60 % de néobacheliers, pour la presque totalité issus d'un bac général) sur la centaine de candidats. On observe des fluctuations dans le nombre d'inscrits par parcours : par exemple, la majeure d'Italien ne recrute aucun étudiant en 2019, mais attire la moitié de tous les inscrits dans la mention l'année suivante. Des campagnes d'information sont mises en œuvre : salons, visites dans les lycées, etc. L'analyse des dossiers Parcoursup prévoit des propositions d'inscription en OUI SI (Certification Voltaire, ateliers d'expression écrite et orale en Majeure Espagnol et Majeure Italien). Un plan régime spécial d'études (RSE) est mis en place, ainsi qu'un suivi des étudiants en situation particulière et le Contrat pédagogique de Réussite ont été mis en œuvre en 2021 pour la totalité des étudiants.

La formation affiche de bons taux de réussite. Dès 2019, la formation a intégré des aménagements spécifiques : assiduité avec émargement, évaluation en Contrôle Continu Intégré (CCI), aménagements Parcoursup (Oui si) et contrats pédagogiques. Excepté une baisse dans l'année 2019-2020, liée *a priori* à la pandémie, le taux de réussite est supérieur à 70 % en L1 et 85 % en L2 et L3.

La formation ouverte qu'en 2018/2019 ne dispose pas d'informations sur la poursuite en master et le devenir des diplômés. Compte tenu du fait que seulement des enquêtes d'insertion à 30 mois ont été réalisées et que la mention n'a ouvert qu'en 2018-19, les résultats de ces enquêtes portent sur la mention précédente, fermée à partir de 2018.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le corps enseignant se compose de 50 personnes, dont 26 permanents. Les nouveaux enseignants bénéficient d'un Diplôme universitaire (DU) axé sur les compétences pédagogiques lors de l'année de stage. Aucune mobilité internationale (entrante ou sortante) n'a été effectuée à cause de la crise sanitaire et aucun professeur n'a été invité sur cette période. La formation (environ 1740 heures étudiant) prévoit un certain nombre de mutualisations (tronc commun aux trois parcours, UE transversales, mutualisations de certains cours d'italien et espagnol avec la licence Langues étrangères appliquées) et requiert quelque 1500 heures d'équivalent TD par an. Le pilotage est assuré par un responsable et des réunions avec l'équipe et le secrétariat pédagogique sont organisées pour l'harmonisation des enseignements, la modification de contenus, volumes horaires, groupes.

La formation a mis en place récemment un processus d'évaluation interne permettant une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement réuni en 2022 (aucun conseil n'a eu lieu entre 2019 et 2021) a analysé les chiffres de la mention et observé de petits effectifs et un taux de réussite globalement satisfaisant. Le conseil s'est penché également sur les résultats du questionnaire d'Évaluation des Enseignements complétés (QEE) par les L1 et L2 et du questionnaire d'Évaluation des Formations (QEF) par les L3. Ces questionnaires (reproposés dématérialisés depuis 2021, après deux ans d'arrêt) sont programmés par la Direction de la Formation et de la Vie universitaire (DFVU) et connaissent un taux de réponse de 64 % pour l'année 2021. Il en ressort une satisfaction générale, avec comme élément plus problématique le «rythme des enseignements». De l'enquête professionnelle (auprès des diplômés de la mention précédente) émane une demande de plus de professionnalisation : le conseil propose d'envisager pour l'avenir des rencontres avec les professionnels, mais insiste sur l'importance de conserver, voire renforcer les enseignements disciplinaires.

Conclusion

Points forts

- Existence d'une bi-disciplinarité
- Ouverture d'un nouveau *Parcours préparatoire au professorat des écoles*
- Taux de réussite et suivi des étudiants

Points faibles

- Effectifs faibles
- Absence de projets tuteurés et d'intervenants professionnels
- Arrêt des certifications

Recommandations

- Travail sur l'attractivité de la formation pour renforcer les effectifs
- Introduction de projets tuteurés en deuxième et troisième années
- Implication de professionnels dans la formation
- (Re) mise en place des certifications linguistiques et informatiques

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) de l'université de Corse Pasquale Paoli prépare en trois ans des futurs gestionnaires polyvalents à travers deux parcours proposés dès la seconde année en formation initiale et en alternance à partir de la rentrée 2022/23 : le parcours *Gestion comptable fiscale et financière* (GC2F) et le parcours *Gestion entrepreneuriat et management d'activité* (GEMA). Ces deux parcours s'inscrivent dans la réforme transformant le DUT en licence professionnelle BUT. Le choix de ces parcours est en cohérence avec le référentiel national et également avec les licences professionnelles (LP) désormais intégrées dans le BUT, à savoir : LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* : responsable de portefeuilles clients en cabinet d'expertise pour le parcours GC2F ; LP *Métiers de l'entrepreneuriat* pour le parcours GEMA. La formation accueille environ 130 étudiants répartis sur trois années de formation sur le site de l'IUT de Corse à Corte.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GEA s'inscrit tout à fait dans l'offre de formation de l'université de Corse puisqu'il s'agit de la seule formation inscrite à 100 % dans le périmètre des sciences de gestion. En effet, la licence générale proposée par l'école universitaire de management et d'économie de l'université de Corse (EME-IAE) est une licence mixte économie-gestion plutôt orientée économie. La formation recrute dès le baccalauréat des étudiants pour une insertion professionnelle à trois ans et offre des passerelles possibles avec les autres formations de l'établissement, entrante en deuxième et troisième année avec les premières et deuxième années de licence de droit, d'économie-gestion, ou encore avec des BTS en gestion, ou sortante à la fin de la première ou de la seconde année de BUT à travers des « paliers d'orientation ». La construction de la formation s'appuie sur le programme national articulé en cinq blocs de compétences, et adapté localement tant en termes de contenu, d'objectifs et de rythme pédagogique tels le calendrier de l'alternance et l'inventaire de compétences. Ses deux parcours sont cohérents avec les deux LP historiques associées : LP *Entreprenariat* créée en 2004 et LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* créée en 2016. La formation profite de l'implication de membres de l'équipe pédagogique dans de nombreuses instances (direction du CFA universitaire et participation aux conseils de perfectionnement du CFA universitaire, de la Formation continue ; membre du comité de direction de la Fondation de l'université de Corse, responsabilité de Pépité, etc.). Le BUT GEA est une formation favorisant la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, particulièrement à travers la structuration du programme national autour de la notion de Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE), qui sont conçues dans le programme pour être pilotées par plusieurs enseignants de différentes disciplines tout au long de la formation en trois ans. L'organisation des enseignements en ressources et SAE s'inscrit dans une logique d'acquisition de compétences transversales, selon la philosophie du programme national du BUT, qui fait également une place importante aux questions de développement durable et de responsabilité sociétale, d'éthique, d'interculturalité et de transition écologique dans ses directives.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Faute de place, elle n'accueille aucun étudiant étranger malgré les nombreuses candidatures via Campus France. Il n'y a pas de mobilités sortantes depuis plusieurs années.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche en conformité avec ce qui peut être attendu d'une formation professionnalisante de premier cycle universitaire. Trois enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion interviennent dans les trois années de BUT, que ce soit dans le cadre des enseignements de ressources ou dans le cadre des SAE. Dans le DUT, les projets tuteurés portaient sur des problématiques associées aux thématiques de recherche des EC. Cette articulation devrait pouvoir perdurer dans les SAE, en se centrant davantage sur des problématiques d'ordre environnemental, sociétal, économique, organisationnel. Des cours de méthodologie de recherche documentaire offrent une ouverture à la méthodologie de la recherche.

Avec une adaptation locale de près de 33 % du volume horaire du programme national et des compétences visées encadrant la formation, le BUT GEA répond au plus près aux besoins socio-économiques du territoire. Ces besoins sont bien identifiés à travers les multiples liens entretenus avec les partenaires professionnels locaux, que ce soit dans le cadre du DUT GEA ou des conseils de perfectionnement des deux LP ou les interventions de professionnels dans les enseignements. Onze professionnels interviennent dans les enseignements de la deuxième année de DUT, ils sont 17 dans une LP avec des profils variés (consultants, responsables de structures d'accompagnement, avocats, experts-comptables, responsable marketing digital, financeurs, etc.) et cinq dans l'autre. L'intégration des LP comme troisième année du BUT ne devrait pas conduire à un bouleversement de ce point de vue. Chaque LP était proposée en alternance, les deux parcours le seront aussi. Le BUT GEA est accessible en alternance dès la première année. Enfin, enseignants et professionnels travaillent d'ores et déjà de concert pour élaborer des SAE pleinement professionnelles et concrètes. Cette collaboration est tout à fait en cohérence avec l'approche par compétences et la transversalité soutenue par la réforme du BUT.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT GEA met tout à fait en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences et aux publics visés, en conformité avec le cadre offert par le programme national : ressources, situations d'apprentissage et d'évaluation, organisation en blocs de compétences. Les étudiants issus de baccalauréat général et baccalauréat technologique suivent en première année un socle commun en gestion permettant l'acquisition du niveau 1 de trois compétences correspondant aux fondamentaux de la gestion : analyser les processus de l'organisation dans son environnement, aider à la prise de décision, piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation. Ce socle de formation est essentiellement assuré par les universitaires dans les ressources, les professionnels participant à l'enseignement et l'encadrement sur les heures de SAE. À partir de la seconde année avec deux parcours distincts, l'implication des professionnels est annoncée plus importante que dans la seconde année de DUT et les deux LP intégrées au BUT.

Les pratiques pédagogiques sont également très diverses et adaptées à un public varié. Ces pratiques comprennent des jeux d'entreprise ou des classes inversées, sans parler des SAE. De plus, une ressource dévolue à la réussite (aide aux apprentissages et à la réussite) permet un accompagnement personnalisé des étudiants qui peuvent également être soutenus par des contrats de réussite pédagogiques (six étudiants en 2021/2022, via l'application CONPERE). Ces dispositifs semblent porter leurs fruits sur les différents aspects : prise d'initiative, autonomie, résultats, confiance en soi, clarification du projet d'études et du choix de parcours en deuxième année de BUT.

L'ouverture de la formation à l'international est modeste dans la mesure où elle se limite à l'enseignement obligatoire de l'anglais en cohérence avec les partenariats internationaux de l'université (Charte ERASMUS et 21/27 notamment). Il faut noter par ailleurs l'ancrage territorial marqué avec la langue corse comme langue obligatoire. Cette seconde langue vivante (LV2) obligatoire est la seule proposée par la formation. Des dispositifs pour soutenir la mobilité sont mis en place par le Service des Relations internationales de l'université de Corse.

Le BUT GEA de l'université de Corse est une formation tout à fait adaptée à l'accueil d'étudiants en alternance. L'accès de public de formation continue est possible sur demande. Il existe un nombre plus que correct de contrats d'alternance en première année de BUT pour une formation tout juste refondue : 11 contrats sur 52 inscrits en première année de BUT. Les étudiants pouvant décider de passer au régime d'alternance en deuxième année de BUT, ce nombre devrait s'accroître au regard de l'expérience acquise dans les deux LP : tous en alternance dans l'une et près de 80 % dans l'autre. L'accès au public de formation continue est jusqu'à présent limité aux licences professionnelles. La structuration en blocs de compétences du BUT devrait pouvoir le favoriser, mais seulement 20 % des enseignements sont accessibles à distance, ce qui peut constituer un obstacle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité de façon satisfaisante en s'appuyant sur les dispositifs d'information mis en place par l'université de Corse. Les dispositifs d'information sont variés : salons, journées portes ouvertes, fiches diplômes, site internet. Le BUT GEA est très attractif ; pour un nombre de places limité à 53 sur Parcoursup, le nombre de candidats est important et en augmentation (471 candidats pour 2021 ; 549 en 2022). Le nombre de candidats est au minimum trois fois supérieur au nombre d'admis pour les LP Intégrées dans le BUT.

La formation est attentive à la réussite des étudiants qui est excellente. Plusieurs dispositifs (direction des études, tutorat, accompagnement personnalisé) permettent de suivre efficacement des étudiants au profil varié puisque le BUT recrute des bacheliers technologiques (19 sur 53) et généraux (34 sur 53) dans le respect des quotas imposés par le rectorat. Les résultats intermédiaires du BUT sont conformes aux excellents taux de réussite des LP entrant dans le périmètre de la formation, puisque tous les étudiants de première année du BUT ont validé tous les crédits ECTS auxquels ils étaient inscrits. Ceci est de bon augure pour la troisième année de BUT, avec une inconnue toutefois concernant les passerelles entrantes et sortantes dans la formation.

La question de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle du BUT GEA ne peut être éclairée que par les résultats des deux LP, présentant une forte proximité avec les deux parcours mis en place dès la seconde année. En l'occurrence, les LP offrent de bons résultats en termes d'insertion professionnelle immédiate ou à moyen terme, mais plus contrastés en termes de poursuite d'études. La LP *Métiers de l'entrepreneuriat* a un taux de poursuite d'étude d'environ 50 % pour la plupart au sein de l'établissement, alors que celui de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* est quasi nul. Dans cette dernière, l'insertion professionnelle est excellente grâce aux liens tissés avec l'Ordre des Experts Comptables de Corse, et aux forts besoins des cabinets d'expertise comptable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le BUT GEA mobilise une équipe réduite de onze enseignants-chercheurs permanents, et de trois enseignants contractuels (professeurs associés et attachés temporaires d'enseignement). Cette équipe devrait être confortée par les professionnels déjà intervenants dans le périmètre du BUT, notamment : trois en première année de BUT, 17 dans la LP *Métiers de l'entrepreneuriat* et cinq dans la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*. La taille réduite de l'équipe de permanents et le déséquilibre des intervenants professionnels selon les parcours nécessiterait de renforcer l'équipe pédagogique, accaparée par ailleurs par des tâches et responsabilités administratives. Au-delà de recrutements potentiels, une piste prometteuse est envisagée : créer du lien avec des enseignants du secondaire dans une perspective de parcours de réussite à bac-3 et bac+3. Le dynamisme de l'équipe se traduit également par une démarche volontariste de formation à la pédagogie : participation de plusieurs enseignants à la formation « Hybridation des enseignements » proposée par l'INSPE de l'université de Corse.

La formation s'inscrit de façon tout à fait correcte dans un processus d'amélioration continue, soucieuse de son adéquation avec les besoins du territoire. Elle s'appuie pour cela sur les données fournies par les différentes instances de l'université de Corse, mais également par sa proximité avec les partenaires socio-économiques (stages, apprentissage, projets). Les modalités de partage avec les professionnels sont plus ou moins formalisées : réunions pédagogiques dans le cadre de l'ex-DUT, ou conseils de perfectionnement des deux LP conduisant à des évolutions : par exemple renforcement de certains enseignements (volet social pour la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* ; marketing digital pour la LP *Métiers de l'entrepreneuriat*).

Conclusion

Points forts

- Bonne intégration dans l'offre de formation et forte cohérence des parcours avec les deux LP intégrées
- Fort taux de réussite lié à la qualité du suivi des étudiants et de leur parcours
- Fort ancrage local
- Accent mis sur la transversalité dans la maquette pédagogique du BUT

Points faibles

- Équipe pédagogique plutôt réduite
- Absence d'ouverture à l'international
- Poursuite d'études pour la LP préfigurant le parcours *Gestion entrepreneuriat et management d'activité*

Recommandations

- Élargir l'équipe pédagogique
- Réfléchir aux possibilités d'adaptation locale, par exemple dans le secteur du tourisme, pour le parcours *Gestion entrepreneuriat et management d'activité*, afin de maîtriser la poursuite d'étude.
- Ouvrir davantage la formation à l'international, au moins pour le parcours *Gestion entrepreneuriat et management d'activité*

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation (TC)* est construit à la rentrée 2021, à partir du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation* et de la licence professionnelle (LP) *Commercialisation des produits et services : spécialité Marketing et communication*. Ce BUT inclut deux parcours : *Marketing et management du point de vente*, qui remplace la LP ci-dessus, et *Stratégie de marque et événementiel*. La formation est portée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Corse. La formation est accessible en formation initiale, en alternance ainsi qu'en formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le diplôme répond bien aux ambitions de l'établissement en termes de développement d'une offre de formation pluridisciplinaire, de qualité, attractive et orientée vers l'insertion professionnelle des étudiants en lien avec les besoins du territoire. Cette offre professionnalisante, soutenue par de nombreux acteurs locaux, intègre des dimensions théorique et pratique permettant l'acquisition de compétences propres au domaine commercial. L'existence de la LP *Commercialisation des produits et services* a facilité la création du BUT parcours *Marketing et management du point de vente*. Le deuxième parcours *Stratégie de marque et événementiel* répond à une demande économique locale. La formation intègre des diplômés de baccalauréats technologiques, notamment *STMG* et de baccalauréats généraux, toutes spécialités. Le BUT offre une souplesse importante, des passerelles pour un accès en deuxième et troisième année de BUT, et des débouchés variés, notamment vers l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Corse. La formation a développé différents partenariats académiques au niveau local : le *Fab Lab* de l'université - support logistique des projets tutorés des étudiants - et le dispositif *Pépîte* en soutien pour les étudiants entrepreneurs. La pluridisciplinarité est matérialisée par la mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qui permettent de mesurer le degré d'acquisition de compétences des étudiants en mobilisant l'ensemble des différentes ressources enseignées.

La formation est potentiellement ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Il n'existe pas d'offre spécifique développée pour l'international. En ce qui concerne le BUT et le DUT, les étudiants ont l'opportunité de pouvoir bénéficier des partenaires de la LP *Métiers du commerce international*, à savoir les entreprises adhérentes aux chambres de commerce françaises à l'étranger - CCI France international - pour trois pays différents : la Thaïlande, le Vietnam et la Malaisie. La formation n'a connu aucune mobilité sortante ou entrante sur la période de référence.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité faute d'enseignant-chercheur intervenant sur le DUT transformé en BUT. Étant donnée la finalité professionnalisante de la formation, il est logique qu'aucun module spécifiquement dédié à la recherche ne soit proposé. Cependant, des modules d'apprentissage des techniques de recherche et de collecte d'informations sont proposés en BUT. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la LP mettent en avant leurs travaux de recherche dans le cadre des projets tutorés proposés aux étudiants. Aucun enseignant-chercheur n'intervient au niveau des deux premières années du BUT, ce qui est insatisfaisant. Pour la LP, future troisième année du BUT, l'équipe pédagogique comprend 24 enseignants (moitié permanents, moitié vacataires), dont uniquement trois enseignants-chercheurs et un enseignant-chercheur associé.

La formation entretient des relations très développées avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Un large éventail d'acteurs locaux est associé à la formation de BUT, que ce soient des partenaires économiques ou bien issus du milieu associatif. Ils contribuent à la formation par l'offre de stages, la proposition de contrats d'alternance ou bien de missions professionnelles. Les professionnels assurent un volume d'enseignements plutôt satisfaisant : 127 h en première année de BUT, 213 h en seconde année de DUT, et 310 h en LP, soit en cumul 650 h dans le périmètre du BUT. Il n'existe pas à ce jour de parcours spécifique ouvert à la formation continue. Mais l'alternance est très développée : sur le périmètre, il y a 26 alternants en DUT (2020/2021), 18 alternants en première année de BUT (2021-2022) sur 57 inscrits, et 16 alternants sur 24 inscrits (2020-2021) en LP *Commercialisation des produits et services : spécialité Marketing et Communication*. La préparation à l'insertion professionnelle est bien présente sous la forme de modules de

«projet personnel et professionnel» (PPP), qui aide les étudiants dans leur orientation, d'un module de communication professionnelle ou encore de la proposition de rencontres et de projets avec les acteurs du milieu socioprofessionnel. Cette préparation est complétée en première année de BUT par un stage de deux semaines, par la réalisation d'un projet tutoré et par les SAE qui représentent un total de 24 ECTS. La préparation à l'insertion professionnelle est aussi développée en LP avec 13 semaines de stage minimum et quatre ECTS dédiés au projet tutoré. La préparation à l'entrepreneuriat est présente en DUT à travers un module spécifique, qui sera reconduit en BUT à partir de la deuxième année.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre l'approche par compétence et déploie des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les objectifs, les méthodes pédagogiques et les acquis d'apprentissage sont clairement explicités pour ce qui concerne le BUT. Son élaboration repose entièrement sur une approche par compétence. Aucune certification n'est proposée sur la période de l'enquête : la certification PIX est déjà proposée depuis la rentrée 2021 en LP et le e-portfolio est proposé depuis la rentrée 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Sur le périmètre du BUT, la formation adopte des méthodes pédagogiques diversifiées afin de tenir compte de l'hétérogénéité de la population étudiante et de favoriser leur réussite. Cela passe par des études de cas, la résolution de problèmes, le travail de groupe, une approche par projets, une pédagogie inversée ou encore différentes mises en situation concrète, par exemple un jeu d'entreprise. Les enseignements sont proposés en présentiel, mais le recours au distanciel est possible pour 150 h en BUT et 50 % du volume horaire en LP.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés, mais perfectibles, pour permettre son ouverture à l'international. Les compétences linguistiques sont importantes dans le domaine commercial et les enseignements proposés répondent à cette exigence. Les étudiants doivent suivre obligatoirement des cours d'anglais, de corse et d'une troisième langue au choix : espagnol ou italien. Ces choix sont cohérents avec la stratégie de l'établissement, qu'il s'agisse des partenariats internationaux ou de la langue corse. En première année de BUT, le volume horaire anglais et seconde langue (hors le corse) est de 98 heures. À ce jour, la formation ne propose pas d'enseignement de spécialité en langue étrangère, mais cela est en réflexion pour la deuxième année de BUT. Les étudiants sont incités à participer aux événementiels de sensibilisation proposés par le service relations internationales de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de l'alternance, moins pour ceux de la formation continue. L'alternance représente une part significative de l'effectif de la formation ; le manque de ressources humaines est souligné, ce qui constitue un frein pour son développement, qui répondrait pourtant aux attentes des étudiants. La formation continue est marginale avec une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) sur la période ; l'hypothèse d'un manque de communication et de demande des entreprises est évoquée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation met en place différents dispositifs d'information en ce qui concerne le périmètre du BUT : rencontres auprès de lycéens dans le cadre de projets tutorés, élaboration de capsules vidéos pour le BUT – ce qui est original – ou encore visite du département. L'analyse de l'évolution des candidatures et inscriptions est effectuée. Le taux de pression est normal pour un BUT avec onze candidatures pour un admis. Le nombre d'étudiants bénéficiant d'un contrat pédagogique pour la réussite (ConPeRe) est plutôt faible, soit 8 % des inscrits. Les données fournies pour la LP mettent en évidence une croissance des candidatures permettant malgré la sélectivité (2,5 candidatures pour un admis) d'atteindre la capacité d'accueil.

La formation suit la réussite de ses étudiants, réussite qui est satisfaisante. L'évolution des taux de réussite est bien suivie par l'équipe pédagogique. Les taux de réussite sont bons, supérieurs à 80 % en LP et à 90 % en DUT. L'impact des dispositifs d'accompagnement mis en place récemment (ConPeRe et entretien à mi-parcours) est cependant difficilement mesurable.

La formation analyse le devenir des diplômés, en majorité en poursuite d'études pour le DUT ; le taux d'insertion professionnelle pour la LP est très satisfaisant. Au niveau du DUT, le taux de poursuite d'études des étudiants est de 70 %. Les données plus complètes pour la LP montrent un taux de poursuite d'études d'environ 40 % et un taux d'insertion professionnelle proche de 100 %. Le suivi est effectué de manière satisfaisante.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens trop limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, situation qui risque de s'aggraver avec les départs en retraite imminents. La composition des équipes pédagogiques diffère selon les formations. En DUT et BUT, l'équipe pédagogique comprend sept enseignants permanents, dont aucun enseignant-chercheur, et dix enseignants vacataires, dont six professionnels. Outre l'absence d'enseignant-chercheur malgré les besoins importants en marketing et gestion financière, l'équipe enseignante permanente est confrontée à la problématique de départs en retraite à court terme. En LP, l'équipe pédagogique comprend 12 professionnels et 12 enseignants permanents, dont trois enseignants-chercheurs et un enseignant-chercheur associé. Il est souligné la nécessité de renforcer l'équipe pédagogique très sollicitée par les responsabilités administratives, direction et recherche. Le manque global de ressources humaines est également souligné comme facteur limitant de l'alternance. Les indicateurs de mesure mobilisés afin de suivre la soutenabilité de la formation sont le nombre d'heures étudiant de la formation et son équivalent TD. Le volume correspond au cadre des DUT, BUT et LP.

Le processus d'évaluation interne actuellement en place gagnerait à être développé. Notamment du fait de la crise sanitaire, aucune évaluation des enseignements et de la formation par questionnaire n'a été proposée par l'établissement sur la période de référence en ce qui concerne le DUT et le LP. Une enquête informelle est menée en ce qui concerne le DUT, sans précision sur les résultats. Un conseil de perfectionnement devrait être mis en place cette année en BUT. Un tel conseil est bien présent pour la LP. Il joue pleinement son rôle en participant à l'analyse des résultats de la formation, en contribuant à son évaluation interne et en amenant bien à l'identification d'axes de progrès.

Conclusion

Points forts

- Pédagogie du BUT fondée sur une approche par compétence
- Taux de réussite satisfaisants
- Éléments de professionnalisation très présents

Points faibles

- Équipe pédagogique sans enseignant-chercheur, soumise à de fortes charges et confrontée à des départs à la retraite imminents
- Absence de mobilité étudiante
- Très peu de contrats pédagogiques de réussite signés

Recommandations

- Réfléchir aux possibilités de recrutement d'enseignants-chercheurs
- Dynamiser la mobilité étudiante
- Revoir la communication sur le contrat pédagogique de réussite

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Administration publique* vise à spécialiser les étudiants dans le domaine du droit public, en leur offrant l'opportunité de poursuivre leurs études en master ou de s'insérer professionnellement à la suite du passage de concours de la fonction publique territoriale et d'État. Portée par la faculté de Droit et de science politique de l'université de Corse Pasquale Paoli, la licence n'est ouverte qu'en troisième année (licence suspendue) en formation initiale et en formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Administration publique* s'insère globalement dans la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit bien dans les ambitions et les orientations pédagogiques de l'établissement, même si sa thématique ne fait pas partie des axes prioritaires de l'université. Elle vient en complémentarité des autres formations de même cycle - licence généraliste en *Droit* et licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales* - et en articulation avec celle des autres cycles ; l'accès est de plus possible sur dossier pour des étudiants non spécialistes en droit. Un questionnement existe cependant quant à son positionnement par rapport à la licence professionnelle ci-dessus dont les objectifs sont proches, notamment en termes de préparation aux concours administratifs. La formation met en avant un partenariat avec l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Montpellier, ce qui est cohérent avec l'un des objectifs du diplôme, qui est la préparation de concours administratifs. Les apports de la pluridisciplinarité par la mise en place dans la maquette de différents blocs de compétences et de l'interdisciplinarité par la proposition de modules non juridiques spécifiques sont clairement identifiés.

La formation est très peu ouverte à l'international. Il n'existe pas d'offre développée spécifiquement pour l'international. Bien que des mobilités entrantes ou sortantes soient possibles via des séjours Erasmus et que des dispositifs de soutien soient mis en place par l'établissement, aucune mobilité n'a été réalisée à ce jour. À noter cependant l'admission de cinq étudiants Campus France sur la période.

L'adossement du diplôme à la recherche est plutôt satisfaisant. La licence comprend 15 h de formation à et par la recherche, et des heures de méthodologie pour la recherche documentaire. Les enseignants-chercheurs assurent 46 % du volume d'enseignements. Aucun dispositif (stage dans un laboratoire, participation aux séminaires) n'est mis en place par les unités de recherche auxquelles le diplôme est rattaché.

La formation est ouverte sur le monde socio-économique et intègre différents éléments de professionnalisation. Les acteurs socio-économiques sont clairement associés à la formation, que ce soit à travers leur enseignements, près de 25 % du volume horaire, ou à travers leur présence au conseil de perfectionnement. L'adéquation de la formation avec les besoins socio-économiques du territoire n'est pas explicitée. La licence n'est pas ouverte à l'alternance ; elle l'est cependant à la formation continue. Au sein de la maquette, différents modules assurés par des professionnels préparent les étudiants à une éventuelle insertion professionnelle. La présence d'un stage obligatoire de trois semaines favorise également l'ouverture sur le monde socio-économique et doit être soulignée. On regrette cependant qu'il ne fasse pas l'objet d'une présentation orale, permettant une interaction avec l'étudiant par rapport au stage et son rendu, et qu'il ne soit valorisé qu'à hauteur de deux « European credit transfer system » (crédits ECTS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques bien adaptées aux compétences visées. Les informations concernant les objectifs, les contenus et les méthodes pédagogiques sont clairement explicitées et favorisent l'alignement pédagogique. Le programme proposé est cohérent et la formation repose sur un ensemble de blocs de compétences. Les compétences acquises dans le cursus sont valorisées au travers de différents modules dont le projet professionnel, la préparation aux concours administratifs et l'obtention de certifications : certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et certificat PIX.

Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans la formation sont classiques. Elles reposent de manière traditionnelle sur un mix de cours magistraux et travaux dirigés. Les enseignements sont proposés en présentiel et en distanciel ; cette dernière modalité représente 8 % du volume global de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés à son ouverture à l'international. L'acquisition de compétences linguistiques se limite à 15 heures d'enseignements de langues étrangères par semestre, ce qui est peu mais usuel pour une licence juridique. À noter cependant le choix offert aux étudiants entre trois langues – anglais, espagnol ou italien - et l'accès possible au centre de langues de l'établissement pour développer leurs compétences en la matière. Aucun dispositif interne de préparation à la mobilité n'est proposé ; les étudiants peuvent néanmoins bénéficier des outils développés par l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que peu adaptés aux publics de la formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, seulement au public de formation continue avec deux étudiants avant 2018 et aucun depuis. Il n'existe pas de modalités particulières mises en œuvre, la gestion est déléguée au service de la formation continue de l'établissement. Seule une action de tutorat est néanmoins proposée aux stagiaires de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité – qui apparaît très faible - mais il manque des informations sur les publics intégrant le diplôme. L'information sur la licence est disponible via un éventail de dispositifs classiques tels que forums ou journées portes ouvertes, mis en œuvre par l'établissement et la composante de rattachement. L'évolution des candidatures et des inscriptions est bien suivie par la formation. Le nombre de candidatures à la formation est faible, environ 35 par an en moyenne, et le nombre d'admis très faible : dix par an en moyenne. Le nombre final d'inscrits, quatre et six pour les deux dernières promotions, est très faible par rapport à la capacité d'accueil (20 étudiants) et interroge sur l'attractivité du diplôme.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite des étudiants sont effectivement suivis et relativement stables, environ 68 %, ce qui est un peu juste pour une troisième année de licence. Une réflexion sur l'impact des dispositifs d'accompagnement a été menée par l'équipe pédagogique.

La formation suit la poursuite d'études de ses diplômés, moins l'insertion professionnelle. Tous les diplômés (répondants à l'enquête 2019 et promotions suivantes) sont en poursuite d'études, la plupart en master *Droit des collectivités territoriales*. Les autres types de poursuites d'études sont bien documentés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 29 intervenants, dont 9 enseignants permanents, 11 enseignants temporaires et 7 professionnels. Si une difficulté d'organisation est soulignée du fait de la faible part des permanents dans l'équipe pédagogique, 31 % de l'ensemble, une interrogation survient malgré tout sur la soutenabilité de la formation étant donné le très faible effectif étudiant - 635 heures d'enseignements (939 h EQTD) à assurer pour un effectif moyen de sept étudiants, effectif en baisse sur les deux dernières promotions : quatre et six.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants ; le taux de retour est satisfaisant, passant de 73 % à 83 %, ce qui s'explique par les faibles effectifs. Les remarques et suggestions émises à la suite du questionnaire sont bien prises en compte dans l'évolution de la maquette et du règlement des études. Un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit tous les ans. Sa composition est équilibrée avec deux enseignants-chercheurs, deux professionnels et deux étudiants ; il joue un rôle d'outil d'évaluation et de réflexion par rapport au diplôme.

Conclusion

Points forts

- Mise en œuvre d'une approche par compétence
- Bonnes relations avec le monde socio-économique
- Processus d'évaluation interne de qualité

Points faibles

- Faible attractivité et très faibles effectifs
- Taux de réussite relativement faible pour une L3 avec de très faibles effectifs
- Très faible ouverture à l'international

Recommandations

- Engager une réflexion sur le manque d'attractivité et le très faible effectif de cette formation
- Pour permettre la soutenabilité de cette licence suspendue, engager une réflexion visant à mutualiser des enseignements et développer des synergies avec la LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*

LICENCE DE DROIT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'université de Corse est une formation juridique générale portée par la faculté de Droit et de science politique. Elle est organisée en formation initiale et accessible aux stagiaires de la formation continue. Elle n'est pas proposée en alternance ou en formation à distance. Il s'agit d'une licence classique qui permet une spécialisation progressive des étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* a une place cohérente dans l'offre de formation. Elle permet l'acquisition progressive de connaissances afin de permettre la poursuite des études en master ou dans une autre formation de niveau bac +3 telles que la licence *Administration publique* ou encore les deux licences professionnelles (LP) proposées par l'université de Corse (*Métiers des administrations et collectivités territoriales*; *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*) accessibles au terme des deux premières années de licence. La formation ne dispose pas de partenariats académiques. À l'issue de la licence, les étudiants ont la possibilité de s'orienter dans une des cinq mentions des masters de la faculté de Droit. Ils peuvent également s'insérer immédiatement dans la vie active par le biais des concours de la fonction publique, ou dans le secteur privé des professions immobilières, bancaires ou parajudiciaires. La première année de licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'une capacité en droit et sous réserve de notes minimales dans les disciplines juridiques. La formation est également accessible directement en deuxième année aux étudiants de certains diplômes universitaires de technologie (DUT) dispensés à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Corse.

L'ouverture à l'international est limitée. Elle se traduit surtout par l'accueil d'étudiants internationaux (23 en 2018 - 2019 ; 26 en 2019-2020 et 19 en 2020-2021). Le nombre de mobilités sortantes est très faible (deux ou trois hors crise sanitaire). Elle s'explique par le faible intérêt des étudiants pour les dispositifs de mobilité internationale mis à leur disposition. De plus, le processus de sélection à l'entrée de master ne favorise pas la mobilité en troisième année de licence.

L'adossement à la recherche est plutôt développé. Il se traduit essentiellement à travers les enseignements dispensés en majeure partie par des enseignants-chercheurs. Il existe un dispositif de tutorat pour accompagner les étudiants dans le maniement des outils documentaires. Les liens entre les enseignements et la recherche résultent essentiellement de l'initiative individuelle des enseignants-chercheurs.

La formation intègre de façon limitée des éléments de professionnalisation. Elle ne dispose pas de partenariats professionnels, mais s'appuie sur un solide réseau d'entreprises corses. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage d'observation dans une entreprise. La troisième année de licence dispose d'un bloc de compétences préprofessionnelles dans lequel les étudiants peuvent effectuer un stage de deux semaines (un crédit ECTS) qui donne lieu à un rapport. La participation des professionnels à la formation se manifeste par leur présence lors des conseils de perfectionnement. Un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle existe au niveau de l'université mais n'est pas propre à la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, en adéquation avec les compétences visées. La licence *Droit* est organisée par blocs de compétences disciplinaires ou transversales regroupant les langues étrangères, la langue régionale, l'informatique, les activités sportives et culturelles. Cette structuration permet une bonne lisibilité des prérequis ainsi que la validation d'acquis par l'expérience (VAE) ou la validation d'acquis professionnels (VAP).

L'organisation pédagogique de la formation demeure relativement classique, mais elle intègre plus de dispositifs d'accompagnement à la réussite. Les principaux enseignements sont assortis de travaux dirigés. Depuis 2020, les effectifs des tuteurs ont été doublés afin de lutter contre l'échec en première année. En outre, le volume horaire de la première année de licence a été réduit afin de favoriser la transition lycée/université. De manière générale, un accompagnement pédagogique renforcé a été développé autour des matières fondamentales puisque trois travaux dirigés (TD) sont obligatoires chaque semestre. L'université de Corse est abonnée à l'université numérique juridique francophone. Cela ne se traduit cependant pas en termes d'enseignements, le dispositif est incitatif et sert d'appui aux étudiants bénéficiant d'un régime spécifique. Hors cas exceptionnels liés à la pandémie ou l'aménagement des enseignements pour les régimes spéciaux, la formation a lieu en présentiel. En marge des enseignements de licence, plusieurs certifications sont proposées (CLES, PIX, certification Le Robert) ; aucun étudiant n'a obtenu une certification en 2018-2019, les certifications n'ont pas été mises en place les années suivantes eu égard à la pandémie. Les effectifs de la formation permettent un suivi de proximité des étudiants, et plus spécifiquement, il est prévu un régime particulier pour les étudiants salariés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau, chargés de famille (une dizaine en 2018 - 2019, plus d'une vingtaine en 2020-2021).

La formation inclut des contenus adaptés d'enseignement de l'anglais, mais aucun dispositif préparant à la mobilité. Elle comporte des enseignements en langues étrangères. Il n'est pas fait état de dispositif spécifique permettant la mobilité sortante. Une réflexion institutionnelle est en cours afin d'améliorer le dispositif de mobilité des étudiants.

Aucun dispositif n'est mis en œuvre pour les publics en formation continue ou en alternance. La formation n'accueille aucun stagiaire en formation continue, faute de demande. De même, il n'y a aucune demande de VAE ou de VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est forte et la formation suit bien son attractivité. Les effectifs sont en constante évolution sur ces trois dernières années (passant de 316 en 2018-2019 à 341 en 2020-2021), liée surtout à une augmentation sensible en première année de licence (L1) (de 185 en 2018-2019 à 209 en 2020-2021) conduisant à dépasser légèrement la capacité d'accueil (200). L'information sur la formation se traduit par l'emploi des canaux de communications classiques : journées portes ouvertes, salons, forums, site internet, médias. Les étudiants de deuxième année (L2) et troisième année (L3) bénéficient d'une réunion annuelle sur les possibilités de poursuite d'études.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le pourcentage de réussite en première année de licence est relativement faible (de 37 % en 2018-2019 à 29 % en 2020-2021 avec près de 40 % des étudiants validant moins de 30 crédits ECTS), ce qui a conduit à la mise en place d'un dispositif de tutorat. Les résultats sont nettement supérieurs en deuxième année et troisième année de licence (aux alentours de 80 %). De façon générale, on remarque une grande disponibilité des enseignants avec une forte implication dans la réussite des étudiants.

La formation affiche un fort taux de poursuite d'études dans les masters de l'établissement. Des enquêtes de suivi d'insertion à 18 et 30 mois sont réalisées par les services de l'université. Il ressort de ces enquêtes que 90 % des étudiants diplômés de licence poursuivent dans un master proposé par l'établissement. Les résultats sont diffusés chaque année sur le site de l'université. Pour une analyse plus fine, l'équipe pédagogique voudrait disposer d'enquêtes à 12 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens plutôt limités pour atteindre ses objectifs. Pour l'année 2020-2021, l'équipe pédagogique comprend 17 enseignants permanents et 19 enseignants temporaires. Le faible taux d'encadrement ne permet pas de mettre en place l'ensemble des initiatives liées au suivi des étudiants ou à la direction de mémoires de recherche par exemple. Les enseignants-chercheurs dispensent 72 % des enseignements. L'organisation des études permet aux étudiants de faciliter leurs déplacements sur le site de Corse.

La formation a mis en place un dispositif d'évaluation interne solide, permettant une démarche d'amélioration continue. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et qui comporte un représentant étudiant de chaque année de licence, deux professionnels et deux enseignants-chercheurs. Les étudiants sont conviés régulièrement à des réunions et sont très impliqués dans les échanges portant sur l'amélioration de leur formation. La formation analyse également les résultats des questionnaires d'évaluation pour faire évoluer la formation.

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation
- Accompagnement des étudiants et disponibilité de l'équipe pédagogique
- Développement de dispositifs pour favoriser la réussite en première année de licence

Points faibles

- Faible taux de réussite en L1
- Absence de partenariats formalisés avec les milieux socio-professionnels
- Absence d'ouverture à l'international

Recommandations

- Formaliser les liens avec le milieu socio-professionnel
- Favoriser la mobilité sortante des étudiants
- Revoir le taux d'encadrement et les capacités d'accueil en première année, si les effectifs continuent à augmenter

LICENCE ÉCONOMIE, GESTION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Au sein de l'école de management et d'économie – IAE de Corse, la licence *Économie, gestion* est une formation généraliste qui prépare en trois ans les étudiants à poursuivre leurs études principalement en master dans la même composante. Toutefois l'insertion professionnelle directe est également possible en tant que chargé d'affaires ou assistant de gestion, en cohérence avec les trois parcours de licence proposés : le parcours *Data management (L3 DM)* accessible après deux années en parcours renforcé, le parcours *Développement territorial (L3 DT)* après deux années en parcours classique et le parcours international (transformé en 2020 en option « partir à l'international »).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie, gestion* est une licence généraliste qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'université de Corse Pasquale Paoli, par son ancrage territorial, sa proximité pédagogique, sa volonté de rayonnement et d'ouverture à l'international. Si la licence *Économie, gestion* est bien articulée avec l'offre de formation de l'EME-IAE de Corse (licences et masters), les passerelles avec les autres formations du même domaine proposées par l'établissement sont moins avérées, notamment dans le futur proche avec l'évolution des DUT (*Gestion des entreprises et des administrations* et *techniques de commercialisation*) en BUT. Le dossier indique qu'une convention devrait se mettre en place via le réseau des IAE. Hormis ces liens, aucun partenariat académique local, régional ou national n'est mis en place, bien qu'une réflexion autour d'un projet de cycle pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) ait été initiée, mais les éléments fournis ne permettent pas d'en apprécier le périmètre. Toutefois, un tel projet conforterait le caractère fortement pluridisciplinaire de cette formation, qui outre l'économie et la gestion permet une connaissance du droit, des sciences politiques, de géographie, de sociologie via un bloc de compétences transversales identifié dans la maquette. Cette ouverture disciplinaire marquée se retrouve dans les questions de développement durable dont les enjeux sont abordés à travers la participation à la fresque du climat en deuxième année de licence (L2) ou un challenge innovation en troisième année de licence (L3).

L'ouverture à l'international existe mais ne concerne que de très faibles effectifs. Parmi les trois parcours proposés à partir de la troisième année de licence, l'un est dédié à l'ouverture internationale, en cohérence avec les priorités de l'université de Corse Pasquale Paoli qui a nommé deux chargés de mission sur ce sujet. Pour la licence, il s'agit principalement de mobilité sortante au sein du réseau ERASMUS (essentiellement à l'université du Luxembourg et de Florence) et la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec CREPUQ, mobilités soutenues financièrement par le service des relations internationales via des bourses. Toutefois, les flux restent faibles. Après deux promotions à très faible effectif (deux), le parcours international est devenu une option en 2020/21.

Les liens de la formation avec la recherche sont avérés et solides, particulièrement en L3 pour les parcours *Data management (DM)* et *Développement territorial (DT)*. Ces deux parcours sont adossés aux axes de recherche de l'UMR CNRS 6240 LISA, via l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les enseignements (75 % des CM et 30 % des TD), via la possibilité d'effectuer le stage obligatoire dans le laboratoire de recherche LISA (deux ou trois par promotion), ou encore à travers des projets d'économie appliquée intégrés à la maquette et encadrés par un enseignant-chercheur (18 h pour le parcours *Data management*). Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont nombreux, tous maîtres de conférences (18 sur 43 intervenants). Aucun professeur d'université n'intervient dans la formation.

Les relations qu'entretient la licence *Économie, gestion* avec le monde socio-économique sont conformes à ce qui est attendu d'une licence généraliste. La formation fait intervenir 13 professionnels dont les activités sont conformes à celles précisées dans la fiche RNCP, essentiellement dans le cadre de travaux pratiques et dirigés, et en intègre certains dans les conseils de perfectionnement organisés annuellement. Formation généraliste avec un objectif de poursuite d'étude en master, au sein de la composante IAE essentiellement, la licence n'est ni ouverte à l'alternance, ni à la formation continue.

Elle ne prépare pas à l'insertion professionnelle immédiate mais sensibilise les étudiants à la vie professionnelle à travers un stage obligatoire (huit semaines) en fin de troisième année de licence pour lesquels ils sont accompagnés dans la recherche via des ateliers dédiés, ou la participation à des ateliers de création d'entreprise et des challenges innovation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Économie, gestion* démontre une réflexion pédagogique mûrie à travers une progressivité pédagogique entre les différentes années de formation, en cohérence avec l'organisation de la maquette en blocs de compétences depuis l'année universitaire 2018-2019. Toutes les compétences sont associées à des crédits ECTS et parfois également à des certifications plus lisibles par le monde professionnel (TOEIC et PIX). La formation prévoit la mise en place d'une organisation pour les compétences numériques (sous la forme d'une matrice de compétences réparties sur six semestres), ainsi que le e-portfolio accessible dès le printemps 2022 avant le déploiement du dispositif dans tout l'établissement.

La diversité des pratiques pédagogiques mises en place par la formation est tout à fait notable. Elle passe par une adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences aux enseignements, du contrôle terminal avec session de rattrapage au contrôle continu intégral en passant par une évaluation hybride combinant contrôle continu et session de rattrapage. Cette diversité des pratiques pédagogiques se retrouve également dans des approches telles que des jeux de rôle, des classes inversées et des jeux d'entreprise, parfois dispensés dans de tiers lieux (FabLab). Les modalités d'enseignement restent assez classiques, exclusivement en présentiel (hors crise sanitaire) conformément aux attentes des étudiants.

L'ouverture de la formation à l'international est tout à fait satisfaisante. La licence *Économie, gestion* propose l'enseignement de deux langues vivantes, et ce faisant la possibilité ou l'obligation de passer des certifications associées (CLES et TOEIC). Du reste, l'enseignement de l'anglais est suivi de façon obligatoire dans l'ensemble de la licence. Il existe un parcours dédié à l'international qui rend obligatoire l'enseignement d'une seconde langue vivante au choix (italien, espagnol et allemand), ainsi que le suivi de certains cours en anglais (économétrie, économie et gestion en troisième année de licence) et une certification TOEIC spécifique. Le parcours renforcé impose également aux étudiants de choisir une deuxième langue vivante (LV2). De plus, des partenariats ERASMUS sont accessibles aux étudiants en Italie (Florence) et en Espagne (les Baléares). Enfin, le parcours international a évolué en option «partir à l'international» ouverte à l'ensemble des étudiants quels que soient les parcours, afin d'améliorer la mobilité sortante jugée insuffisante (20 % des effectifs en L3) et la rendre accessible au plus grand nombre par des cours d'anglais professionnels et des cours disciplinaires dispensés en anglais. Concernant les mobilités entrantes, elles sont faibles (au maximum quatre étudiants entrants, zéro en 2020/21), ce qui conduit la formation à réfléchir à la valorisation des enseignements en langue étrangère et une reconnaissance du rôle des coordinateurs pédagogiques, en relation avec le SRI qui propose des dispositifs d'information et d'orientation à la mobilité internationale communs à toute l'université.

La formation n'a pas mis à profit la structuration en blocs de compétences pour l'accueil de publics en formation continue. La licence *Économie, gestion* est une formation généraliste qui n'est pas accessible à l'alternance. Pour autant, la structuration de la formation en blocs de compétences pourrait être adaptée à de la formation continue, en s'appuyant sur les blocs disciplinaires propres au parcours DM ou DT, et en développant un enseignement hybride.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très impliquée dans le suivi et le développement de son attractivité. Elle diffuse des fiches propres à chaque parcours, et elle est présente sur toutes les manifestations organisées à l'échelle régionale et nationale. Le nombre de candidats est en augmentation et conséquent (582 en première année de licence pour 88 admis), avec une part de bacheliers technologiques issus de STMG : 17 contre 61 issus de filières générales, le public visé étant celui de la filière générale. Toutefois, des marges de progression ont été identifiées puisque beaucoup de lycéens partent en premier choix vers d'autres universités ou des formations sélectives en première année post baccalauréat avant de revenir vers la licence *Économie, gestion*. Au total, la formation suit avec attention ses effectifs, que ce soit en L1 ou en L2 et L3. Cependant, les effectifs du parcours *Data management* sont malgré la progression encore faibles (huit en 2020/2021).

De même, la formation suit avec attention les taux de réussite des étudiants, qui sont accompagnés de façon individualisée dès la L1 quand ils sont en difficulté via un contrat pédagogique, des modules de soutien, de l'aide à la révision. Ces dispositifs semblent porter leurs fruits puisque, hors la période Covid, les taux de réussite sont d'environ 50 % en L1, supérieurs à 85 % en L2 et 90 % en L3 et le taux d'abandon (4 % en L1) est stable et peu élevé, ce qui est encourageant.

La formation analyse finement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études lors du conseil de perfectionnement de la formation, mis en place conformément à la charte de l'UPCC, à partir des données mises à disposition par la DFVU. Le suivi du devenir des étudiants est globalement bon, particulièrement dans le parcours *Développement territorial*. La formation, généraliste à trois ans, s'attache essentiellement à la poursuite d'étude et de ce point de vue les résultats sont tout à fait honorables puisque de 50 à 65 % des diplômés poursuivent en master, essentiellement en masters de gestion, et parfois en études de comptabilité. Cependant, près de la moitié des étudiants poursuivent leurs études dans des masters qui ne sont pas proposés par l'université de Corse Pasquale Paoli, comme en finance ou en gestion de patrimoine.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La baisse des moyens induit des difficultés pour l'organisation des enseignements. La licence *Économie, gestion* est pilotée par une équipe de près de 21 enseignants permanents épaulés par une vingtaine d'intervenants temporaires. Suite à des départs en retraite sans remplacement, le nombre d'enseignants-chercheurs est en baisse. L'équipe pédagogique comprend 18 MCF, 7 contractuels professeurs associés et attachés temporaires d'enseignement et de recherche. L'absence de professeur des universités dans l'équipe est à déplorer. La réduction de l'équipe pédagogique induit des emplois du temps très contraints, une impossible mobilité sortante en tant qu'EC invité. Pour autant, l'équipe pédagogique est volontariste pour les démarches d'innovations pédagogiques. La formation propose des parcours différenciés qui s'avèrent déséquilibrés en matière de volume horaire d'enseignement : de 359 H pour le parcours DT à 491 H pour le parcours DM ou même 524 H avec l'option internationale. Ces différences entre parcours ont commencé à être réduites dès 2021-2022.

La licence *Économie, gestion* s'appuie pour évoluer non seulement classiquement sur les questionnaires d'évaluation de l'établissement, mais également sur des dispositifs ad hoc à travers une collecte de données ciblées depuis 2021. Les résultats des évaluations par les étudiants dans le cadre d'un enseignement sont ensuite exploités en conseil de perfectionnement. Ce dernier fonctionne conformément à la charte et au modèle de compte-rendu élaborés par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU).

Conclusion

Points forts

- Proximité pédagogique et souci de la réussite des étudiants
- Volonté de rayonnement et d'ouverture à l'international
- Bonne intégration du parcours *Data management* à la recherche

Points faibles

- Manque de débouchés en master, pour une formation pourtant bien articulée avec l'offre de formation de l'université de Corse Pasquale Paoli et de l'EME-IAE
- Un parcours *Data management* très orienté théorique avec de faibles effectifs
- Encadrement pédagogique en recul et équipe sous pression

Recommandations

- Clarifier l'offre de formation entre parcours renforcé/classique et *DT/DM*, en la simplifiant et en développant des passerelles avec des licences professionnelles et des BUT en cours de structuration ou des M1, ce qui rendrait la licence *Économie, gestion* plus attractive
- Renforcer l'équipe pédagogique en réfléchissant notamment au recrutement d'un professeur d'université

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence professionnelle Assurance, Banque, Finance - LP ABF : chargé de clientèle a pour objectif de former des conseillers gestionnaires clientèle sur le marché des particuliers, qui doivent maîtriser les techniques de bancassurance, l'évolution de l'environnement économique et financier et les fondamentaux du commerce et de la relation client. Portée par l'Institut Universitaire de Technologie - IUT de l'université de Corse Pasquale Paoli, elle propose un seul parcours et est accessible par la voie de l'alternance et de la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Bien intégrée dans la stratégie de formation de l'université, la LP ABF vise à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants par une collaboration étroite avec les acteurs bancaires du territoire, via le partenariat avec l'École Supérieure de la Banque [ESBanque] et le soutien de l'Association française des banques [AFB]. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations de même cycle afin de permettre un accès aux métiers de la banque à des étudiants issus d'une large variété de formations dans le domaine des services : Brevet de technicien supérieur, Diplôme universitaire de technologie ou licence 2. Le parcours de formation proposé est piloté par l'ESBanque, organisme de formation de référence au niveau national créé à l'initiative du secteur bancaire, et le Centre de formation d'apprentis [CFA] de l'établissement. La formation fait intervenir des professionnels de différents partenaires bancaires du territoire : Caisse d'Épargne Provence Alpes Côte d'azur, Crédit Agricole, LCL, Banque populaire provençale et Corse (BPPC). La licence professionnelle se singularise également par sa pluridisciplinarité. La mise en place d'une maquette organisée autour de différents blocs de compétences complémentaires, et la proposition de modules spécifiques, projet tutoré et projet collectif entre autres, illustrent ce choix.

La formation est potentiellement ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais son objectif et son rythme ne l'y incitent pas. Il n'existe pas d'offre développée spécifiquement pour l'international, ce qui est cohérent avec l'objectif d'insertion professionnelle territoriale du diplôme, la prise en compte des contraintes de l'alternance et des spécificités réglementaires nationales. Bien que des mobilités entrantes ou sortantes soient possibles, aucune mobilité n'a été réalisée à ce jour.

La formation ne bénéficie d'aucun adossement à la recherche. Elle n'intègre aucune formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Aucun enseignant-chercheur ou chercheur des disciplines de la formation ne participe aux enseignements proposés. Même si le partenariat avec l'ESBanque implique la présence de professionnels, favorable à l'ouverture socio-économique des étudiants, cette absence est regrettable dans le cadre d'une licence professionnelle, qui est un diplôme universitaire. Aucun dispositif n'est en parallèle mis en place par les unités de recherche liées au diplôme.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Sur les 11 enseignants de l'équipe pédagogique, six sont des cadres bancaires appartenant à chacune des quatre enseignes du territoire, partenaires de la formation. Ces professionnels sont notamment associés à l'organisation des projets tutorés et collectifs, à l'aide à l'insertion professionnelle et à l'évolution de la formation dans le cadre du conseil de perfectionnement. La formation est uniquement ouverte sous forme d'alternance, ce qui est cohérent avec son objectif d'insertion professionnelle des étudiants. Elle est aussi ouverte à la formation continue pour les salariés du secteur bancaire souhaitant évoluer dans leur carrière. Le déroulement de la formation en alternance et l'intervention d'enseignants professionnels participent de fait à la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants. Il n'y a pas de sensibilisation à l'entrepreneuriat, ce qui s'entend étant donné l'objectif du diplôme et l'encadrement législatif du secteur d'activité bancaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques conventionnelles. Les informations transmises ne permettent pas de se prononcer sur la mise en place d'une approche par compétence favorisant l'alignement pédagogique. La maquette du diplôme, élaborée en partenariat avec l'ESBanque, met en avant une structure par blocs de compétences. Les compétences acquises dans le cursus seront valorisées à partir de 2022 au travers de la mise en place d'un outil portfolio développé par l'établissement.

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques. Les méthodes pédagogiques utilisées sont classiques, mixant cours magistraux et travaux dirigés. Les enseignements sont proposés uniquement en présentiel, le recours au distanciel ayant été opéré uniquement sur la période Covid.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre aux étudiants une ouverture vers l'international. Les étudiants suivent obligatoirement deux enseignements de langues, l'anglais (34 h) et le corse, utiles à leur insertion professionnelle. Aucun dispositif interne de préparation à la mobilité n'est proposé, les étudiants pouvant solliciter cependant le service des relations internationales de l'établissement le cas échéant.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance, mais peu au public de la formation continue. La formation est uniquement accessible par la voie de l'alternance. Les modalités d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation reposent sur le partenariat étroit établi entre l'IUT, l'ESBanque et le CFA universitaire. Si le diplôme est ouvert au public de la formation continue, seul un stagiaire s'est inscrit sur la période du fait du format de l'alternance considéré comme difficilement compatible. Le diplôme peut être validé dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience – VAE. Une procédure a été formalisée, mais aucune candidature n'a été enregistrée sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité. Les dispositifs d'information sur la formation mis en œuvre sont traditionnels : présentation du diplôme sur le site de l'université et interventions auprès des étudiants des différentes formations de niveau Bac+2 de l'académie. L'attractivité est bien mesurée par le suivi et l'analyse de l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents publics. Le nombre de candidatures a augmenté sur la période de l'enquête passant de 43 à 76, mais reste modeste au regard des candidatures pour ce type de licence professionnelle dans d'autres IUT. Le taux de pression est ainsi relativement peu important : au maximum 3,60 candidatures pour un admis. La capacité d'accueil, soit 20 étudiants, est directement liée aux besoins des banques partenaires ; la capacité d'accueil est atteinte. L'origine des différentes candidatures est bien détaillée pour la dernière année (2020/2021) et marque une tendance à une ouverture à des profils issus de formations autres que commerciales.

La formation enregistre un bon taux de réussite. Le suivi du taux de réussite des étudiants est satisfaisant. Le taux de réussite augmente, passant de 85 % à 100 %. Cette évolution positive est ici expliquée par la politique de sélection tripartite mise en place : CFA universitaire, ESBanque et IUT.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les différentes analyses sont réalisées lors du conseil de perfectionnement, à la suite de l'utilisation de résultats d'enquêtes menées par la Direction de la formation et de la vie étudiante de l'établissement. Le taux de retour est correct, aux alentours de 71 %. Le taux d'insertion professionnelle est excellent : 100 % pour la promotion 2018-2019 et plus de 80 % pour les promotions antérieures. Sur les deux dernières promotions, le taux de poursuite d'études est au maximum de 20 %, ce qui est très satisfaisant au regard des attendus d'une LP. Ces poursuites sont réalisées pour la plupart dans le même domaine d'études : master Banque.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les 462 heures d'enseignement, soit 542 heures équivalent TD, sont assurées par une équipe de 11 personnes, dont cinq enseignants permanents et six professionnels. Cette répartition est très satisfaisante compte tenu du caractère professionnalisant de la formation. Cependant, l'absence d'enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique d'une formation universitaire est regrettable. Le seul indicateur de mesure du coût des formations mis en avant ici est le nombre d'heures équivalent TD de la formation, soit 542 heures pour 462 heures de présence face aux étudiants, sur maquette.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les étudiants sont amenés à répondre à 2 questionnaires d'évaluation : le premier commun à l'ensemble des étudiants de l'université, le second créé par l'ESBanque est propre aux étudiants de la licence professionnelle. Du fait de la crise sanitaire, seul ce dernier a été exploitable, avec un taux de retour moyen très satisfaisant, supérieur à 95 % sur la dernière promotion. Il n'est pas donné d'information sur l'utilisation des résultats dans l'évolution du diplôme. Un conseil de perfectionnement annuel est mis en place. Il respecte la charte mise en place dans l'université ; il traite des aspects pédagogiques et stratégiques du diplôme et il est composé d'un étudiant au minimum et de personnalités extérieures à la formation.

Conclusion

Points forts

- Excellente intégration dans le monde socio-économique
- Taux de réussite très satisfaisants
- Équilibre enseignants permanents – enseignants professionnels

Points faibles

- Absence d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique
- Attractivité relativement faible
- Faible diversification des pratiques pédagogiques

Recommandations

- Intégrer des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique
- Capitaliser sur l'approche par compétence afin de diversifier les pratiques pédagogiques, ce qui renforcerait les éléments de professionnalisation

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Créée en 2018, la licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales (MACT)* de l'université de Corse Pasquale Paoli forme des collaborateurs juridiques, futurs professionnels de la fonction publique territoriale et d'État, au plan local et national. Elle accueille des titulaires d'un diplôme d'un bac + 2 pour une année en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La finalité de la licence professionnelle (LP) est l'insertion professionnelle de collaborateurs juridiques, au niveau de l'administration locale, ce qui est tout à fait en adéquation avec les orientations de l'université de Corse Pasquale Paoli. La formation s'articule de façon cohérente avec les autres formations de l'établissement, en particulier dans le domaine juridique puisqu'elle est accessible aux étudiants de L2 et L3 *Droit* en tant que spécialisation, ou qu'elle constitue un complément de formation pour les étudiants de L3 *Droit* non sélectionnés en Master. Il faut toutefois souligner la proximité avec la licence d'administration publique proposée par l'établissement, licence préparant plutôt à la poursuite d'étude. Il est toutefois regrettable qu'au regard de cette ambition, aucun partenariat académique n'ait été noué, d'autant que le faible nombre d'étudiants inscrits et en recul est préoccupant (10 étudiants en 2018/19 l'année d'ouverture, 11 en 2019/20 et 8 en 2020/21), alors que la capacité d'accueil a été fixée à 20 selon les possibilités d'insertion sur le territoire.

La licence professionnelle MACT est très peu ouverte à l'international. Il existe une information institutionnelle sur les dispositifs de mobilité internationale et leur financement, mais il n'y a aucune mobilité entrante ou sortante. La formation permet toutefois aux étudiants de se former aux langues.

La formation est peu adossée à la recherche pour le domaine du droit, et en tant que formation de spécialisation à visée professionnelle immédiate reste peu ouverte. Même si la formation est à visée professionnelle, le nombre d'enseignants-chercheurs demeure modeste puisqu'ils ne sont que cinq sur 23 enseignants intervenant (professeur, maître de conférences et personnel sous contrat LRU), ce qui correspond à 110 h de cours sur 476

h. En considérant les heures assurées par les enseignants-chercheurs spécialistes de droit public, ce nombre est plus faible encore : 15 h sur 476 h.

Ouverte à l'alternance et à la formation continue, la licence professionnelle MACT a été construite en lien avec les besoins socio-économiques du territoire. La formation construite dans un objectif d'insertion professionnelle immédiate, est tout à fait en cohérence avec la fiche RNCP mais également avec les spécificités du bassin d'emploi. Un enseignement sur le statut de la Corse est proposé et intègre des professionnels de diverses administrations à la réflexion sur ses évolutions via leur participation aux enseignements, aux soutenances ainsi qu'au conseil de perfectionnement. Les six blocs de compétences cohérents avec la fiche RNCP sont ouverts à la formation continue, mais l'essentiel des étudiants est en alternance, ce qui s'inscrit pleinement dans la volonté de l'établissement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence professionnelle MACT est organisée en blocs de compétences qui associent enseignements théoriques et pratiques, ce qui est en cohérence avec les compétences visées, dont l'insertion professionnelle immédiate des étudiants. Ces derniers sont préparés à la recherche d'emploi via l'élaboration du projet professionnel, l'aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, la préparation aux oraux des concours administratifs, ou encore l'obtention des certifications CLES et PIX.

Les pratiques pédagogiques sont adaptées au public mais peu diversifiées. Sur le plan pédagogique, la formation développe des pratiques conformes et adaptées au public de LP à travers des cours magistraux mais essentiellement des TD, orientées vers la préparation des concours administratifs, et également adaptés aux étudiants sans culture juridique (introduction au droit). La formation est assurée en présentiel mais, hormis pour un cours (action sportive des collectivités territoriales et pendant la crise sanitaire), seule la préparation aux concours administratifs est accessible partiellement en distanciel.

En cohérence avec sa finalité d'insertion dans la fonction publique territoriale, la LP MACT prépare peu à l'international. La formation comprend 30 heures d'enseignements de langues étrangères, et propose un enseignement (facultatif) de langues étrangères (anglais, espagnol, ou italien) permettant l'obtention de la certification CLES.

L'organisation de la formation est tout à fait adaptée à l'accueil de public d'alternants mais également de formation continue. Le rythme et les contenus pensés en blocs de compétences facilitent l'accueil de ces publics. Le responsable pédagogique encadre via des heures de tutorat les étudiants en formation continue. La formation comprend un stage obligatoire de 12 semaines pour les autres étudiants n'étant pas en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence professionnelle MACT est une formation récente dont le nombre d'inscrits reste faible malgré les dispositifs pour développer l'attractivité. La formation suit et développe son attractivité auprès de ses différents publics de façon classique à travers les dispositifs pilotés par l'université de Corse Pasquale Paoli (plaquette, salon, forum, site internet), ainsi que dans la presse locale à l'initiative du CFA et en interne par la Faculté de Droit, via le site internet mais également des réunions d'information auprès des étudiants de L2 et L3. Toutefois, la formation ayant ouvert récemment (2018), il est difficile de lier actions de communication menées et attractivité de la LP, dont le nombre de candidats est en augmentation. Considérant le faible nombre d'admis et au final d'inscrits (13 admis sur 56 candidats, 8 inscrits en 2020/21), une analyse relative au profil et à la qualité des dossiers mériterait d'être conduite, d'autant que sont discutées, en conseil de perfectionnement et au conseil d'UFR, les données portant sur les candidats (sexe, parcours, origine géographique).

La réussite des étudiants est en baisse, passant de 90 % en 2018-2019 à 55 % en 2019-2020 et même 50 % en 2020-21 et ce malgré un faible effectif permettant un suivi personnalisé. Les raisons avancées sont la crise sanitaire mais également le passage en blocs de compétences, ce qui semble paradoxal. Du reste, des modifications des grilles et le renforcement des dispositifs de réussite (tutorat, méthodologie, etc.) ont été conduits suite à ces constats en concertation lors des conseils de perfectionnement.

Le caractère récent de la formation rend difficile l'analyse du devenir des diplômés, tant en matière d'insertion professionnelle que de poursuite d'études. Il n'est pas possible d'avoir des indications pour les enquêtes d'insertion à 18 et 30 mois, mais il faut noter que pour la première cohorte (2018/2019), aucun diplômé n'est en recherche d'emploi. Excepté sur la dernière promotion (2020-2021), la poursuite d'études est de l'ordre de 50 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence professionnelle MACT dispose de quatre enseignants permanents, un nombre limité par rapport aux 24 intervenants tous statuts confondus pour assurer 476 heures de cours. L'équipe pédagogique souligne que le manque de personnel permanent crée des difficultés d'organisation des enseignements.

La formation s'inscrit positivement et volontairement dans une démarche d'amélioration continue. Cette démarche se fait à travers des questionnaires d'évaluation soumis aux étudiants et d'échanges dans le cadre du conseil de perfectionnement de la formation. Celui-ci se réunit tous les ans et est composé de façon équilibrée d'étudiants, de professionnels de la fonction ou de l'administration publique et d'enseignants-chercheurs, en cohérence avec la charte adoptée par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Organisation en blocs de compétences tout à fait adaptée à des publics en alternance et en formation continue
- Formation construite en lien avec les besoins socio-économiques du territoire

Points faibles

- Faible effectif, en stagnation voire en recul, pour une formation ouverte depuis quatre ans
- Taux de réussite en baisse
- Pilotage affaibli par un manque d'enseignants permanents

Recommandations

- Développer les effectifs en engageant une politique de communication active et en ouvrant plus largement à la formation continue
- Engager une réflexion et des actions pour améliorer le taux de réussite
- Renforcer l'équipe pédagogique de façon à dynamiser une formation bien pensée à la hauteur de ses ambitions

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER SPÉCIALITÉ GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier (LPMI)* spécialité *Gestion et administration de biens* de l'Université de Corse Pasquale Paoli est une formation à visée professionnelle immédiate au plan local. Ouverte en formation initiale, en alternance et en formation continue, elle forme depuis 2018 des professionnels de la gestion immobilière privée (activité de syndic d'immeuble) ou dans une moindre mesure du secteur locatif à caractère social. Elle est accessible à une vingtaine de diplômés de seconde année de licence Droit, de BTS ou de DUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Poursuivant un objectif d'insertion professionnelle immédiate, la LP Métiers de l'immobilier s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Université de Corse. Elle peut offrir un complément de formation à des étudiants de L3 Droit qui n'auraient pas été sélectionnés en master 1. Elle est en cohérence avec les autres formations du même cycle, et plus particulièrement licence 2 Droit en offrant une poursuite spécialisée du cursus, DUT *Gestion des entreprises et des administrations*, ou plus exceptionnellement en permettant l'accès au M1 *Droit notarial*. La formation n'a pas encore créé de partenariats académiques, que ce soit au plan local, régional et national : un projet de formalisation de partenariat est en cours avec la fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) et l'union des syndicats de l'immobilier (UNIS), avec qui la maquette pédagogique a été discutée. La LPMI propose une approche pluridisciplinaire dans ses enseignements essentiellement juridiques, autour de la comptabilité et des techniques de bâtiment. Compte tenu de son périmètre et de son objet, il est cependant regrettable que les enjeux de développement durable ne soient identifiés que ponctuellement.

L'ouverture de la formation à l'international est inexistante, l'objectif et le rythme de la formation tournée vers l'alternance ne le favorisant pas.

L'adossé de la LPMI à la recherche se limite aux enseignements assurés par des enseignants-chercheurs. Il n'est prévu que quelques heures de recherche documentaire dans le cadre de projet tuteuré. Les enseignants-chercheurs assurent 39 % des heures d'enseignement, mais ceux spécialistes du droit n'interviennent que pour un faible nombre d'heures dans les enseignements.

Élaborée en concertation avec les représentants locaux des syndicats FNAIM et UNIS, la LPMI est particulièrement bien intégrée dans le paysage socio-économique du territoire. En cohérence avec la fiche RNCP, elle prend en compte les attentes des professionnels qui participent à la formation, que ce soit dans le cadre de projets, stages et conseil de perfectionnement, ou des enseignements ; des professionnels aux profils variés (gestionnaire de copropriété, avocat, expert-comptable, expert foncier et rural, architecte) assurent 45 % du volume horaire. Organisée par blocs de compétences tous accessibles en formation continue, la formation s'inscrit pleinement dans la volonté de l'établissement de favoriser l'alternance. Pour les non-alternants, le stage de 12 semaines obligatoires contribue au caractère professionnalisant de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en place des méthodes pédagogiques classiques autour de cours théoriques et pratiques. Les cours sont organisés, selon un rythme propice à l'alternance, autour de blocs de compétences avec des ajustements pour les étudiants issus de parcours non juridiques (enseignement obligatoire en droit des obligations). Ainsi, les compétences peuvent être valorisées hors cursus via des validations d'acquis d'expérience ou professionnels (VAE/VAP) ; des certifications sont possibles (CLES, PIX). Enfin, l'enseignement à distance est ponctuel, le présentiel étant privilégié compte tenu de l'origine et du profil des étudiants. Les pratiques pédagogiques restent toutefois peu diversifiées et innovantes.

L'ouverture de la LPMI à l'international est limitée et consiste en un enseignement obligatoire de 15 h en anglais ou en italien, avec possibilité de certification CLES. Le rythme de l'alternance ne permet pas d'augmenter le volume horaire, et un autre type d'enseignement en langue étrangère est considéré comme non adapté à l'objectif de la formation.

Si la LPMI est conçue avec des professionnels et pensée pour l'alternance, seul un quart des effectifs est en apprentissage (aucun contrat de professionnalisation) en 2020/21, trois ans après la création mais dans un contexte sanitaire défavorable. Les liens étroits créés avec le service de la formation continue devraient favoriser le développement de public formation continue, car pour l'heure aucun étudiant n'a eu ce statut. L'accessibilité de la formation à distance est en question puisque, excepté pendant la crise sanitaire, très peu d'heures d'enseignement sont accessibles selon cette modalité, et ce pour des raisons de choix pédagogiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics de façon satisfaisante. Depuis son ouverture en 2018/19, la licence professionnelle *Métiers de l'immobilier* a doublé ses effectifs pour atteindre 15 inscrits en 2020/21, avec plus de la moitié de femmes (9 sur 15) et un quart d'alternants (4 sur 15). L'attractivité de la formation est revenue à son niveau lors de la création (67 et 65 candidats respectivement en 2020/21 et 2018/19, contre 48 en 2019/20). Il est toutefois difficile d'attribuer cette attractivité à la communication menée par l'établissement (CFA, UFR Droit, services de communication de l'université de Corse) ou à la montée en puissance d'une formation récente mieux identifiée par les publics cibles via des réunions d'information organisées sur les possibilités de cursus en licence 2 et licence 3 *Droit*. La part des DUT GEA n'étant pas indiquée, il est difficile d'anticiper l'évolution des candidatures avec le passage du DUT GEA en BUT en trois ans.

Les taux de réussite des étudiants sont connus et suivis, et sont plus que satisfaisants : 80 % à 100 % de réussite. Ce taux de réussite doit être mis en regard certes de l'effectif limité, mais également de la prise en compte des retours des conseils de perfectionnement et l'analyse fine des profils des étudiants menée par le responsable de la formation (nombre de candidatures, nombre d'inscrits selon les parcours, origine géographique et sexe).

Compte tenu du caractère récent de la formation et de l'absence d'enquête à 12 mois menée par l'établissement, l'analyse du devenir des étudiants est limitée. Pour autant, les liens étroits entretenus par le responsable de la LPMI avec ses étudiants permettent d'indiquer que la majeure partie des étudiants ne poursuivent pas leur cursus universitaire, excepté de façon marginale en master *Droit notarial* (deux étudiants par promotion depuis 2019/20). Pour la promotion 2018/2019 (seules données disponibles), les quatre diplômés ayant répondu sont en emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'immobilier* fait intervenir 30 enseignants, dont uniquement 5 permanents. Cette situation conduit à des difficultés pour l'organisation des enseignements.

La formation s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de façon satisfaisante. L'évaluation des enseignements par les étudiants est prise en compte dans l'adaptation de la grille de la formation et sert de base de discussion lors du conseil de perfectionnement. Ce dernier, constitué de deux étudiants, deux professionnels et de deux enseignants-chercheurs, est en cohérence avec la charte élaborée par le DFVU.

Conclusion

Points forts

- Bonne articulation avec l'actuelle offre de formation de l'établissement
- Insertion professionnelle satisfaisante pour une formation récente qui bénéficie de partenariats socio-économiques potentiellement formalisables
- Responsable pédagogique investi, particulièrement dans l'analyse fine des leviers d'action associés à la formation

Points faibles

- Déséquilibre de l'équipe pédagogique : faible nombre d'heures d'enseignement assurés par des enseignants-chercheurs en droit, et que cinq enseignants permanents sur les 30 enseignants
- Pratiques pédagogiques classiques pour des étudiants aux profils et origines divers
- Nombre d'étudiants en alternance limité

Recommandations

- Diversifier les méthodes et pratiques pédagogiques, par exemple à travers des modalités d'enseignements hybrides
- Renforcer l'équipe pédagogique pour en asseoir la stabilité nécessaire à son pilotage, et développer l'offre de contrats d'alternance
- Réfléchir aux passerelles possibles avec le BUT *Gestion des Entreprises et des Administrations*, en seconde année et selon les parcours

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* a pour objectif de former des collaborateurs des services export d'entreprises en Corse, en France continentale ou à l'étranger. Les diplômés doivent maîtriser un ensemble de compétences complémentaires aux compétences commerciales de base : procédures administratives dans le cadre d'opérations d'import-export, compétences logistiques, développement de réseaux commerciaux, connaissance d'environnements culturels variés et compétences linguistiques spécifiques. La licence professionnelle (LP) est portée par le département Techniques de Commercialisation de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Corse Pasquale Paoli ; elle est accessible en formation initiale, par la voie de l'alternance et au public de la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec l'axe international de la stratégie formation de l'établissement. Le diplôme répond bien aux ambitions de l'établissement en termes de développement de la dimension internationale de l'offre de formation et de mobilité des étudiants. Au-delà du domaine de formation lui-même, la réalisation d'un stage à l'étranger est obligatoire et 20 % des enseignements de spécialité sont réalisés en langue anglaise. La formation entretient aussi des interactions fortes avec les acteurs de l'export de son territoire, ce qui est favorable à l'insertion professionnelle des étudiants. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations de même cycle afin de permettre un accès aux métiers du commerce international aux étudiants issus d'une large variété de formations dans le domaine des services : Brevet de technicien supérieur *Commerce international, Management des unités commerciales, Négociation et Relation client* ; Diplôme universitaire de technologie *Gestion des entreprises et des administrations* ou *Techniques de commercialisation* ; licence 2 *Économie-gestion* ou *Langues étrangères appliquées*. Une poursuite d'études est possible en master *Management* à l'Institut d'Administration des Entreprises - IAE de Corte. Les partenariats académiques sont locaux et reposent sur deux parties prenantes pour la réalisation de quelques modules : le Centre de formation d'apprentis (CFA) universitaire et l'IAE de Corte. La formation met en avant l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité au travers de différentes pratiques telles que les projets tutorés, la réalisation de 20 % des enseignements de spécialité en langue anglaise ou encore des modules enseignés selon le principe de l'immersion.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Des partenariats internationaux ont été noués avec des chambres de commerce françaises à l'étranger dans trois pays - Malaisie, Thaïlande et Viêt-Nam - afin de pérenniser l'offre de stages offerts aux étudiants. Les mobilités sortantes se concrétisent par la réalisation d'un stage obligatoire de trois à six mois à l'étranger pour les étudiants inscrits en formation initiale. En ce qui concerne la mobilité entrante, trois étudiants mexicains ont intégré la formation - un en 2018-2019 et deux en 2019-2020 - dans le cadre du programme international d'échanges Mexprotec piloté par l'Association des Directeurs d'IUT (ADIUT). Un soutien financier est accordé aux étudiants par l'attribution de bourses de mobilité internationale et le dispositif *Bourseimproving* de la Fondation de l'université.

L'adossement à la recherche est peu important mais reste cohérent avec le profil du diplôme. La formation n'intègre aucune formation spécifique à et par la recherche, ce qui est cohérent avec sa finalité professionnelle. Des modules spécifiques liés à la recherche documentaire sont cependant proposés aux étudiants. Les enseignants-chercheurs - un maître de conférences de l'IUT de Corte et un de l'IAE de Corte - dispensent 24 % du volume horaire d'enseignements, ce qui est satisfaisant pour une LP. Aucun autre dispositif (séminaires, etc.) n'est mis en place par la formation et les unités de recherche.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre tout un ensemble d'éléments de professionnalisation. Les besoins socio-économiques du territoire sont bien pris en compte du fait d'une collaboration effective avec un ensemble de partenaires variés : l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC), la Chambre de commerce et d'industrie de Corse, Business France ou encore le réseau des conseillers du commerce extérieur (CCE). Ces partenaires sont partie prenante de la définition du contenu de la formation, de la fixation de la capacité d'accueil et interviennent auprès des étudiants ; 11 intervenants assurent 140 heures d'enseignements fondamentaux, soit 32 % du volume global, ce qui est satisfaisant. Les intervenants professionnels jouent un rôle important dans la participation aux enseignements, le pilotage et la mise en œuvre des projets tutorés. La formation est ouverte à la fois en formation initiale et en alternance, ce qui est motivé par le faible potentiel local en termes de contrats d'alternance. L'établissement est partie prenante au travers de la gestion du dispositif par le CFA universitaire. Le public de la formation continue peut aussi suivre la formation, avec à ce jour un accès possible aux blocs de compétences linguistiques et une maquette perçue comme adaptable. Le diplôme, en formation initiale, met en avant le stage (14 semaines) obligatoirement à l'étranger et le projet tutoré des étudiants, ayant de forts coefficients et un nombre conséquent de crédits ECTS dans la maquette.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les objectifs, acquis d'apprentissage et contenus de la formation sont clairement explicités. La maquette du diplôme repose sur différentes unités d'enseignements articulées en blocs de compétences. Les étudiants peuvent obtenir un agrément délivré par le réseau des conseillers du commerce extérieur (CCE). Les compétences acquises dans le cursus seront valorisées à partir de 2022 au travers de la mise en place d'un outil portfolio développé par l'établissement.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de manière satisfaisante. Au-delà des enseignements sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, la pédagogie repose sur des retours d'expérience des étudiants, des rencontres avec des professionnels hors université ou encore le projet tutoré, réalisé en autonomie. Les enseignements sont proposés uniquement en présentiel ; le recours au distanciel est possible si besoin car une salle équipée dédiée est à disposition.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés à son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est au cœur de la formation et se matérialise tout d'abord par l'obligation pour les étudiants n'étant pas en alternance de réaliser un stage dans un pays étranger. L'utilisation de langues étrangères est également largement mise en avant. L'anglais et le corse pour l'ancrage territorial en entreprise sont obligatoires, de même qu'une troisième langue : espagnol ou italien au choix. De plus, 20 % des enseignements de spécialité sont réalisés en anglais. Au total, le diplôme propose 66 heures de cours de langues étrangères appliquées aux affaires auxquelles s'ajoutent 71 heures de cours de spécialité enseignés en anglais. Le diplôme propose de plus un dispositif interne de préparation à la mobilité en stage en début d'année, qui inclut une aide à la préparation des dossiers de candidature et à la prospection.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation en alternance, moins à la formation continue. La formation est dispensée en intégrant les parcours en formation initiale et en alternance, ce dernier suivant un planning spécifique. La proportion d'étudiants en alternance est faible, 20 % de la promotion en moyenne, du fait d'une capacité d'accueil des entreprises locales limitée et de la crise sanitaire. Aucun étudiant n'a été inscrit en formation continue sur la période de l'enquête. Le référentiel de compétences défini et actualisé chaque année pourrait constituer une base de réflexion du programme pour favoriser l'accueil de public en formation continue ou développer une formation modulaire à l'attention des entreprises.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information et d'orientation sont mis en place à deux niveaux. L'établissement organise tout d'abord une journée consacrée à l'orientation. De plus, la formation met en place des actions de promotion ciblées : rencontre des acteurs du secteur et d'étudiants en France, missions de prospection à l'étranger. La formation effectue bien un suivi et une analyse des candidatures. Ces dernières sont en croissance sensible après deux années de relative stabilité et amènent à un taux de pression satisfaisant : trois candidatures pour un admis. Il convient de souligner que la capacité d'accueil du diplôme n'est jamais atteinte, mais il est difficile d'anticiper les désistements : 22 inscrits pour 38 admis en 2021-2022.

La formation suit la réussite de ses étudiants, qui est très satisfaisante. Les taux de réussite des étudiants sont effectivement suivis et très satisfaisants, environ 85 %. Ces très bons résultats ont malgré tout amené l'équipe pédagogique à mettre en place une réflexion afin d'améliorer plus particulièrement le niveau de langue des étudiants.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les différentes analyses sont réalisées lors du conseil de perfectionnement et mobilisent les enquêtes menées par la Direction de la Formation et de la Vie étudiante de l'établissement pour la formation initiale, et par le CFA universitaire pour la formation en alternance. Le taux de poursuite d'études est devenu satisfaisant, passant de 50 % en 2018/2019 à moins de 20 % sur les deux dernières promotions. Pour la cohorte 2018-2019, il y a quatre diplômés en emploi et deux diplômés en recherche d'emploi à 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 21 intervenants, dont 9 enseignants permanents et 12 enseignants temporaires, dont 11 professionnels. La prédominance de personnel temporaire se justifie par la mise en avant volontaire des professionnels du secteur et la proposition de cours de spécialité en langue anglaise. Les indicateurs de mesure mobilisés afin de suivre la soutenabilité de la formation sont notamment le nombre d'heures étudiant de la formation et son équivalent en heures de travaux dirigés. Le volume correspond tout à fait au cadre d'une licence professionnelle.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucune évaluation des enseignements et de la formation par questionnaire proposée par l'établissement n'a été effectuée sur la période de référence. Le responsable pédagogique met cependant en place une enquête de satisfaction annuelle dont les résultats sont débattus lors du conseil de perfectionnement. La charte élaborée par la Direction de la Formation et de la Vie étudiante de l'établissement précisant les modalités de mise en place d'un conseil de perfectionnement est utilisée dans la formation. Le conseil joue pleinement son rôle en participant à l'analyse des résultats de la formation et contribuant à son évaluation interne. Des axes de progrès sont alors clairement identifiés.

Conclusion

Points forts

- Ouverture internationale tout à fait cohérente avec l'objet de la formation
- Réelle volonté d'immersion des étudiants
- Nombreux partenariats dans le domaine de l'export

Points faibles

- Faible nombre d'alternants
- Absence de distanciel (hors crise sanitaire)
- Pas d'accueil de public en formation continue

Recommandations

- Lancer une réflexion sur la prospection auprès des entreprises afin de développer l'alternance et soutenir l'insertion professionnelle
- Mettre à profit l'approche par compétence pour favoriser l'accueil de public en formation continue et développer une offre de formation modulaire à destination des entreprises

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* a pour objectif de former des personnels d'encadrement du secteur touristique. Ils doivent acquérir les connaissances fondamentales et maîtriser l'ensemble des techniques relatives à l'activité touristique. Jusqu'en 2019-2020, deux options étaient proposées : E-commercialisation ; Management de l'hébergement. La formation est portée par le pôle Tourisme de l'École de Management et d'Économie - Institut d'Administration des Entreprises (EME - IAE) de l'université de Corse Pasquale Paoli. Sur la période, la formation est accessible en formation initiale et par la voie de l'alternance. Elle est aujourd'hui proposée uniquement en alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle répond bien aux ambitions de l'établissement en termes d'insertion professionnelle des étudiants. La formation entretient des liens étroits avec les acteurs du tourisme publics ou privés. La formation participe également aux efforts d'internationalisation de l'établissement par l'existence d'une mobilité entrante et sortante. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations de même cycle, afin de permettre un accès aux métiers du tourisme aux étudiants. Elle intègre logiquement en priorité des diplômés de Brevet de Technicien supérieur (BTS) *Tourisme* et de BTS *Hôtellerie-restauration*. L'effectif est complété par des candidats issus d'autres BTS tertiaires et d'autres filières universitaires : Diplôme universitaire de Technologie (DUT) ou licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* après une mise à niveau. Des enseignants spécialisés dans le secteur du tourisme, provenant d'autres universités, interviennent dans la formation. L'apport de la pluridisciplinarité est mis en avant par la mise en place d'une maquette organisée autour de différents blocs de compétences. L'interdisciplinarité est matérialisée par la mise en place de projets professionnels et de séminaires sur le terrain avec la participation d'acteurs du tourisme.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Aucune offre spécifique à l'international n'a été développée. Sans précision sur leur impact, différents partenariats sont évoqués avec l'Établissement Spécialisé de la Francophonie pour l'Administration et le Management (ESFAM) et la nouvelle université Bulgare en Bulgarie, l'université du Québec A Montréal (UQAM). Avant la crise sanitaire, la mobilité sortante était relativement développée avec cinq étudiants, soit 25 % de la promotion. En ce qui concerne la mobilité entrante, deux étudiants mexicains ont intégré la formation : un en 2019-2020 et un en 2020-2021 dans le cadre du programme international d'échanges Mexprotec piloté par l'Association des Directeurs d'IUT (ADIUT). Le soutien aux mobilités est assuré par le service des relations internationales de l'établissement et par la proposition de financements spécifiques.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation n'intègre aucune formation spécifique à et par la recherche, ce qui est cohérent avec sa finalité professionnelle. Cependant, dix heures de méthodologie sont proposées aux étudiants pour les aider dans la rédaction des différents rapports à rendre durant leur cursus. La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS Lieux, Identités, eSpaces et Activités (LISA), dans laquelle plusieurs membres, trois enseignants-chercheurs et deux doctorantes intervenant dans la licence professionnelle, effectuent leur recherche, notamment sur le tourisme. Cette présence est donc satisfaisante étant donnée l'orientation avant tout professionnalisante du diplôme.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les besoins socio-économiques du territoire sont bien pris en compte dans la formation et les acteurs socio-économiques sont pleinement associés. Les professionnels, vacataires et enseignants-chercheurs associés (PAST) représentent près de 50 % de l'équipe pédagogique et sont impliqués dans l'évolution de la formation au travers du conseil de perfectionnement. Ils interviennent sur des compétences très spécifiques et assurent un volume de 151 heures d'enseignement, ce qui est significatif et tout à fait en lien avec la finalité du diplôme. De plus, des séminaires en immersion sont organisés afin de favoriser les échanges avec l'environnement socio-économique. La formation n'est pas ouverte à la formation continue et aucun dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été recevable sur la période. Proposée jusque-là et en formation initiale et en alternance, la formation n'est plus accessible depuis 2021 qu'en alternance effectuée dans des entreprises d'hébergement touristique. Elle bénéficie du soutien du Centre de formation d'apprentis (CFA) de l'université. La préparation à l'insertion professionnelle est au centre de la formation et se concrétise par la forte présence de professionnels, la réalisation de séminaires, un module de management de projet, un stage de 12 semaines minimum au coefficient important ou encore l'alternance. L'établissement offre en plus la possibilité aux étudiants de participer à des ateliers ou conférences sur l'insertion professionnelle. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est proposée dans le cadre du diplôme, les étudiants pouvant solliciter le dispositif *Pépîte* de l'établissement si besoin.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les objectifs, les méthodes pédagogiques et les acquis d'apprentissage sont clairement explicités. La maquette du diplôme repose sur différentes unités d'enseignements articulées en blocs de compétences. Aucune certification n'est proposée sur la période de l'enquête. La certification PIX et le e-portfolio seront en effet proposés à la rentrée 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique met en place une méthode pédagogique innovante puisqu'une partie de la formation se déroule hors les murs, dans des établissements hôteliers, avec la participation de professionnels. Les enseignements sont proposés en présentiel, le recours au distanciel reste possible, l'équipe pédagogique étant formée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'acquisition de compétences linguistiques est essentielle dans le domaine du tourisme et la formation répond de manière très satisfaisante à ce besoin. L'anglais et le corse pour l'ancrage territorial en entreprise sont obligatoires, de même qu'une troisième langue : espagnol ou italien au choix. Au total, ce sont 106 heures d'enseignements de langue appliquée au contexte du tourisme qui sont proposés, ce qui est considérable. À ceci s'ajoutent 32 heures d'enseignements de spécialité en anglais. Une certification en langue étrangère, Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est proposée en fin de cursus. Les étudiants sont incités à participer à une journée de sensibilisation proposée par le service relations internationales de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Deux stagiaires de formation continue ont été inscrits en 2020-2021. Le nombre d'étudiants en alternance est en croissance sur la période, passant de 20 % à 47 % de la promotion. L'équipe pédagogique a décidé, à la suite de cette demande croissante des entreprises, de ne proposer le diplôme qu'en alternance à partir de 2021. Sur la période, il n'y a eu aucune Validation des acquis de l'expérience (VAE) recevable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'information vis-à-vis de la formation mobilise différents canaux : le site de l'établissement, les réseaux sociaux, une présence sur les salons et les réseaux des partenaires : Institut d'Administration des Entreprises (IAE) notamment. Cette politique se traduit par une stabilité du nombre de candidatures et d'inscrits : environ 3,5 candidats pour un admis, et de l'ordre de 70 % des admis confirmant leur inscription. La formation effectue bien un suivi et une analyse des candidatures ; à noter cependant l'absence de données sur le nombre de candidatures et d'inscrits pour 2019 - 2020.

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'évolution des taux de réussite est bien suivie par l'équipe pédagogique. Ces taux sont excellents puisque situés entre 86 % et 95 % sur la période. La petite taille des promotions, permettant une proximité importante avec les étudiants, pourrait expliquer cette réussite d'après l'équipe pédagogique.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les différentes analyses mobilisent les enquêtes menées par la Plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle de l'établissement pour la formation initiale, et par le CFA universitaire pour la formation en alternance. Le taux de poursuite d'études était plutôt élevé, près de 36 % pour la promotion 2018-2019 ; ce taux a baissé, environ 15 % pour les deux dernières promotions. Tous les diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études sont en emploi après 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, dont six enseignants permanents et neuf enseignants temporaires, y compris les sept professionnels. La prédominance d'enseignants temporaires, dont quatre professeurs associés (PAST) est tout à fait justifiée du fait de la finalité professionnelle du diplôme. Les indicateurs de mesure mobilisés afin de suivre la soutenabilité de la formation sont le nombre d'heures étudiant de la formation et son équivalent TD. Le volume correspond tout à fait au cadre d'une licence professionnelle à la fois en formation initiale et en alternance.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement a lieu tous les ans. Le questionnaire mis à disposition par la Direction de la formation et de la vie universitaire de l'établissement a été administré en 2018-2019 seulement, du fait de la crise sanitaire, avec un taux de retour satisfaisant de 78 %. Le conseil de perfectionnement annuel est composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. L'ensemble des remarques et observations faites permettent une évolution concertée du diplôme entre les différentes parties prenantes.

Conclusion

Points forts

- Réelle démarche de professionnalisation de la formation
- Bonne intégration dans le territoire
- Apprentissage des langues cohérent avec l'objectif du diplôme
- Équipe pédagogique équilibrée

Points faibles

- Partenariats à l'international pas mobilisés
- Peu d'accueil de public en formation continue

Recommandations

- Engager une réflexion pour mettre à profit les partenariats internationaux malgré le choix d'une formation qu'en alternance
- Mettre à profit l'approche par compétence pour favoriser l'accueil de public en formation continue et développer une offre de formation modulaire à destination des entreprises
- Poursuivre sur la voie de l'alternance afin de limiter le nombre de poursuites d'études

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Histoire* a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une solide culture générale ainsi qu'une formation de qualité dans le domaine des sciences humaines et sociales. La licence portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS), accueille environ 100 étudiants (dont 80 % d'hommes) chaque année : une petite moitié en première année (L1), le quart en deuxième année (L2) et un autre quart en troisième année (L3). Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 1572 heures avec la participation de 35 enseignants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université, notamment soutenir la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. L'offre est construite pour une préparation des étudiants au cycle de master. Une intégration des étudiants en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) du Lycée Giocante de Casablanca de Bastia est possible en L2. Des actions transversales et prometteuses sont en cours comme l'intégration partielle de la thématique du développement durable dans la formation, la proposition de formation à distance à la langue corse et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à « projet investissement d'avenir » (PIA4).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation s'adosse au service des relations internationales pour l'organisation des mobilités et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Les mobilités entrantes (deux en 2018-19 puis trois en 2020-21) et sortantes (trois en 2019-20) réalisées malgré la crise sanitaire montrent un potentiel à développer.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation à vocation pluridisciplinaire, intégrant l'archéologie, la préhistoire, l'histoire contemporaine, l'anthropologie et l'histoire régionale, s'appuie sur des spécialistes, des enseignants-chercheurs (EC) de l'unité mixte de recherche (UMR) Lieux, identités, espaces et activités (LISA). Plus de 40 % des heures d'enseignement sont assurées par des neuf EC. Des enseignements pratiques sont organisés au sein du département archéologie. Les étudiants ont accès à la plateforme M3C pour consulter des travaux de recherche de collecte et de numérisation des savoirs insulaires, linguistiques et culturels. La formation ne prévoit pas d'enseignement à propos de l'intégrité scientifique, de la déontologie, mais sensibilise les étudiants à ces conduites grâce à leur mention dans le règlement des études à propos des pratiques éditoriales et l'intervention des enseignants de manière transversale sur ces sujets. Des enseignements se déroulent dans les locaux de la bibliothèque universitaire, certains d'entre eux portent sur la recherche documentaire et ils sont assurés par un professionnel de la documentation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation accueille deux professionnels des métiers du patrimoine qui dispensent au total 45 h d'enseignements, et interviennent auprès des étudiants pour les accompagner dans la construction de leur projet. Il est envisagé d'augmenter l'intervention de professionnels. Un cours consacré au projet de l'étudiant est assuré au troisième semestre, l'accompagnement à la recherche de stage est traité au 5e semestre avant le stage d'un mois prévu au 6e semestre. La formation participe aussi au dispositif « Pépité » pour sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. La formation est ouverte à des publics en formation continue mais pas en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. L'approche par compétence a été initiée avec une structuration de la formation en blocs de compétences qu'en 2021-2022, mais la formation doit poursuivre cette approche avec la mise en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation et des ressources associées. Les éléments constitutifs de la formation sont présentés conformément au référentiel et selon les compétences visées. Le contenu disciplinaire et méthodologique est abordé de manière progressive au cours du cycle. Les choix des contenus sont aussi adaptés à la préparation au concours de l'éducation nationale (pour devenir enseignant) ou d'autres administrations. Une réflexion sur le projet de l'étudiant est intégrée au troisième semestre. L'accompagnement à la recherche de stage en semestre cinq est abordé comme un dispositif de connaissance de soi pour (re) formuler le projet, rechercher et trouver un stage qui répond au besoin de l'étudiant. Un e-portfolio est en cours de conception au sein de l'université.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les activités pédagogiques s'inscrivent dans des pratiques innovantes avec des exercices pratiques (archéologie) et l'utilisation des outils numériques (large développement pendant la crise sanitaire) et des espaces (learning lab, salle immersive de réalité virtuelle, centre de langue) pour dispenser des enseignements théoriques, pratiques et de terrain.

Les dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international existent, et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. Le programme propose des enseignements en anglais en L1 et L2 et le suivi d'un enseignement de la langue corse est obligatoire (10 à 18 heures par semestre). Ces enseignements de langues sont articulés avec les métiers visés et sont certifiés. Une réflexion est engagée par l'équipe pédagogique sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation accueille peu de stagiaires de la formation continue, uniquement deux sur la période. La formation est pourtant ouverte à des publics en formation continue, notamment aux validations d'acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) qui sont suivis individuellement par un enseignant de l'équipe pédagogique. Il n'y a eu aucune demande de VAE ou VAP sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics, mais l'attractivité devrait être renforcée. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation (salons, réseaux sociaux, etc.). La formation est ouverte à tous types de bac et au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). La sélection est réalisée via Parcoursup avec une proposition de certification Voltaire pour les étudiants en difficulté (procédure «oui si»). Les données 2020-2021 montrent que le nombre de candidatures est important (quatre candidats pour un admis), cependant ce nombre d'admis (43) ne permet pas d'atteindre la capacité maximale d'accueil : 39 inscrits pour 55 places Parcoursup.

La formation suit la réussite des étudiants, les taux de réussite sont satisfaisants. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu, la mise en place d'un dispositif adapté pour les publics RSE et l'intérêt pour l'acquisition d'un socle de compétences commun à propos de la méthodologie de travail universitaire (numérique, expression, etc.). Les taux de réussite sont supérieurs à 60 % en L1, supérieurs à 80 % en L2 et L3 (hors la promotion 2019-2020 : période de crise sanitaire).

La formation suit le devenir des étudiants, en quasi-totalité en poursuite d'études principalement dans l'établissement. L'impact des dispositifs est analysé lors du conseil de perfectionnement qui tente d'expliquer les réponses aux questionnaires. La majeure partie des étudiants, plus de 70 % en moyenne, poursuit ses études en master *Histoire* de l'université de Corse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 35 intervenants, dont 20 enseignants permanents et 2 professionnels. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université » et des formations aux outils numériques sont aussi proposées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Il est à noter que la crise sanitaire a ralenti la participation des enseignants aux échanges internationaux.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires. Le taux de réponse pour la promotion 2021-2022 est plutôt faible : 30 %. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. La composition du conseil correspond aux attentes de la charte avec la participation d'enseignants spécialistes de la discipline, des professionnels du secteur et des étudiants. Les échanges très constructifs permettent de dégager des pistes de développement de la formation tels qu'une réflexion sur les cours en informatique, leur importance et le temps à y consacrer au détriment de la spécialité, ou encore le transfert d'un cours de L3 en L1 à propos de l'histoire corse.

Conclusion

Points forts

- Professionnalisation des étudiants
- Conseil de perfectionnement très performant
- Taux important de poursuite d'études dans le master *Histoire* de la même université

Points faibles

- Approche par compétence partiellement engagée
- Faible ouverture à l'international
- Accueil limité de public en formation continue

Recommandations

- Poursuivre la transformation de la formation en approche par compétence par une articulation des compétences ciblées avec des situations d'apprentissage et d'évaluation et des ressources associées, et une participation collaborative de l'équipe pédagogique au processus d'intégration du e-portfolio dans l'établissement
- Renforcer les échanges internationaux avec des mobilités entrantes comme moyen d'augmenter l'attractivité de la formation
- Mettre à profit l'approche par compétence pour développer la formation continue

LICENCE INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Information, communication* a pour objectif de donner les bases pour une compréhension des phénomènes de communication afin de permettre une poursuite d'études dans le champ de la communication. La licence portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille environ 200 étudiants chaque année : une petite moitié en première année (L1), le quart en deuxième année (L2) et un autre quart en troisième année (L3). Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 1 358 heures avec la participation de 39 enseignants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université, notamment soutenir la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. L'offre est construite pour une préparation des étudiants aux masters *Information, communication* et *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCER : parcours IMCA)*. Une intégration des étudiants de bachelor universitaire de technologie (BUT), de brevet de technicien supérieur (BTS) et en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) du Lycée Giocante de Casabianca de Bastia est possible. Des actions transversales et prometteuses sont menées comme l'intégration de la thématique du développement durable dans la formation (enseignement dédié, projets, etc.), la proposition de formation à distance à la langue corse et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à Projet investissement d'avenir (PIA4).

La formation est ouverte à l'international de façon limitée. La formation s'adosse au service des relations internationales pour l'organisation des mobilités (jusqu'à quatre mobilités sortantes et deux entrantes malgré la crise sanitaire) et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Des dossiers sont en préparation pour développer des partenariats, notamment avec des universités en Italie.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche malgré une faible participation des enseignants-chercheurs. La formation est pluridisciplinaire avec des enseignements en philosophie, anthropologie, sociologie et sciences de l'information et de la communication, dispensés en partie par des enseignants-chercheurs (EC) de l'unité mixte de recherches (UMR) CNRS Lieux, identités, espaces et activités (LISA) : axe 2 «Faire société». Environ 20 % des heures d'enseignement sont assurées par six EC. Les étudiants sont invités à participer à des séminaires de recherche du laboratoire. Ils ont accès à la plateforme M3C pour consulter des travaux de recherche de collecte et de numérisation des savoirs insulaires, linguistiques et culturels. Un professionnel et personnel ingénieur de recherches (IGR) du laboratoire LISA assure des enseignements de méthodologie de la recherche informationnelle et documentaire. La formation ne prévoit pas d'enseignement à propos de l'intégrité scientifique, de la déontologie, mais sensibilise les étudiants à ces conduites grâce à leur mention dans le règlement des études à propos des pratiques éditoriales et l'intervention des enseignants de manière transversale sur ces sujets.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre les éléments de professionnalisation. La formation propose des contenus professionnalisants en adéquation avec les besoins socio-économiques et la réalité des métiers visés. Un cours consacré au projet de l'étudiant est assuré au troisième semestre, l'accompagnement à la recherche de stage est traité au cinquième semestre avant le stage d'un mois prévu au sixième semestre. La formation participe aussi au dispositif «Pépité» pour sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. La formation est ouverte à des publics en formation continue mais pas en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. La formation est mise en œuvre selon l'approche programme et assurée selon un contenu disciplinaire et méthodologique progressif au cours du cycle. La maquette présente l'offre de formation avec les « acquis attendus », ce qui montre une progression vers l'approche par compétence. Une réflexion sur le projet de l'étudiant est intégrée au troisième semestre. L'accompagnement à la recherche de stage au cinquième semestre est abordé comme un dispositif de connaissance de soi pour (re) formuler le projet, rechercher et trouver un stage qui répond au besoin de l'étudiant. Un e-portfolio est en cours de conception au sein de l'université et pourra aider à articuler la formation avec les compétences visées.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les activités pédagogiques s'inscrivent dans des pratiques innovantes, dont les situations interactives du domaine, en utilisant des outils numériques et des espaces (learning lab, centre de langue) pour dispenser les enseignements.

Les dispositifs accompagnent l'ouverture à l'international, et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. Le programme propose des enseignements en anglais en L1 et L2 et le suivi d'un enseignement de la langue corse est obligatoire. Ces enseignements de langues, 150 h en cumul, sont articulés avec les métiers visés et sont certifiés. Une réflexion est engagée par l'équipe pédagogique sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation accueille peu de stagiaires de la formation continue sur la période (quatre sur les trois années). La formation est ouverte à des publics en formation continue, notamment aux validations d'acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) qui sont suivis individuellement par un enseignant de l'équipe pédagogique. Il n'y a eu aucune demande de VAE ou VAP sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation (salons, réseaux sociaux, etc.). La formation est ouverte à tous types de bac (de plus en plus de bacheliers professionnels) et aux DAEU ; une intégration des étudiants provenant des BUT, BTS et CPGE est également possible. La sélection est réalisée via Parcoursup avec une proposition de certification Voltaire pour les étudiants en difficulté. Avec plus de quatre candidats pour un admis, le processus de sélection est efficace : la capacité maximale d'accueil est presque atteinte (93 inscrits en 2020 pour 100 places Parcoursup).

La formation suit la réussite des étudiants, les taux de réussite sont très satisfaisants. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu, la mise en place d'un dispositif adapté pour les publics relevant d'un régime spécial (RSE) et l'intérêt pour l'acquisition d'un socle de compétences commun à propos de la méthodologie de travail universitaire (numérique, expression, etc.). Malgré un taux d'abandon assez élevé en L1 (en moyenne 12 %), dû probablement à des erreurs d'orientation et la crise sanitaire, le taux de réussite des étudiants par la suite est très satisfaisant : plus de 70 %, et même plus de 85 % en L3.

La formation suit le devenir des étudiants, en quasi-totalité en poursuite d'études principalement dans l'établissement. L'impact des dispositifs est analysé lors du conseil de perfectionnement qui tente d'expliquer les réponses aux questionnaires, avec un taux de réponse très satisfaisant, en moyenne de 86 %. La majeure partie des étudiants poursuit les études en master *Information, communication* en Corse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, sauf pour l'encadrement individuel des étudiants. L'équipe pédagogique comprend 39 intervenants, dont 16 enseignants permanents (six EC et dix enseignants du secondaire) et 5 professionnels. Ce nombre restreint de permanents pose des difficultés pour assurer les encadrements individuels d'étudiants. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université » et des formations aux outils numériques sont aussi proposées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Il est à noter que la crise sanitaire a ralenti la participation des enseignants aux échanges internationaux.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires mais ne compte que 32 % de retours en 21-22. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. La composition du conseil correspond aux attentes de la charte avec la participation d'enseignants spécialistes de la discipline, des professionnels du secteur et des étudiants. Les échanges très constructifs permettent de dégager des pistes de développement de la formation telles que la prise en compte de la polyvalence des métiers exercés, l'ouverture sur le projet professionnel, l'augmentation du volume horaire pour approfondir certains enseignements, une réflexion sur l'accompagnement des étudiants pour favoriser l'autonomie des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Processus de sélection efficace : accueil de publics variés en cours de cycle et prise en compte des étudiants provenant de bac professionnel
- Adaptation de la formation aux besoins socio-économiques de la profession sur le terrain
- Conseil de perfectionnement très performant

Points faibles

- Approche par compétence qu'au stade structuration de la formation en blocs de compétences
- Participation limitée d'enseignants-chercheurs aux enseignements
- Faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation

Recommandations

- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétence pour articuler l'offre avec des situations professionnelles attendues sur le terrain, en lien avec la mise en place du e-portfolio sur l'université.
- Renforcer les partenariats internationaux pour développer des mobilités entrantes et sortantes

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'Éducation* permet aux étudiants de développer des connaissances dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers, et d'acquérir une capacité d'analyse et de distanciation par rapport aux problématiques éducatives. En troisième année, la formation propose trois parcours : *Enseignement et didactique* (parcours attirant plus de la moitié des étudiants inscrits en L3) ; *Action éducative et vie scolaire* ; *éducation et démarche inclusive*. La formation portée par la faculté Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (FLLASHS) accueille chaque année plus de 220 étudiants (environ 90 % de femmes) : plus de 85 en L1, près de 70 en L2 et L3. Le volume horaire de travail étudiant sur tout le cycle est de 1 428 heures avec la participation de 52 enseignants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université, notamment soutenir la pluridisciplinarité, l'innovation pédagogique, l'orientation, l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et l'interaction avec le territoire. L'offre est construite pour une préparation des étudiants au master *Sciences de l'Éducation*. Une intégration des étudiants en Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) du Lycée Gioacante de Casabianca de Bastia est possible en L2. Des actions transversales et prometteuses sont en cours comme l'intégration de la thématique du développement durable en tronc commun, la proposition de formation à distance à la langue corse et le projet de création d'une école de valorisation du patrimoine rédigé pour le quatrième appel à Projet investissement d'avenir (PIA4).

La formation est peu ouverte à l'international. Elle s'appuie sur le service des relations internationales pour l'organisation des mobilités qui sont faibles malgré une sensibilisation auprès des étudiants et une proposition de financement par la collectivité territoriale de Corse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité en ce qui concerne les enseignements assurés par des enseignants-chercheurs (EC). La maquette prévoit des enseignements et un suivi réalisé par des enseignants-chercheurs de l'Unité mixte de recherches (UMR) CNRS Lieux, Identités, espaces et Activités (LISA) pour une sensibilisation à la recherche avec une approche de la méthodologie en L1 et L2 et une initiation en L3. Les étudiants sont sollicités pour participer à des événements du laboratoire. Environ 17 % des heures d'enseignement sont assurées par 6 EC. La formation ne prévoit pas d'enseignement à propos de l'intégrité scientifique, de la déontologie et de la recherche documentaire. Des enseignements sont assurés dans les locaux de la bibliothèque universitaire.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre les éléments de professionnalisation. Le conseil de perfectionnement et l'intervention de professionnels sont les moyens choisis pour identifier les besoins socio-économiques et proposer une offre en cohérence avec le terrain. L'insertion professionnelle est abordée grâce à un accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la recherche de stage (stage obligatoire de quatre semaines) et de la participation au dispositif « Pépité » pour l'entrepreneuriat. Les professionnels (17) dispensent plus de 40 % des enseignements fondamentaux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétence reste à développer. La formation propose un socle de base de connaissances et de compétences en L1 et L2 qui est ensuite décliné en 3 parcours en L3. Les étudiants font le choix du parcours en fonction de leur projet professionnel. Aucun élément ne permet de rendre compte du niveau d'avancement dans l'approche par compétence, notamment le lien avec le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les situations que les étudiants doivent appréhender pour acquérir et (auto) évaluer leurs compétences. Un e-portfolio est en cours de conception au sein de l'université.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques pratiquées sont innovantes d'un point de vue des méthodes (ateliers interactifs, classes inversées, etc.), des outils (le numérique s'est largement développé pendant la crise sanitaire) et des espaces (learning lab avec technologies innovantes).

Les dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international existent, et font l'objet d'une réflexion afin de les renforcer. En plus des enseignements de LVE (78 h), Le programme propose des enseignements d'anglais (36H) et le suivi d'un enseignement de la langue corse est obligatoire (18 heures par semestre). Ces enseignements de langues sont articulés avec les métiers visés et sont certifiés. Une réflexion est engagée par l'équipe pédagogique sur le développement des mobilités en organisant des enseignements en langue étrangère et en valorisant le rôle des coordinateurs des programmes d'échanges.

La formation n'a accueilli aucun stagiaire de la formation continue sur la période. De même, il n'y a eu aucune demande de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. Des moyens différenciés sont mis en place pour attirer les étudiants dans la formation (salons, réseaux sociaux, etc.). Le responsable pédagogique répond aussi par mail aux étudiants qui se renseignent sur la formation. La formation est ouverte à tous types de bac et aux Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). La sélection est réalisée via Parcoursup avec une proposition de certification Voltaire pour les étudiants en difficulté. La capacité d'accueil est presque atteinte : 96 inscrits en 2020 pour 100 places Parcoursup avec un fort taux de sélection (près de 4 candidats pour un admis).

La formation suit la réussite des étudiants, les taux de réussite sont très satisfaisants. La problématique de la réussite étudiante est appréhendée à travers la généralisation du contrôle continu, la mise en place d'un dispositif adapté pour les publics relevant des régimes spéciaux (RSE) et l'intérêt pour l'acquisition d'un socle de compétences commun à propos de la méthodologie de travail universitaire (numérique, expression, etc.). Le conseil de perfectionnement analyse les taux de réussite, ils sont très satisfaisants : plus de 70 % en L1 et environ 90 % en L2 et L3. Le conseil note également que les étudiants qui ont choisi le parcours *Démarche inclusive* s'investissent davantage et réussissent mieux. Ces étudiants sont en augmentation, certainement grâce à l'ouverture du parcours *Gestion et accompagnement des publics à besoins spécifiques* en master, parcours ouvert récemment et en continuité avec ce parcours de licence.

La formation suit le devenir des étudiants, en quasi-totalité en poursuite d'études principalement dans l'établissement. La majeure partie des étudiants poursuit des études en master *Sciences de l'Éducation* ou master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)*. Plus de 70 % des diplômés poursuivent les études dans l'établissement, notamment dans le master MEEF, ce qui démontre un bon continuum licence/master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains permettent une implication limitée des EC dans les enseignements. L'équipe pédagogique comprend 52 intervenants, incluant 24 enseignants permanents (dont six EC) et 17 professionnels. Les six enseignants-chercheurs n'assurent que 17 % des enseignements, part qui mériterait d'être augmentée. La crise sanitaire n'a pas permis aux enseignants de participer à des échanges internationaux. Les nouveaux enseignants sont mobilisés pour suivre le diplôme DU « devenir acteur de l'université », des formations aux outils numériques sont aussi proposées par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE).

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est pilotée au niveau central par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) qui propose des questionnaires à destination des étudiants. La formation consacre généralement une partie d'un cours pour que les étudiants complètent les questionnaires. Les résultats sont ensuite traités par le conseil de perfectionnement qui réfléchit à des solutions en cas de difficulté. Il manque l'implication d'un enseignant-chercheur en sciences de l'éducation dans le conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Ouverture pluridisciplinaire et transversale de la formation
- Ancrage de la formation sur le terrain et intérêt pour les besoins socio-économiques et du territoire
- Approche innovante de la pédagogie : méthodes, outils, espaces
- Fort taux de réussite et de poursuite d'études

Points faibles

- Approche par compétence qu'au stade structuration de la formation en blocs de compétences
- Part limitée d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs
- Faible internationalisation
- Peu d'ouverture à des publics en formation continue

Recommandations

- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétence par une articulation des compétences ciblées avec des situations d'apprentissage et d'évaluation et des ressources associées, et une participation collaborative au processus d'intégration du e-portfolio dans l'établissement
- Développer l'attractivité pour le parcours éducation et démarche inclusive, grâce à la mise en œuvre de l'approche par compétence
- Renforcer le volume d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, et inclure au moins un enseignant-chercheur en sciences de l'éducation dans le conseil de perfectionnement
- Encourager la mobilité étudiante

DEUST ANALYSE DES MILIEUX BIOLOGIQUES

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Analyse des milieux biologiques (AMB)*, rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et technique*, est une formation qualifiante permettant une diplomation à bac+2. Il bénéficie d'une double habilitation, l'une par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et l'autre par le ministère de la Santé grâce à deux arrêtés respectivement liés au secteur médical privé et au secteur médical public. Ceci permet aux titulaires du diplôme d'être habilités à occuper des postes de techniciens supérieurs dans les laboratoires d'analyses médicales publics ou privés et dans les laboratoires d'analyses agro-alimentaires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DEUST AMB s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement qui a pour objectif de proposer des formations répondant aux besoins et aux priorités de développement exprimés par les acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire. L'existence et le maintien du DEUST a pour objectifs de répondre aux besoins de recrutement de techniciens supérieurs exprimés par les laboratoires régionaux : le nombre de postes offerts au recrutement s'étant considérablement accru depuis l'apparition de l'épidémie de COVID-19. Le DEUST AMB complète les filières en lien avec les sciences du vivant de l'établissement : licence *Sciences de la vie*, BUT *Génie biologique* intégrant la LP *Eau et environnement*, BUT *Hygiène-sécurité-environnement* intégrant la LP *Qualité, hygiène et sécurité*.

La formation étant courte et offrant des débouchés professionnels locaux, elle est peu ouverte à l'international. Bien que la politique institutionnelle de financement par la collectivité de Corse et le MESRI soit un atout, aucun étudiant n'a effectué de mobilité sortante ou entrante ces dernières années.

Le DEUST de par son objectif de professionnalisation à court terme, n'est pas très adapté au développement d'une formation à et par la recherche mais développe cependant quelques approches. Le DEUST comprend des travaux pratiques dont certains sont en adéquation avec les thématiques développées au sein des équipes de recherche et les étudiants intéressés ont la possibilité d'assister à des conférences sur des thématiques de recherche. Environ la moitié du corps enseignant est constituée d'enseignants-chercheurs ayant tous une activité de recherche au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS Sciences pour l'environnement (SPE) ou de l'unité de recherche Bioscope.

La formation entretient des relations soutenues avec les milieux socio-économique liés à sa spécialité. Construite, en association avec les responsables des laboratoires dans les domaines de l'analyse biomédicale et agroalimentaire, pour répondre aux besoins spécifiques du territoire, la formation entretient de nombreux partenariats au niveau local avec des laboratoires publics (centres hospitaliers de Bastia et Ajaccio, laboratoire régional d'analyses, INRAE, etc.) et privés (VIALLE et BIOGROUP). La formation est ouverte en alternance en seconde année et on note une augmentation conséquente du nombre d'alternants depuis trois ans due d'une part à la crise sanitaire, et d'autre part au dispositif de soutien à l'alternance mis en place par le gouvernement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme en cohérence avec ses objectifs mais des évolutions sont à prévoir. Afin d'intégrer les laboratoires agroalimentaires, certaines unités d'enseignements (UE) spécifiques ont été intégrées en cohérence avec la fiche RNCP du diplôme. L'approche programme est existante mais la formation n'a pas encore intégré la notion de blocs de connaissances et de compétences, son développement est prévu pour la rentrée 2023. Pour favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants, la formation intègre une UE de projet tuteuré en lien avec des problématiques rencontrées dans les laboratoires et un stage de six semaines en fin de formation, mais sa durée courte ne satisfait pas pleinement les étudiants car elle ne permet pas de rémunération.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements se répartissent sous la forme de cours magistraux et travaux dirigés organisés en présentiel et de travaux pratiques dont certains sous forme de sorties pédagogiques. La seconde année propose quelques enseignements dispensés partiellement en distanciel.

Le DEUST propose sur ses deux années un enseignement en anglais et un enseignement en langue régionale corse qui devront cependant être adaptés. La formation propose un enseignement de l'anglais et de langues régionale corse sur ses trois premiers semestres. Cependant, une grande majorité des étudiants considère que les langues vivantes enseignées ne leur permettent pas de développer des compétences complémentaires pour leur projet professionnel. Il n'existe pas de dispositif de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants autre que ceux proposés par le service des relations internationales.

La formation adapte ses contenus et met en place des dispositifs pour accompagner les étudiants en alternance, elle ne propose pas de modalité spécifique pour la formation continue. La première année de la formation est basée sur l'acquisition de connaissances et compétences fondamentales et la seconde année sur la mise en application des savoirs. De ce fait, le DEUST est ouvert en alternance uniquement en deuxième année avec un rythme permettant aux étudiants de bien appréhender le milieu professionnel. Chaque étudiant alternant est encadré par un tuteur pédagogique qui effectue trois visites dans son entreprise d'accueil. Concernant la formation continue, des UE sont proposées en seconde année en distanciel, ce qui devrait en faciliter l'accueil mais des progrès doivent être effectués pour permettre une meilleure lisibilité et un meilleur accès à la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'appuie sur les dispositifs d'information et d'orientation mis en place à l'échelle de l'établissement et suit l'évolution des candidatures par le biais des données issues de Parcoursup. Le nombre de candidatures sur Parcoursup (environ 200) est important au regard de la capacité d'accueil qui est fixée à 24 places. Pour la dernière promotion, le flux entrant (18) est faible et n'atteint pas la capacité d'accueil ; il est composé de néo-bacheliers et d'étudiants en réorientation notamment en 2019-2020 avec près de 50 % des étudiants concernés. Il est noté une baisse non expliquée du nombre d'inscrits issus des baccalauréats technologiques.

La formation affiche un taux de réussite relativement faible à l'issue de la première année malgré les efforts déployés pour renforcer l'accompagnement des étudiants en termes de suivi pédagogique. En première année, seulement 38 à 48 % des étudiants valident tous leurs crédits ECTS à la fin du second semestre ; certains réussissent à les valider l'année suivante. En seconde année le taux de réussite est nettement plus élevé et fluctue entre 69 % et 100 %. La formation a intégré le contrat de réussite pédagogique proposé par l'établissement à la rentrée 2021.

L'analyse qualitative et quantitative de l'insertion professionnelle des étudiants et de la nature des poursuites d'études faites lors du conseil de perfectionnement conduit à une réflexion sur le maintien d'une formation à bac+2. Les données nécessaires à cette analyse sont mises à disposition chaque année par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU). Elles révèlent un taux de poursuites d'études important, ce qui n'est pas en accord avec les objectifs d'un DEUST. En moyenne, 50 % des étudiants diplômés par la formation poursuivent leurs études majoritairement au sein de l'établissement et principalement dans le but d'obtenir un diplôme à bac+3 voir à bac+5, ceci malgré de nombreuses offres d'emploi publiées par les professionnels locaux et un système de diffusion des offres efficace.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et garantir un bon taux d'encadrement des étudiants. Environ la moitié des intervenants sont des enseignants-chercheurs ayant tous une activité de recherche au sein de l'université, et l'autre moitié sont des professionnels ce qui est en adéquation avec la spécificité d'un DEUST.

Le DEUST définit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et de nombreuses personnalités extérieures issues de laboratoires privés et publics locaux. Il s'appuie sur les résultats des questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements qui ont été adressés à tous les diplômés, les invitations ont été envoyées par mail et le responsable pédagogique de la formation a fait le relai auprès des étudiants afin qu'ils répondent correctement et dans les temps aux différentes questions qui leur étaient posées. Des évolutions sont proposées concernant les langues, la durée du stage, l'accompagnement des étudiants et l'usage du numérique et une évolution vers une formation à bac+3 est évoquée.

Conclusion

Points forts

- Une formation construite pour répondre aux besoins du territoire
- Une offre d'emploi pour les diplômés en augmentation
- Une formation qualifiante reconnue par le ministère de la Santé et permettant aux étudiants de s'inscrire à l'examen du certificat de « capacité de prélèvement sanguin » organisé par les agences régionales de santé (ARS) départementales
- Un conseil de perfectionnement analysant bien les besoins d'évolutions de la formation et de ses enseignements

Points faibles

- Un taux de réussite en première année relativement faible
- Un taux de poursuite d'études élevé
- Une formation à bac+2 ne correspondant plus réellement aux projets des étudiants
- Une approche compétences encore en construction et ne favorisant pas l'accès aux usagers de la formation continue

Recommandations

- Mener une réflexion avec les partenaires socio-économiques du secteur, au sein de l'établissement, notamment avec l'UFR Sciences et l'IUT qui propose le BUT *Génie biologique*, sur le maintien du DEUST en formation à Bac+2 ou sur son évolution vers une formation à bac+3, afin de capitaliser sur les atouts du DEUST.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique (GB)* propose deux parcours qui sont totalement distincts dès le premier semestre : *Sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)* qui forme aux techniques d'analyses et de contrôles microbiologiques, physico-chimiques et biochimiques et *Sciences de l'environnement et écotecnologies (SEE)* qui forme aux techniques de traitement des pollutions et à la mise en œuvre d'outils de l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire. Il intègre en troisième année la licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* parcours *Eau et environnement*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Génie biologique s'inscrit pleinement dans l'offre de formation proposée sur le territoire insulaire. Il est en lien sur l'établissement avec le BUT *Hygiène sécurité environnement*, la licence *Sciences de la vie* (parcours *Biochimie et biologie moléculaire*) et la LP *Qualité, hygiène, santé, sécurité, environnement* et avec le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) *Gestion et protection de la nature* du lycée agricole de Sartène. De plus, depuis l'ouverture de la première année de médecine en Corse, il permet la réorientation des étudiants issus de la filière PASS. Les étudiants de la formation faisant le choix de poursuivre leurs études ont la possibilité de s'orienter vers la troisième année de licence parcours *Biologie*, ou après la troisième année de BUT vers les Masters *Sciences de l'eau ou Risques et environnement* ou *Gestion de l'environnement*. Il n'est pas fait mention de lien avec le DEUST *Analyse des milieux biologiques*. Le BUT entretient des relations au niveau local, une réflexion est en cours avec l'AFPA pour la mise à disposition à la rentrée 2022 de leur plateau technique portant sur le traitement des eaux. Des membres de l'équipe pédagogique participent à de nombreuses instances socio-économiques : Comité de sélection et de suivi (CoSS) de l'Incubateur de Corse Inizià, Conseil scientifique du Parc naturel régional de Corse, COPIL de la chambre d'agriculture.

Le BUT Génie biologique propose à ses étudiants une ouverture à l'international qui devra être réamorcée suite à la crise sanitaire. Le BUT (via la LP) a établi une convention avec le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Lévis au Canada qui permet au quatrième semestre une mobilité étudiante sortante pour des stages et double cursus dans des instituts de recherche ou des entreprises spécialisées en environnement. Néanmoins, en raison de la crise sanitaire, cela n'a pas pu être envisagé ces dernières années.

Le BUT est construit dans un périmètre bénéficiant d'un bon adossement à la recherche. Chaque année des stages sont proposés aux étudiants dans les laboratoires de recherche : Sciences pour l'environnement (SPE), unité mixte de recherche CNRS ; Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch (Stella Mare). Des séances de travaux pratiques sont également réalisées dans les laboratoires de recherche du projet FEUX (Projet de recherche centré sur la modélisation et l'expérimentation autour des incendies), et des prélèvements de poisson sont effectués avec les chercheurs du projet GEM «Gestion et valorisation des eaux en méditerranée». Ces initiatives permettent aux étudiants de se familiariser avec différents contextes de recherche.

Le BUT Génie biologique entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation dans ses enseignements. Les besoins socio-économiques spécifiques au BUT *Génie biologique* sont identifiés notamment via les propositions de stages et étudiés en réunions pédagogiques de façon à être intégrés aux contenus des enseignements. Le BUT bénéficie d'un taux d'intervention de professionnels conséquent. Sur ses deux premières années, plus d'un tiers des heures (pour chacun des parcours) est réalisé par des professionnels issus du monde socio-économiques et des opérationnels. Dans la LP qui sera intégrée en troisième année de BUT, environ 40 % des heures «étudiant» sont assurées par des professionnels, ce qui garantit une bonne adéquation de la formation avec ses objectifs de professionnalisation. Les deux parcours sont rattachés chacun à une fiche RNCP spécifique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Conformément aux programmes nationaux des BUT, la formation s'est appropriée l'approche compétences mais celle-ci reste à consolider. La formation est construite en blocs de compétences dont les attendus sont clairement identifiés dans les maquettes des deux parcours et adaptés aux compétences visées. La construction des BUT étant en cours, les modalités d'évaluation des compétences ne sont pas précisées dans le dossier. Leur mise en place représente un vrai enjeu pour les équipes pédagogiques et devra être consolidée sur plusieurs années grâce notamment aux échanges permanents avec les étudiants et les professionnels. La formation n'a pas mis en place un portfolio de 2018 à 2021 mais cet outil est maintenant accessible depuis avril 2022 via le campus numérique. Une réflexion sur l'adaptation de la LP *Qualité, hygiène, santé, sécurité, environnement* afin qu'elle soit en partie intégrée à la formation est à mener.

La formation a récemment diversifié ses modalités pédagogiques en utilisant des supports numériques : elle introduit de nouveaux outils de suivi au service des étudiants. Au sein du département Génie biologique, la crise sanitaire a permis de développer des supports pédagogiques numériques afin d'assurer la continuité pédagogique à distance. Excepté les travaux pratiques (TP) en laboratoire et les sorties de terrain, les contenus de la formation en cours magistraux (CM) ou travaux dirigés (TD) sont désormais envisageables en mode distanciel. Cette modalité bénéficie à un étudiant en convalescence. Le dispositif d'aide à la réussite CONPERE est opérationnel, mais actuellement seulement 25 % des étudiants du BUT ont finalisé leur contrat.

La formation (DUT et LP) adapte ses enseignements pour faciliter son ouverture à l'international. L'anglais est obligatoire sur les trois années de la formation et une préparation est proposée aux étudiants pour faciliter leur intégration dans le programme de partenariat avec le CEGEP de Lévis au Canada. Dans le cadre de ce partenariat, une sélection des dossiers de mobilité sortante est faite par la formation de façon à garantir la réussite des étudiants.

La formation est ouverte à l'alternance à partir du BUT 2 pour les deux parcours, cependant et indépendamment de la crise sanitaire, elle ne propose pas de dispositifs réellement spécifiques pour les alternants dont le nombre par ailleurs est très variable. Il serait souhaitable d'aller au-delà d'une simple adaptation des projets tutorés pour mettre en œuvre des dispositifs spécifiques au suivi de la formation pour les étudiants en alternance. La formation ne développe pas de parcours spécifiques à la formation continue, les étudiants en formation continue, très peu nombreux, sont seulement dispensés du suivi du bloc de compétences d'enseignements généraux. Un diplôme d'université - *Des Vignes aux Verres - Valorisations techniques, culturelles, territoriales* en lien avec le parcours *Sciences de l'aliment et biotechnologies* existe mais aucun usager n'y a été inscrit ces dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une bonne attractivité au regard de sa capacité d'accueil qui est relativement faible. Le BUT *Génie biologique* ne dispose pas d'indicateur interne permettant d'évaluer l'impact des dispositifs d'information et d'orientation sur l'évolution du nombre de candidatures qui est élevé : 450 en moyenne pour une capacité de 48 étudiants. Ce nombre de candidatures n'a pas évolué suite à la mise en place de la réforme du DUT. La formation recrute des étudiants issus de bac généraux et technologiques cependant, compte tenu du faible vivier de bacheliers technologiques sur le territoire, une dérogation a été accordée par le rectorat pour s'affranchir des quotas imposés. La répartition des places entre les deux parcours respecte la proportion des candidatures : deux tiers pour le parcours *Sciences de l'environnement et écotechnologies*, un tiers pour le parcours *Sciences de l'aliment et biotechnologies*. Quelques places sont réservées aux redoublants et aux étudiants postulant sur e-candidat.

La réussite en deuxième année de DUT et en LP est plutôt élevée, de l'ordre de 90 %. À partir des données demandées, il n'est possible d'apprécier que la réussite en deuxième année de DUT et LP. Cette réussite est proche de 100 % en deuxième année de DUT, et varie (hors Covid) entre 77 et 93 % pour la LP.

La formation ne présente pas d'enquête interne sur le devenir des étudiants du DUT mais la LP affiche un taux de poursuite d'études élevé par rapport aux moyennes nationales. La formation analyse les données communiquées par le CFA universitaire afin de renforcer et garantir l'adéquation entre les compétences visées par la formation et les besoins du territoire en termes de compétences métiers. Cependant, la très faible insertion professionnelle à l'issue de la LP pose question. La majorité des étudiants, sept sur les neuf étudiants pour l'enquête sur la promotion 2018-19, poursuivent leurs études en master sur l'établissement ou sur le continent pour les promotions suivantes : 8 sur 14 diplômés (2019-20) et 2 sur 14 diplômés (2020-21). Ces poursuites d'études vont à l'encontre des objectifs d'insertion professionnelle d'un BUT, mais il faut souligner l'amélioration sur la dernière année. De même sur 2020-21, seulement 20 % des apprentis ont obtenu une insertion professionnelle immédiate dans leur entreprise d'accueil, ce qui questionne sur les besoins de recrutement du secteur professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le BUT dispose de moyens satisfaisants pour atteindre ses objectifs de formation. Il n'est pas fait mention d'étude sur les moyens dont le BUT dispose au regard des moyens qui lui sont nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Cependant, le nombre d'enseignants permanents (16 en DUT et 11 en LP) et de professionnels (12 en DUT et 8 en LP) intervenant dans la formation lui permet d'assurer les enseignements des deux parcours conformément au programme national.

Le BUT n'a pas mis en place ces dernières années de processus interne d'évaluation mais un conseil de perfectionnement est constitué en LP. Il n'y a pas eu d'évaluation des enseignements en 2018/2019. De même l'évaluation prévue en présentiel en 2019/2020 et 2020/2021 n'a pas été réalisée du fait de la crise sanitaire. La direction de la formation et de la vie universitaire s'est depuis dotée d'un logiciel permettant la collecte des données par mailing, mais seulement six étudiants ont répondu à la dernière enquête. Le conseil de perfectionnement de la LP constitué d'enseignants, de deux étudiants et d'un professionnel s'est réuni en 2021.

Conclusion

Points forts

- Nombre d'intervenants professionnels conséquent
- Équipe enseignante solide
- Formation riche permettant des synergies et des mutualisations
- Bon adossement aux laboratoires de recherche du domaine
- Partenariat à l'international avec le CEGEP de Lévis au Canada

Points faibles

- Faible taux d'insertion professionnelle
- Taux de poursuite d'étude en master élevé à l'issue de la LP actuelle
- Approche par compétences restant à consolider
- Insuffisance du dispositif d'évaluation des enseignements

Recommandations

- Travailler avec les partenaires sociaux du domaine pour amplifier l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue du BUT
- Conforter la démarche approche par compétences en initiant une réflexion entre enseignants des différentes disciplines et professionnels pour élaborer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) concrètes et transversales, voire en s'inspirant de démarches plus avancées dans d'autres BUT
- Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants de façon à avoir des taux de réponse aux enquêtes significatifs et ainsi adapter la formation aux projets des étudiants
- Accentuer les synergies et les réflexions avec les formations du domaine, notamment avec le DEUST *Analyse des milieux biologiques* et la LP *Qualité, hygiène, santé, sécurité, environnement*

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil - construction durable* ne propose qu'un seul parcours : *Bureau d'études conception*. Le BUT *Génie civil - construction durable* intègre dans son périmètre deux licences professionnelles (LP) :

- *Métiers du BTP : Génie civil et construction* parcours *Économie de la construction et rénovation*
- *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* parcours *Énergies renouvelables*.

La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) et forme des assistants ingénieurs dans le domaine d'activité du bâtiment et des travaux publics. Le BUT est proposé en formation initiale classique, en alternance et en formation continue et recrute principalement des étudiants titulaires de baccalauréats généraux et technologiques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT *Génie civil - construction durable* dont le développement durable constitue le fil rouge de la formation vient bien compléter l'offre de formation et est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le BUT *Génie-civil - construction durable* est le seul diplôme de niveau bac+3 dans le domaine du génie civil présent en Corse. Une partie de la maquette de la LP *Métiers du BTP : Génie civil et construction* parcours *Économie de la construction et rénovation* est co-construite avec les partenaires de l'union nationale des économistes de la construction (UNTEC) en réponse à la demande régionale dans le domaine des économistes de la construction. Des collaborations académiques non formalisées existent pour la LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* parcours *Énergies renouvelables* à travers l'intervention de collègues universitaires nationaux comme l'École nationale supérieure d'arts et métiers - ENSAM Paris et de lycées techniques comme le lycée agricole de Sartène et lycée technique de Monaco. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) notamment.

L'ouverture à l'international est limitée, mais pourrait se développer à travers les partenariats existants. Le BUT *Génie-civil - construction durable* offre la possibilité à ses étudiants d'effectuer le quatrième semestre et le stage de deuxième année au Canada, dans le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Sherbrooke, Québec. Cependant, très peu d'étudiants saisissent cette opportunité : hormis deux à trois étudiants recrutés via Campus France, les mobilités entrantes et sortantes sont quasi inexistantes. Des enseignants internationaux des universités de Lleida, Sofia et Bogota interviennent dans la formation pour la LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* parcours *Énergies renouvelables*. Les enseignements concernés et le volume horaire associé ne sont pas précisés.

Le BUT *Génie-civil - construction durable* bénéficie d'un bon adossement à la recherche se traduisant par l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation, une sensibilisation à la recherche ou encore des visites sur le site de Vignola sur la thématique des énergies renouvelables insulaires (Équipe ENR du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)).

La formation entretient de bons liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Des relations existent avec les fédérations de bâtiment et de travaux publics de la Corse, et les réunions formations-entreprises permettent d'identifier de nouveaux besoins. Les compétences attendues sont clairement décrites et en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. La part d'intervenants professionnels extérieurs dans la formation est supérieure à 25 % en première et deuxième année et aux alentours de 40 % en troisième année. Le BUT *Génie-civil - construction durable* est proposé en formation initiale classique sur les deux premières années et en contrat d'apprentissage essentiellement sur la troisième année. À l'avenir, les deuxièmes et troisièmes années seront ouvertes exclusivement en apprentissage. La formation continue est également proposée mais les chiffres sont très faibles dans les faits.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place l'approche par compétence. Les documents fournis concernant la structuration en blocs de compétences sont très clairs et pertinents. Cependant, l'évaluation des compétences n'est pas encore mise en place. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'approche pédagogique par projet à travers les SAE est au cœur du programme national du BUT *Génie civil - construction durable* et la formation s'en est emparée depuis plusieurs années déjà à travers les formations de génie civil. Des salles de travail équipées de tableaux numériques interactifs et d'ordinateurs sont mises à disposition des étudiants. Environ 20 % du volume horaire étudiant est proposé en distanciel.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle à travers l'enseignement de l'anglais et du corse. Un module du quatrième semestre du BUT *Génie civil - construction durable* est entièrement encadré et évalué par deux enseignants anglophones. Le passage du TOEIC (Test of English for International Communication) devient obligatoire à compter de l'année 2021/2022.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation en alternance notamment en deuxième et troisième année. En troisième année, près de 70 % des étudiants de licence professionnelle sont en alternance. La formation peut accueillir du public en formation continue mais sur la période, il n'y a eu aucun stagiaire de la formation continue et aucune validation des acquis issus de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le BUT *Génie civil - construction durable* recrute essentiellement des bacs généraux (80 % en 2021) et des bacs technologiques (20 % en 2021). Le taux de pression est satisfaisant : un admis pour sept candidats en 2021. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

La formation suit la réussite de ses étudiants avec des taux de réussite différents selon le parcours. Le taux de réussite avoisine les 100 % en LP - *Métiers du BTP : Génie civil et construction* parcours *Économie de la construction et rénovation* ce qui est excellent. Il est autour de 75 % pour la LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* parcours *Énergies renouvelables*. Le taux de réussite est proche de 100 % en deuxième année de diplôme universitaire de technologie (DUT).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi avec un bon taux d'insertion professionnelle. On constate un taux de poursuite d'étude légèrement plus important pour la LP *Métiers du BTP : Génie civil et construction* parcours *Économie de la construction et rénovation* qui atteint environ 40 % comparé à la LP *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* parcours *Énergies renouvelables* qui est à 28 %. Les étudiants choisissent plutôt des écoles d'ingénieur que les masters. Les données recueillies sont satisfaisantes et assez complètes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait un suivi des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, mais elle est confrontée à la difficulté de recrutement d'intervenants extérieurs. Elle possède les outils et indicateurs lui permettant de connaître le volume horaire des étudiants, volume équivalent aux travaux dirigés (TD). De plus, le nouveau programme pédagogique national qui entraîne une réduction des volumes horaires est bénéfique à la formation : couplée à l'ouverture en alternance et à l'attractivité du BUT, la réduction des volumes horaires permet la soutenabilité de la formation. Cependant, cette soutenabilité est pénalisée par les difficultés de recrutement d'intervenants professionnels même si cela s'améliore au fil des années grâce au réseau des anciens diplômés de la formation.

Le BUT n'a pas mis en place ces dernières années de processus interne d'évaluation formelle. Il n'y a pas eu d'évaluation formelle des enseignements en 2018/2019. De même l'évaluation prévue en présentiel en 2019/2020 et 2020/2021 n'a pas été réalisée du fait de la crise sanitaire. Cependant, la formation a mis en place des évaluations informelles auprès de ses étudiants. La direction de la formation et de la vie universitaire s'est depuis dotée d'un logiciel permettant la collecte des données par mailing. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en DUT mais il sera mis en place en BUT à compter de la prochaine rentrée. Le conseil de perfectionnement des deux LP est en place et remplit pleinement son rôle.

Conclusion

Points forts

- Focus développement durable très porteur
- Environnement socio-économique très favorable
- Excellent taux de réussite pour la LP *Métiers du BTP : Génie civil et construction parcours Économie de la construction et rénovation*

Points faibles

- Aucun stagiaire en formation continue
- Mobilisation insuffisante des partenariats pour développer l'ouverture à l'international

Recommandations

- Développer davantage la formation continue ou modulaire auprès des entreprises
- Mettre en place l'évaluation des compétences

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Hygiène sécurité environnement (HSE)*, porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'université de Corse Pasquale Paoli, est construit pour remplacer progressivement le diplôme universitaire de technologie (DUT) *HSE* et la licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)*. Cette formation pluridisciplinaire, organisée en blocs de compétences propose un parcours unique : *Sciences du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT HSE a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement, notamment dans ses orientations pédagogiques et ses priorités thématiques.

Construite en blocs de compétences, la formation répond aux besoins du territoire en cadres intermédiaires dans le domaine de la gestion des risques. Des passerelles existent entre la formation et d'autres licences, BUT ou classes préparatoires. Les partenariats avec le milieu socio-économique et la diversité des intervenants (enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels) se traduisent par une forte employabilité. Cependant, à l'issue du BUT *HSE*, les poursuites d'étude sont également possibles, notamment dans la thématique prioritaire de l'établissement : la gestion des risques naturels.

L'ouverture de la formation à l'international, définie comme une des priorités par l'établissement, reste faible. La formation bénéficie à la fois d'accord internationaux et de soutien y compris financier pour les mobilités entrantes et sortantes. Cependant les flux étant faibles, des démarches d'information et d'accompagnement sont entreprises pour augmenter l'attractivité de la formation à l'international et les mobilités sortantes. Un accord à venir avec l'université de York (Canada) permettrait de dispenser des enseignements en langue anglaise et ainsi d'augmenter l'attractivité à l'international anglophone.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. L'équipe pédagogique comprend quatre enseignants-chercheurs issus du laboratoire *Sciences pour l'environnement* de l'établissement. Les thématiques qui y sont développées dans les domaines du risque (feux de forêts, gestion des eaux, ressources naturelles) offrent un environnement scientifique riche permettant la réalisation de travaux pratiques au laboratoire, des sorties de terrain et l'accueil de stagiaires.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Le monde socio-professionnel est fortement représenté dans le conseil de l'IUT (70 % des personnalités extérieures) et dans l'équipe pédagogique (65 % des enseignants). Au cours des trois années de la formation, les interactions avec les nombreux intervenants professionnels, auxquelles s'ajoutent des enseignements spécifiques (24 crédits ECTS) et des stages en entreprise (26 semaines) permettent une réelle sensibilisation à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place une approche par compétence effective. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP. La formation présente une organisation en blocs de compétences (quatre communs aux trois années, un de plus en deuxième et troisième année de BUT) et prenant en compte un réel alignement pédagogique. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation a mis en place des apprentissages en classe inversée et en mode projet (en laboratoire, sur le terrain et en milieu professionnel). En dehors de l'hybridation mise en place temporairement pendant la crise sanitaire, la formation ne propose pas de modalités d'enseignement à distance. Il est dommage que cette hybridation n'ait pas été maintenue, du moins partiellement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

En accord avec la politique de l'établissement pour les langues et les certifications associées, le BUT dispense des enseignements d'anglais (30 h par semestre), langue internationale et de corse (30 h aux deuxième et quatrième semestres), langue régionale. Les volumes horaires permettent de préparer les certifications compatibles avec une mobilité sortante. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont pris en charge par l'établissement. Un accord à venir avec l'université de York (Canada) permettrait de dispenser des enseignements en langue anglaise et ainsi d'augmenter l'attractivité à l'international anglophone.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. Ouverte à la formation continue via la validation des acquis de l'expérience (VAE), la formation n'accorde au vu des dossiers que des VAE partielles, refusées par les candidats pour le DUT, mais acceptées par les candidats pour la LP QHSSE (un par an). La formation accueille un nombre important d'alternants, en très grande majorité en contrats d'apprentissage : près de 70 % des effectifs en LP QHSSE et plus de 55 % en deuxième année de DUT avant la transformation en BUT. La LP QHSSE accueille un ou deux stagiaires de la formation continue par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique et l'établissement ont mis en place des dispositifs d'information sur la formation (salon, visites de lycées), permettant à la formation de présenter une bonne attractivité (plus de sept candidatures pour un admis). La remontée annuelle des données Parcoursup, permet à la formation de mesurer son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. Ainsi, le remplissage de la formation reste en-deçà de sa capacité d'accueil, en raison du quota de bacheliers technologiques non atteint (12 sur 21 places réservées).

Dans une optique d'amélioration, la formation suit la réussite de ses étudiants et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite. La formation enregistre d'excellents taux de réussite (90 % en deuxième année de DUT, 100 % en LP) mais une analyse plus fine en fonction des types de bacs permettrait de mieux appréhender la réussite des bacheliers technologiques. Afin d'accompagner ces bacheliers et diminuer leur désaffection pour la formation, différents dispositifs ont d'ailleurs été mis en place (parrainage, soutien pédagogique) et mériteraient d'être renforcés.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. La formation analyse les taux d'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études lors des conseils de perfectionnement à partir des résultats des enquêtes conduites par la direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU). La plupart des diplômés issus du DUT poursuivent en LP QHSSE, souvent en alternance. En moyenne 30 % des diplômés issus de la LP poursuivent en master dans le domaine de la gestion des risques. Le taux d'insertion des diplômés issus de la LP sont excellents (100 % à 30 mois), soulignant l'adéquation de la formation avec les besoins du monde socio-économique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évolution du périmètre de la formation ne permet pas d'évaluer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend six enseignants permanents et dix enseignants vacataires (*a priori* tous professionnels) pour un effectif d'environ 100 étudiants sur le cycle. Il est indiqué une proportion d'enseignants-chercheurs un peu réduite.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prise en charge par la DFVU qui les transmet à l'équipe pédagogique. Le taux de retour est très bon (supérieur à 70 %). La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil est opérationnel et se réunit une fois par an pour analyser les évaluations des enseignements, les résultats de la formation et aborder les aspects pédagogiques et stratégiques.

Conclusion

Points forts

- Excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Formation adaptée aux besoins socio-économiques du territoire
- Approche par compétences opérationnelle

Points faibles

- Ouverture à l'international quasi inexistante
- Hybridation quasi inexistante
- Déficit d'attractivité auprès des bacheliers technologiques

Recommandations

- Poursuivre et renforcer les dispositifs de soutien aux bacheliers
- Mettre en place une réelle politique d'hybridation des enseignements
- Développer des partenariats internationaux avec d'autres formations

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

Le Bachelor universitaire de Technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)* de l'université de Corse se compose de deux parcours : *Stratégie de communication numérique et design d'expérience ; Création numérique*. Le BUT MMI intègre une LP (Licence Professionnelle) *Métiers du design parcours Activités et techniques de communication - Design numérique*. La formation est portée par l'IUT et forme des assistants ingénieurs dans les secteurs concernés par les activités relevant de la communication et du numérique. Le BUT est proposé en formation initiale classique, en alternance et en formation continue et recrute principalement des étudiants titulaires de baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement autour de quatre actions très bien décrites. La première action consiste à soutenir une offre de formation pluridisciplinaire attractive et de qualité. La deuxième action s'attache à pérenniser et renforcer les dispositifs d'orientation et de réussite des étudiants. La troisième action est tournée vers la favorisation de l'insertion professionnelle, en étroite interaction avec les besoins du territoire. Enfin, la quatrième action consiste à favoriser la mobilité des étudiants. Le BUT MMI vient bien compléter l'offre de formation de l'université de Corse et est construit en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du territoire.

L'ouverture à l'international est peu développée malgré les liens tissés par le passé avec le Québec. Le département MMI a été historiquement le premier département de l'IUT de Corse à avoir tissé des liens avec le Collège d'enseignement général Et professionnel (CEGEP) de Levis-Lauzon, au Québec, qui a longtemps accueilli en stage les trois meilleurs étudiants de seconde année. Abandonnée pendant quelques années en MMI suite à un changement de politique du Québec sur la question des échanges internationaux de stagiaires, l'équipe pédagogique mène actuellement une réflexion pour que ce projet soit renouvelé.

Le BUT MMI bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Cela se traduit par l'intervention de sept enseignants-chercheurs dans la formation, d'heures de sensibilisation à la recherche ou encore par certains projets ou stages d'étudiants effectués au sein du laboratoire SPE (Sciences pour l'environnement) UMR (Unité Mixte de Recherche) CNRS 6134.

La formation entretient de très bons liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les compétences attendues sont clairement décrites et en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. La part d'intervenants professionnels extérieurs dans la formation est de 40 % environ ce qui est excellent. Le BUT MMI est proposé en formation initiale classique sur les deux premières années et en alternance uniquement en troisième année. La formation continue est également proposée mais il n'y a eu aucune personne concernée sur la période évaluée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place l'approche par compétence. Les documents fournis concernant la structuration en blocs de compétences sont très clairs et pertinents. Cependant, peu d'informations sont fournies sur les modalités concrètes de mise en œuvre de l'approche par compétence. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques notamment à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE). Un espace de coworking équipé de postes informatiques et de tableaux blancs interactifs sera prochainement mis à disposition des étudiants. Environ 30 % du volume horaire étudiant peut-être proposé en distanciel en cas de besoin. Les cours en présentiel sont nettement privilégiés et en particulier les travaux pratiques.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle à travers l'enseignement de l'anglais et du corse appliqué au multimédia. Le passage du TOEIC est proposé en deuxième année de BUT et deviendra obligatoire à compter de l'année 2021/2022.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation en alternance notamment en troisième année où tous les étudiants ont un contrat d'apprentissage. La formation est également disposée à la formation continue mais dans les faits aucune validation des acquis issus de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le BUT MMI recrute une grande diversité de baccalauréats qu'ils soient généraux, technologiques ou professionnels (dans une moindre mesure). Le taux de pression est plutôt bon (un admis pour six candidats en 2021). La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite du DUT est proche de 95 %, ce qui est excellent. En LP, il est supérieur à 80 % et même proche de 100 % sur l'année 2020-2021, ce qui est très bon.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi avec un bon taux d'insertion professionnelle. Les données recueillies sont satisfaisantes et assez complètes. Le taux de poursuite d'étude du DUT en LP à l'université de Corse est d'environ 50 %. Le taux de poursuite d'étude est d'environ 20 % en LP, ce qui est conforme. Les étudiants poursuivent généralement leurs études dans des écoles d'ingénieurs comme PaoliTech, des écoles d'informatique comme Epitech ou PolyTech proposée à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, en intégrant un master d'informatique proposé à la faculté des sciences de l'université de Corse ou encore d'autres établissements comme les écoles de communication ou de multimédia.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait un suivi des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. La formation connaît les volumes horaires «étudiant», volume équivalent aux travaux dirigés (TD) et met en place le nouveau programme pédagogique national qui entraîne une réduction des volumes horaires. Le nombre d'enseignants-chercheurs pourrait sans doute être augmenté pour rééquilibrer la part de permanents : 7 enseignants permanents pour 28 enseignants temporaires.

Le BUT n'a pas mis en place ces dernières années de processus interne d'évaluation formelle. Il n'y a pas eu d'évaluation des enseignements en 2018/2019. De même l'évaluation prévue en présentiel en 2019/2020 et 2020/2021 n'a pas été réalisée du fait de la crise sanitaire. La direction de la formation et de la vie universitaire (DFVU) s'est depuis dotée d'un logiciel permettant la collecte des données par mailing. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en DUT mais il sera mis en place en BUT très prochainement. Le conseil de perfectionnement de la LP est en place et remplit son rôle. Cependant, aucun représentant étudiant ne figure dans la liste des participants, ce qui rend le conseil de perfectionnement non conforme.

Conclusion

Points forts

- Environnement socio-économique très favorable et bonne implication des professionnels extérieurs
- Bonne attractivité et diversité de recrutement de la formation

Points faibles

- Aucun stagiaire en formation continue
- Conseil de perfectionnement de la LP non conforme : absence d'étudiant

Recommandations

- Mettre à profit l'approche par compétence pour développer davantage la formation continue ou modulaire auprès des entreprises
- Veiller lors de la mise en œuvre du conseil de perfectionnement BUT à avoir des représentants étudiants, ce qui n'était pas le cas dans la LP intégrée au BUT

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Vie (SV)* se décline sous la forme d'un tronc commun durant les deux premières années, puis de trois parcours pour la troisième année : *Biologie des organismes et Ecologie*, *Chimie de l'Environnement*, *Biochimie et Biologie moléculaire*. La licence *Accès Santé mention Sciences de la Vie (L.AS SV)*, a été créée à la rentrée 2020. À l'issue de la troisième année de licence, l'étudiant peut poursuivre ses études dans des masters en *Gestion de l'environnement*, *Sciences et technologies de l'agriculture*, de *l'alimentation et de l'environnement*, *Ingénierie de la Santé, Risques et Environnement*, *Sciences de l'Education*, proposés à l'université, ou des masters d'autres universités, ou bien intégrer des écoles d'ingénieurs. Le parcours L.AS SV, seul parcours L.AS de l'université, permet aux étudiants, à l'issue de la première, deuxième ou troisième année, de poursuivre leurs études en filière de santé dans les universités Paris-Cité, Aix-Marseille, Côte d'Azur ou Montpellier avec lesquelles l'Université de Corse est en convention.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement qui est de développer une offre de formation pluridisciplinaire de qualité et attractive. Licence à spécialisation progressive, la licence SV est construite pour permettre les poursuites d'études et les réorientations, grâce à la mise en place de nombreuses passerelles entrantes ou sortantes. Ainsi, les étudiants ayant validé une première ou une deuxième année de DUT ou de DEUST, ainsi que ceux extérieurs à l'établissement (licence, BTS, classes préparatoires, etc.) peuvent intégrer respectivement la deuxième ou troisième année de licence après examen de leur dossier. À l'issue de la deuxième année de licence, les étudiants qui le souhaitent peuvent rejoindre une troisième année de licence professionnelle (LP) ou licence générale extérieure à l'établissement. Les étudiants ayant validé une année de PASS peuvent intégrer la deuxième année de L.AS SV, l'admission en L.AS SV d'étudiants de deuxième et troisième année de licence SV est également possible. Pour le parcours L.AS, les programmes sont élaborés en concertation avec les quatre universités partenaires et les enseignants de ces universités assurent une partie des enseignements.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle ne propose pas de parcours spécifiques européens ou internationaux ; elle ne propose pas non plus de dispositifs autres que ceux proposés par le service des relations internationales. Les mobilités sortante et entrante sont faibles et se limitent à quelques étudiants.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche via les laboratoires et organismes de recherche de l'établissement et du territoire. Tous les membres de l'équipe pédagogique sont issus des laboratoires Sciences pour l'environnement (SPE) - unité mixte de recherche (UMR) CNRS - et Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch (STELLA MARE) - unité d'appui à la recherche (UAR) CNRS de l'établissement. La formation bénéficie de plateformes de transfert de technologie MYRTE et PAGLIA ORBA et est en lien avec la fédération de recherche Environnement et société (FR CNRS). Les laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs accueillent en moyenne 25 étudiants de la licence par an.

La formation ne prépare pas prioritairement à une insertion professionnelle directe mais s'adapte pour préparer l'insertion professionnelle de ses étudiants à plus long terme. La formation délivre les fondamentaux pour une poursuite d'études dans différents masters qui prennent en compte les besoins socio-économiques du territoire. Des intervenants professionnels assurent 5 % environ des enseignements et un stage de six semaines (5 crédits ECTS) est obligatoire en L3. L'accueil des étudiants en stage est facilité par de nombreux partenariats institutionnels, académiques et scientifiques. De plus, des modules de préparation à l'insertion professionnelle sont prévus chaque année de la formation. La licence SV est organisée en blocs de compétences en cohérence avec la fiche RNCP pour permettre à un public socio-professionnel de venir compléter sa formation tout au long de sa vie professionnelle ; néanmoins, des progrès doivent être effectués pour permettre un accès effectif à ce public.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche programme existante a été consolidée par une approche par compétences qui n'est cependant pas finalisée. Pour chaque bloc de compétences, les acquis attendus apparaissent clairement dans la maquette. L'université dispose d'un e-portfolio, cependant il n'est pas encore utilisé dans la formation pour permettre aux étudiants de valoriser leurs compétences. Les enseignements sont majoritairement dispensés en formation initiale et en présentiel. Certaines unités d'enseignement de l'accès santé sont dispensées sous forme de podcasts sur le campus numérique de l'université. En lien avec la spécialité de la formation, des sorties pédagogiques sont programmées. Depuis la rentrée 2020, un dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite et de suivi via le contrat pédagogique de réussite, a été mis en place dans un premier temps pour les étudiants à besoins particuliers, puis élargi à l'ensemble des étudiants. Le dispositif OUI-SI n'est pas mis en place dans la formation.

La formation propose à ses étudiants un enseignement de l'anglais qui gagnerait à être adapté à ses disciplines et un enseignement en lien avec son territoire. L'enseignement de l'anglais est proposé chaque semestre, une spécialisation des enseignements sur les matières scientifiques enseignées est souhaitée par les étudiants ; des ateliers animés par des étudiants anglophones sont proposés gratuitement le soir après les cours sur le campus. La langue régionale corse est enseignée sur l'ensemble des semestres de la formation.

La formation n'accueille pas de public de la formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance. Tous les parcours de la formation sont ouverts à la formation continue mais sans aménagement spécifique, il n'apparaît pas dans les données de public inscrit selon cette modalité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive bien qu'elle ne mette pas en place de dispositif interne d'information et d'orientation, elle s'appuie pour cela sur l'établissement. Une augmentation du nombre de candidats en 2020-2021 due en partie à l'ouverture du parcours L.AS et aux dispositifs d'information et d'orientation est constatée. L'origine des étudiants (néo-bacheliers, typologie de baccalauréat) est connue.

La formation suit la réussite de ses étudiants et l'analyse qualitative des résultats des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus est abordée en conseil de perfectionnement. En L1, le taux de décrochage des étudiants est relativement faible (10 %) et imputé à une probable mauvaise orientation, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, excepté un pic dû aux évaluations en distanciel, varie entre 50 % (2018-2019) et 40 % (2020-2021). Le taux de réussite est nettement plus élevé : 70 % en L2 et supérieur à 80 % en L3.

La formation s'informe sur le devenir de ses diplômés. Plusieurs enquêtes portant sur différentes cohortes ont été réalisées ces dernières années, plus de 80 % des étudiants répondent à ces enquêtes. La très grande majorité des diplômés poursuivent leurs études, principalement dans cinq masters de l'université, ce qui est en adéquation avec la logique affichée par l'établissement de continuum licence-master. Les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études sont majoritairement en situation d'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour atteindre ses objectifs. La moitié des enseignements de la formation est assurée par des enseignants titulaires, l'autre moitié des enseignants sont des enseignants temporaires (9 ATER ; 15 vacataires ; 9 contrats doctoraux) ce qui cependant paraît élevé pour une licence générale.

Le processus d'évaluation interne en cours de renforcement permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Il est piloté par la DFCV qui suite à la situation sanitaire s'est dotée en 2021 d'un nouveau logiciel permettant la collecte des données par mailing. Un travail de refonte de la méthodologie d'enquête et des questionnaires s'est également déroulé en 2021. Des questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements ont été adressés à tous les étudiants de la formation, cependant, le taux de réponse reste assez faible mais est en augmentation sur les niveaux de licence (23 % en L1, 37 % en L2, 53 % en L3). Conformément à la charte mise en place par l'établissement, le résultat des enquêtes a été analysé lors du dernier conseil de perfectionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Attractivité croissante de la formation
- Taux de décrochage relativement faible et de bons taux de réussite sur les 3 parcours de la formation
- Bonne adéquation avec les masters proposés sur l'Université
- Bon adossement à la recherche

Points faibles

- Nombre d'enseignants non permanents élevé
- Manque de spécialisation des enseignements d'anglais sur la thématique « sciences de la vie »
- Faible taux de mobilités entrante et sortante
- Lien éloigné avec la formation continue

Recommandations

- Adapter les enseignements de langues aux spécialités de la licence afin de mieux répondre aux projets professionnels des étudiants et renforcer les liens à l'international
- Développer la mise en œuvre de l'approche compétences, notamment à travers l'identification des compétences acquises et l'outil e-portfolio

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, porté par la faculté des Sciences et techniques est une formation pluridisciplinaire qui se décline en trois parcours : *Informatique*, *Mathématiques*, et *Physique*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence SPI a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement, notamment dans ses orientations pédagogiques et ses priorités thématiques La formation est construite en continuum avec les formations de second cycle en master ou en école d'ingénieurs, débouchés naturels et majoritaires. Des passerelles existent entre la formation et des BTS et CPGE locaux uniquement. Le socle commun pluridisciplinaire des deux premières années offre une spécialisation progressive et une diversité de débouchés en L3. À l'issue de la licence *SPI*, les poursuites d'étude s'inscrivent dans les thématiques prioritaires de l'établissement que sont les énergies renouvelables, le numérique et l'enseignement.

L'ouverture de la formation à l'international, définie comme une des priorités par l'établissement, reste faible. La formation bénéficie à la fois d'accords internationaux et de soutien y compris financier pour les mobilités entrantes et sortantes. Cependant les flux étant faibles, des démarches d'information et d'accompagnement sont entreprises pour augmenter l'attractivité de la formation à l'international et les mobilités sortantes. Il faut souligner une évolution positive des mobilités entrantes, passant d'environ 5 % initialement à 10 % en 2020-2021.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. L'établissement offre dans les domaines de la formation, un environnement scientifique très riche avec deux laboratoires CNRS, deux plateformes de transfert technologique et une fédération de recherche CNRS. L'intégralité de l'équipe pédagogique de la formation est issue de ces laboratoires et plus de 80 % des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs et chercheurs. Si le nombre d'heures de formation à et par la recherche est limité, ces enseignements étant abordés en master, les étudiants peuvent bénéficier d'une solide initiation à la recherche en L3, en effectuant un stage de 4 semaines encadré par des enseignants-chercheurs.

La formation n'étant pas professionnalisante, elle intègre peu d'éléments de professionnalisation mais entretient des relations avec le monde socio-économique. La formation est construite pour permettre une poursuite d'études en lien avec les besoins socio-économiques du territoire : enseignement, énergétique et numérique. La formation est accessible en formation continue dans le cadre de la VAE. Cependant, n'étant pas professionnalisante, elle n'accueille pas d'étudiants dans ce cadre ni dans celui de l'alternance. Outre le stage de 4 semaines obligatoire en L3, une sensibilisation à l'insertion professionnelle est dispensée au cours des trois années de la formation. Cependant, les acteurs socio-économiques interviennent uniquement en L3, essentiellement dans l'encadrement de stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a entamé une réflexion sur l'approche par compétence sans mise en place d'un réel alignement pédagogique. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP. L'équipe pédagogique s'inscrit dans le déploiement d'une approche par compétence. La réflexion de celle-ci a permis la définition de blocs de compétences mais pas de leur évaluation. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation diversifiée peu ses pratiques pédagogiques. Il est fait mention de pratiques pédagogiques se démarquant de l'enseignement classique CM/TD/TP que dans le cadre d'apprentissages en mode projet dans quelques UE d'informatique en L1 et L2 et lors du Hackathon en L3 Informatique. En dehors de l'hybridation mise en place temporairement pendant la crise sanitaire (1/3 du cycle en distanciel), la formation ne propose pas de modalité d'enseignement à distance. Il est dommage que cette hybridation n'ait pas été maintenue, du moins partiellement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. En accord avec la politique des langues et des certifications associées, la licence *SPI* dispense des enseignements d'anglais (102 h), langue internationale et de corse (90 h), langue régionale. Les volumes horaires permettent de préparer les certifications en L3 et sont adaptés à une mobilité sortante. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont pris en charge par l'établissement. Cependant, si les dispositifs sont efficaces dans le sens sortant, une réflexion est engagée pour accroître l'attractivité entrante des formations en valorisant les enseignements en langue étrangère.

La formation n'étant pas professionnalisante, elle n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est théoriquement ouverte à la formation continue via la VAE, aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour accueillir ce type de public. Aucune demande de VAE n'a été déposée ces dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une bonne attractivité qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique et l'établissement ont mis en place des dispositifs d'information sur la formation (salon, visites de lycées), permettant à la formation de présenter une bonne attractivité (50 à 60 admis sur plus de 200 candidatures), en accord avec sa capacité d'accueil. La remontée annuelle des données Parcoursup, permet à la formation de mesurer son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

La formation suit finement la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'aide à la réussite, dans une optique d'amélioration. Le dispositif Réussite permettait aux étudiants oui-si de faire une L1 en deux ans. En raison de résultats peu concluants, ce dispositif a été remplacé à la rentrée 2021 par des cours de soutien en L1. Le taux de réussite est en général (hors pic) de l'ordre de 50 % en L1, et 80 % en L2 et L3.

La formation suit le devenir de ses diplômés et présente un taux très élevé de poursuite d'études en master. La formation analyse la nature des poursuites d'études lors des conseils de perfectionnement à partir des résultats des enquêtes conduites par la DFVU.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose a priori des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comprend 37 intervenants, dont 31 enseignants permanents et 1 seul professionnel pour un effectif sur le cycle de 120 à 130 étudiants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prise en charge par la DFVU qui les transmet à l'équipe pédagogique. Le taux de retour (55 %) post-crise sanitaire était très satisfaisant mais peut encore être amélioré. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil de la licence *SPI* est opérationnel et se réunit une fois par an pour analyser les évaluations des enseignements, les résultats de la formation et aborder les aspects pédagogiques et stratégiques.

Conclusion

Points forts

- Fort taux de réussite
- Formation permettant une poursuite d'étude adaptée aux besoins socio-économiques du territoire
- Adossement à la recherche de bonne qualité

Points faibles

- Approche par compétence à finaliser
- Hybridation quasi inexistante
- Absence de formation continue

Recommandations

- Poursuivre la réflexion sur l'approche par compétences engagée au sein de l'équipe pédagogique
- Mettre en place une réelle politique d'hybridation des enseignements en s'appuyant sur les acquis de la période Covid
- Mettre à profit l'approche par compétence pour développer la formation continue ou modulaire

LICENCE STAPS PARCOURS ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence STAPS parcours *Éducation et motricité* de l'Université di Corsica Pasquale Paoli, porté par la faculté des Sciences et Techniques est une formation qui se décline en trois options : Enseignement (ENS), Animation Gestion et Organisation (AGO), Métiers de la Danse (MD).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS *Éducation et motricité* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie formation de l'établissement, notamment dans ses orientations pédagogiques et ses priorités thématiques. La formation répond à un objectif de double diplomation : licence STAPS EM d'un côté et diplôme d'état de danse ou brevet national de *Sécurité et de sauvetage aquatique* ou certificat fédéral de Football 1 et 2 ou certification de qualification professionnelle *Éducateur Tennis* ou Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) *Plongée subaquatique* option Scaphandre.

La formation répond à un objectif de double diplomation (diplôme d'état danse, Brevet national de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, Certificat Fédéral de Football 1 et 2, Certificat de Qualification professionnelle *Éducateur Tennis*). La formation est construite en cohérence avec les autres formations du cycle. Des passerelles existent entre la formation et la licence *Sciences de l'éducation*, le *Parcours Accès Santé Spécifique (PASS)* et le BUT *Hygiène Sécurité Environnement* pour permettre des réorientations. Des conventions permettent le lien avec les autres centres de formation insulaires dans le domaine de la danse notamment. Construit pour permettre l'obtention du diplôme d'état en danse en fin de cursus (option MD), le socle commun pluridisciplinaire des deux premières années offre une spécialisation progressive et une diversité de débouchés en L3. À l'issue de la licence STAPS *Éducation et motricité*, les poursuites d'étude s'inscrivent dans une des thématiques prioritaires de l'établissement, à savoir l'enseignement.

La formation n'est que très peu, voire pas ouverte à l'international. La formation n'a pas développée d'offre spécifique à l'international. Il n'est indiqué aucune mobilité entrante ou sortante, uniquement une présence d'étudiants Erasmus sans soutien financier, *a priori* deux étudiants internationaux en 2018-2019.

L'adossement à la recherche ne se fait qu'à travers les enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs ou chercheurs. Les poursuites d'études dans le domaine n'existant pas localement, la formation offre une initiation à la recherche limitée, uniquement en L3 ENS (18 h). Les enseignants-chercheurs et chercheurs assurent plus de 60 % du volume d'enseignement. Il n'est pas proposé aux étudiants de stage en laboratoire.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est construite pour offrir des débouchés répondant aux besoins du territoire dans les domaines de l'animation socio-culturelle, de l'éducation et du tourisme sportif. À ce titre, elle intègre des UE permettant de préparer différents brevets, certificats et diplômes dans les domaines du sport, de l'animation et de la danse. La formation permet également d'obtenir par équivalence le tronc commun du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour lequel le ministère des Sports délivre aux diplômés une carte professionnelle. La poursuite d'études se fait également en lien avec les besoins socio-économiques du territoire en enseignement : master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. L'option *Métiers de la danse* est accessible en formation continue avec la mise en place d'un *DU Danse* (Diplôme d'état professeur de danse). Deux stages en L2 (60 h) et en L3 (100 h) qui font intervenir les acteurs socio-économiques permettent de renforcer la professionnalisation de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a entamé une réflexion sur l'approche par compétence sans mise en place d'un alignement pédagogique. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP. L'équipe pédagogique s'inscrit dans le déploiement d'une approche par compétence. La réflexion a permis d'aligner la maquette de la formation sur les blocs de compétences définies par la fiche RNCP. Cependant, une réelle approche par compétence avec alignement pédagogique n'est envisagée que pour la prochaine accréditation. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation présente une part importante de travaux pratiques « classiques », inhérents aux licences STAPS. L'hybridation de ses enseignements se limite à la mise en place de projets tuteurés et de stages en milieu professionnel. Considérant le profil de ses étudiants, la formation a fait le choix de ne pas offrir d'enseignements à distance en dehors des langues (anglais et corse) et de l'utilisation de QUIZZ en ligne via l'ENT.

La formation respecte la politique de l'établissement pour les langues et certifications associées, permettant aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques utiles. L'équipe pédagogique n'identifiant pas de besoin à cette ouverture, aucun enseignement n'est donné en langue anglaise. En accord avec la politique de l'établissement pour les langues et les certifications associées, la licence *STAPS Éducation et motricité* dispense des enseignements d'anglais (76 h), langue internationale et de corse (70 h), langue régionale. Les volumes horaires permettent de préparer les certifications en L3, compatibles avec une mobilité sortante. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont pris en charge par l'établissement.

La formation est en partie adaptée aux publics de la formation continue mais pas en alternance. L'option Métiers de la danse est ouverte à la formation continue avec la mise en place d'un DU préparant au diplôme d'état de professeur de danse. Le nombre d'étudiants inscrits en formation continue reste très limité (un par an en moyenne).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une forte attractivité qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique et l'établissement ont mis en place des dispositifs d'information sur la formation : salons, presse, réseaux sociaux. La formation atteint chaque année sa capacité d'accueil (100) avec un taux de refus supérieur à 75 %. La remontée annuelle des données Parcoursup, permet à la formation de mesurer son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

La formation présente un taux de réussite plutôt faible en L1 malgré un suivi régulier. Le taux de réussite est proche de 45 % en L1, 80 % en L2 et L3. La formation suit l'évolution des taux de réussite mais l'équipe pédagogique réduite n'est pas en mesure de mettre en place des mesures d'accompagnement. Elle reste cependant disponible par courriel ou sur rendez-vous.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses diplômés et présente un taux très élevé de poursuite d'études, environ 90 %, en quasi-totalité dans un master MEEF. La formation analyse le devenir de ses diplômés lors des conseils de perfectionnement à partir des résultats des enquêtes conduites par la DFVU.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il est indiqué un sous-effectif ne permettant pas d'atteindre un taux d'encadrement correct. L'équipe pédagogique comprend 8 enseignants permanents (dont quatre enseignants-chercheurs) et 17 enseignants temporaires (dont 13 professionnels) pour 180 à 200 étudiants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est prise en charge par la DFVU qui les transmet à l'équipe pédagogique. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil de la licence *STAPS Éducation et motricité* est opérationnel et se réunit une fois par an pour analyser les évaluations des enseignements, les résultats de la formation et aborder les aspects pédagogiques et stratégiques.

Conclusion

Points forts

- Formation permettant une professionnalisation ou une poursuite d'étude adaptée aux besoins socio-économiques du territoire
- Diversité de débouchés dans les domaines de l'éducation, de l'animation socio-culturelle et du tourisme sportif

Points faibles

- Équipe pédagogique limitée
- Approche par compétence à finaliser
- Attractivité limitée de la formation continue

Recommandations

- Poursuivre la réflexion sur l'approche par compétences engagée au sein de l'équipe pédagogique
- Renforcer l'équipe pédagogique
- Renforcer l'attractivité de la formation continue avec une mise en place dans d'autres options que les Métiers de la danse, ce qui présuppose une équipe pédagogique plus étoffée

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La Licence professionnelle (LP) *Métiers de l'Électricité et de l'Énergie (MEE)* de l'université de Corse Pasquale Paoli se compose d'un seul parcours Systèmes industriels (SI). La formation est portée par la faculté des Sciences et techniques et forme des assistants ingénieurs dans le domaine du génie électrique, de l'électronique, de l'électrotechnique, du contrôle et de l'informatique industrielle et des télécommunications. La LP est proposée en formation initiale classique, en alternance et en formation continue et recrute principalement des étudiants titulaires de BTS ou DUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MEE vient bien compléter l'offre de formation de l'université de Corse Pasquale Paoli et est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cependant, son positionnement vis-à-vis des autres LP de l'université de Corse Pasquale Paoli est peu explicité. Des articulations ont bien lieu avec les formations locales amont et notamment de niveau bac+2 pour assurer le continuum. Un partenariat formalisé existe avec les lycées de Bastia et d'Ajaccio dans lesquels ont notamment lieu les travaux pratiques. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité à travers un module de connaissance de l'entreprise et de tout ce qui relève de la gestion de projets.

L'ouverture de la formation à l'international est peu développée, en raison de sa vocation première, à savoir répondre aux besoins du territoire corse. La formation recrute également des étudiants étrangers par le biais de Campus France mais le nombre d'étudiants concernés reste faible.

L'adossement à la recherche est peu présent dans cette LP. Seulement un enseignant-chercheur (80 h) et un chercheur (20 h) interviennent dans la formation sur un total de 480 h (soit 21 % de la formation). Cela reste faible pour une formation universitaire et comme il est mentionné dans le dossier d'autoévaluation, une réflexion doit être menée sur le nombre d'enseignants et/ou enseignants-chercheurs et sur une meilleure répartition des heures d'enseignement.

La formation entretient d'excellents liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les compétences attendues sont clairement décrites et en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire. La part d'intervenants professionnels extérieurs dans la formation est affichée à 33 % mais il apparaît quelques incohérences de chiffres dans les tableaux fournis. La LP MME est proposée en formation initiale classique, en alternance ou en formation continue. Les étudiants en contrat d'apprentissage représentent une très large majorité des effectifs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en blocs de compétences. Toutefois, avec le peu d'éléments fournis, il est difficile d'apprécier dans quelle mesure l'approche par compétence est mise en place. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant en avril 2022.

La formation diversifie très peu ses pratiques pédagogiques selon les éléments fournis. Cela se limite au déroulement de certains enseignements en distanciel, uniquement sur les aspects théoriques qui ne nécessitent pas de pratique. Tous les travaux pratiques se déroulent en présentiel.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle à travers l'enseignement de l'anglais. Aucune certification n'a pu être passée par les étudiants en raison d'incompatibilité de dates (étudiants en stage).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont particulièrement bien adaptés aux publics de la formation en alternance (apprentissage) très plébiscitée par les entreprises et les alternants. Cela représente la quasi-totalité de la promotion chaque année. La formation est également disposée à la formation continue mais dans les faits, cela n'a concerné qu'un seul stagiaire sur les 3 dernières années, ce qui est trop peu.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La LP MEE recrute essentiellement des diplômés de BTS provenant de 2 lycées insulaires (Ajaccio et Bastia) dans lesquels le responsable pédagogique en fait la promotion. Il serait judicieux d'accroître la diversité de recrutement en visant par exemple les ré-orientations après le BUT 2 ainsi que les étudiants de L2 de l'université de Corse. La formation dispose d'atouts lui permettant d'augmenter son attractivité.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite avoisine les 100 % ce qui est excellent. La formation dispose d'un outil « Conpère » de soutien, d'accompagnement et de suivi des étudiants mais rien n'indique comment la formation s'en empare.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi avec un taux d'insertion professionnelle excellent, proche de 100 %. Le taux de poursuite d'étude est très faible. Les données recueillies sont satisfaisantes et assez complètes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait un suivi des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. Cependant, comme indiqué précédemment, il y a très peu d'enseignants/enseignants-chercheurs de l'université de Corse qui interviennent dans la formation. L'essentiel de l'équipe pédagogique repose sur des professeurs agrégés (PRAG) des lycées d'Ajaccio et Bastia. Il est souligné qu'il serait nécessaire de recruter un enseignant-chercheur en Génie informatique, automatique et traitement du signal, et également en Génie électrique, électronique, photonique et systèmes.

La LP n'a pas mis en place ces dernières années de processus interne d'évaluation formelle. Il n'y a pas eu d'évaluation des enseignements en 2018/2019. De même l'évaluation prévue en présentiel en 2019/2020 et 2020/2021 n'a pas été réalisée du fait de la crise sanitaire. Cependant, des échanges ont régulièrement eu lieu avec les étudiants et les entreprises afin de faire évoluer la formation de façon continue. La Direction de la Formation et de la Vie universitaire s'est depuis dotée d'un logiciel permettant la collecte des données par mailing. Le conseil de perfectionnement de la LP est en place et remplit pleinement son rôle.

Conclusion

Points forts

- Environnement socio-économique très favorable
- Excellent taux de réussite (proche de 100 %)
- Excellent taux d'insertion professionnel (proche de 100 %)

Points faibles

- Part faible d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs dans la formation
- Peu de stagiaires en formation continue

Recommandations

- Rééquilibrer l'équipe pédagogique entre enseignants/enseignants-chercheurs et professionnels extérieurs en augmentant notamment le nombre d'enseignants/enseignants-chercheurs de l'université de Corse Pasquale Paoli
- Mettre à profit l'approche par compétence pour développer la formation continue ou modulaire auprès des entreprises

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement

Université de Corse Pasquale Paoli

Présentation de la formation

La licence Professionnelle (LP) *Techniques du Son et de l'image (TSI)* de l'université de Corse Pasquale Paoli existe depuis 2001 et est composée de cinq parcours qui sont : *Son, Montage, Image, Assistanat-Réalisation, Production-Régie*. La formation est portée par l'IUT de Corse et forme des assistants ingénieurs dans le secteur de l'audiovisuel et des métiers techniques du cinéma. La LP est proposée en formation initiale classique et en formation continue et recrute principalement des étudiants titulaires de BTS, DUT ou L2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP TSI vient bien compléter l'offre de formation de l'université de Corse Pasquale Paoli et est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La LP TSI est la seule formation de niveau bac+3 en Corse dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma. Des articulations ont bien lieu avec les formations locales amont et notamment de niveau bac+2 pour assurer le continuum. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité à travers les différents projets d'années et la possibilité pour un étudiant de suivre des cours de spécialité d'un autre parcours sans interférer avec son parcours d'origine.

L'ouverture à l'international est peu développée dans cette formation destinée à répondre aux besoins régionaux. La vocation première est d'alimenter le parc des techniciens en audiovisuel/cinéma du territoire corse. Des stages à l'étranger sont possibles mais ils restent très faibles dans les faits.

L'adossement à la recherche est quasi inexistant dans cette LP. Un seul enseignant-chercheur intervient dans la formation pour un total de 24 h. Cela reste faible pour une formation universitaire. Une formation à la recherche documentaire, comptabilisée 2 h par étudiant, est dispensée par le personnel de la BU mais cela reste anecdotique.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les compétences attendues sont clairement décrites et en adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire (associations, entreprises, collectivités). Cependant, la part d'intervenants professionnels extérieurs dans la formation est trop importante (95 %), ce qui laisse une part trop faible aux interventions d'enseignants et/ou d'enseignants-chercheurs de l'université de Corse Pasquale Paoli. La LP TSI est proposée en formation initiale classique uniquement ou en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a mis en place l'approche par compétence et l'alignement pédagogique. Cependant, les éléments fournis ne permettent pas d'apprécier sa mise en œuvre concrète et son efficacité. Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs pédagogiques visés et la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci est en cours de déploiement avec la mise en place du portfolio étudiant depuis avril 2022.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques uniquement sur les aspects théoriques qui ne nécessitent pas de pratique. En effet, l'utilisation de matériel spécifique prévient de toute possibilité de distanciel pour la majorité des enseignements.

La formation adapte ses enseignements pour faciliter son ouverture à l'international bien que cela ne soit pas une priorité pour cette formation. L'anglais et le corse sont obligatoires et le passage du TOEIC (Test of English for International Communication) est proposé à tous les étudiants de la LP.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas prévus pour les publics de la formation continue et de l'alternance. Selon les responsables de la formation, les différents projets très interdisciplinaires doivent être suivis par tous les étudiants, ce qui est donc incompatible avec la formation continue et l'alternance. Néanmoins, l'accueil de public en formation continue ou une formation modulaire pourrait constituer une piste pour mieux valoriser les savoir-faire très spécifiques de cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité qui est excellente auprès de ses différents publics. La LP TSI bénéficie d'un très bon référencement sur le plan national et d'une excellente communication de type « bouche à oreille ». Le taux de pression est important avec par exemple en 2020-2021 21 places pour 299 candidatures. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, contribuent également à ce succès. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

La formation suit la réussite de ses étudiants. De par la sélectivité à l'entrée de la formation, le taux de réussite est très bon. De ce fait, l'équipe pédagogique n'a jamais eu à mettre en place de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite ou encore d'aménagement des cursus.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés est bien effectué par la formation. En plus du questionnaire classique proposé par l'établissement (direction de la formation et de la vie universitaire), la formation élabore un questionnaire spécifique pour appréhender la situation des diplômés, la plupart sous un statut d'intermittent du spectacle non pris en compte dans l'insertion professionnelle. Les données recueillies sont satisfaisantes et assez complètes. L'analyse succincte fournie montre un taux d'insertion professionnelle à 30 mois très satisfaisant, environ 85 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation fait un suivi des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. Il y a très peu d'enseignants/enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation mais cela correspond à un choix pédagogique, à savoir prioriser les interventions de professionnels pour bien ancrer la formation dans les pratiques actuelles de tournage.

La LP n'a pas mis en place ces dernières années de processus interne d'évaluation formelle. Il n'y a pas eu d'évaluation des enseignements en 2018/2019. De même l'évaluation prévue en présentiel en 2019/2020 et 2020/2021 n'a pas été réalisée du fait de la crise sanitaire. Cependant, des échanges ont régulièrement eu lieu avec les étudiants et les entreprises afin de faire évoluer la formation de façon continue. La Direction de la Formation et de la Vie universitaire s'est depuis dotée d'un logiciel permettant la collecte des données par mailing. Le conseil de perfectionnement de la LP est en place mais n'est pas conforme. Sur le compte-rendu de 2021 apparaissent bien des enseignants et des professionnels extérieurs mais aucun étudiant n'y figure.

Conclusion

Points forts

- Attractivité et positionnement unique de la formation au sein de la Corse
- Liens très développés avec le monde socio-économique

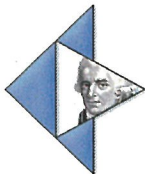
Points faibles

- Fragilité de l'équipe pédagogique ne comprenant que trois enseignants permanents
- Absence de formation continue malgré le contexte socio-économique très favorable
- Conseil de perfectionnement non conforme : absence d'étudiant dans la composition des membres

Recommandations

- Conforter l'équipe pédagogique permanente pour garantir la pérennité de la formation
- Réflexions sur le développement de la formation continue ou modulaire auprès des entreprises
- Mise en conformité du conseil de perfectionnement par la présence d'au moins un étudiant

Observations de l'établissement



Corte, le 6 février 2022

Madame Lynne FRANJIE
Directrice du département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Réf: DF/SZ/IBS/23-113

Objet : Observations relatives aux rapports d'évaluation du bilan des Formations du 1^{er} et 2^e cycle de l'Université de Corse Pasquale Paoli

Madame la Directrice,

Pour faire suite au rapport d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et 2^e cycle de l'Université de Corse, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations que je souhaite formuler.

Concernant le Master "ingénierie de la santé", il a été relevé un « manque de disponibilité des professionnels pour intervenir dans la formation ». Nous souhaiterions préciser que le recrutement des professionnels de santé en qualité d'intervenant a été contraint sur la période considérée du fait de la forte sollicitation dont ils ont fait l'objet durant la crise sanitaire. Depuis l'amélioration de la situation sanitaire, la mobilisation et l'implication des professionnels dans la formation demeurent fortes et constantes.

Concernant les Licences "Arts", "Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales" et "Lettres, Langues", il a été relevé et retenu l'arrêt des certifications en langues et en numérique avec la crise sanitaire. Nous souhaiterions préciser que le nombre d'étudiants certifiés a chuté fortement durant la crise sanitaire pour retrouver en 2021 son niveau de la période pré-covid.

Concernant la Licence "Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales", il a été relevé « une diversification partielle des pratiques pédagogiques » et indiqué que « l'hybridation des enseignements n'est pas mise en place (hors crise sanitaire) ». Nous souhaitons préciser que l'hybridation des enseignements est mise en place via les plateformes accessibles et fonctionnelles depuis la crise sanitaire.

Concernant la Licence "Droit", il a été précisé que « la première année de licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'une capacité en droit et sous réserve de notes minimales dans les disciplines juridiques ». Nous souhaiterions préciser que la réserve de notes minimales dans les disciplines juridiques ne s'applique qu'aux étudiants issus de certains diplômes universitaires de technologie (DUT) dispensés à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Corse qui candidatent en deuxième année de licence.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université de Corse

Dominique FEDI-FRIGI



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

